

Les FAMILLES H E N R I O D de COUVET

BOURGEOIS DE NEUCHÂTEL

dédié aux porteurs
actuels de ce nom.

".. Ce passé nous enveloppe d'une ténèbre étoilée de regards qui ont existé, et la source de lumière qui les faisait resplendir brille peut-être encore par delà la mort."

(François Mauriac "Mémoires intérieurs"
Flammarion, 1959)

".. Ce qui m'importe, c'est de me replacer dans la lignée dont je sors. Au delà de ce que je suis, c'est la souche humaine à laquelle j'appartiens qui présente quelque intérêt.."

(André Chamson, dans "Les auteurs dignes de leurs oeuvres")

INTRODUCTION

Ce travail généalogique, de longue haleine, a été entrepris il y a bien des années. C'est le volume d'Ed. Quartier-la-Tente (1903) sur "Les Familles bourgeoises de Neuchâtel" qui l'a suscité. Nous y avons trouvé la mention: "Les Henriod de Couvet étaient bourgeois-externes de Neuchâtel sous la bannière de la bourgeoisie.." et selon l'auteur: "... famille d'une même origine divisée en cinq branches..."
Etait-ce prouvé ?

Nous possédions d'autre part un ancien "Tableau généalogique Henriod et alliés", de la main du Lieutenant-civil Henry-François Henriod, d'après les registres publics et daté de 1825, remontant à son trisaïeul et se prolongeant jusqu'à son petit-fils, notre grand-père.

Pouvait-on retracer l'ascendance de ce trisaïeul ? Trouver une justification à l'affirmation de Quartier-la-Tente ?

Ce problème d'une souche commune des Henriod de Couvet - nombreux encore au début du XXe S. mais beaucoup plus réduits aujourd'hui - nous estimons l'avoir résolu après de longues et patientes recherches aux "Archives cantonales de Neuchâtel".

Sources: - Nous y avons consulté les "Extentes" de 1340 et 1372. - les "Reconnaisances" des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles. - de multiples "Actes de Notaires", à partir du XVIe siècle - les "Manuels de Justice du Val-de-Travers" tout au cours du XVIIe siècle. - les volumes des "Recettes" (du V. de T.) dès 1399. - des "Actes de Chancellerie", à partir du XVe siècle - ainsi que, dès leurs origines, les "Registres d'Etat-civil" de baptême, puis naissances, de catéchisme, de mariage, de décès, à Couvet, à Môtiers, à Noiraigue, à St-Sulpice, à Neuchâtel, occasionnellement dans d'autres communes du Canton, ainsi qu'à Genève et à Lausanne où nous avons aussi pris connaissance du "Livre d'or des familles vaudoises", mentionnant plusieurs familles Henriod d'origine vaudoise. Nous n'avons trouvé aucun indice d'origine commune entre celles-ci et les Henriod du Val-de-Travers.

Grâce à des contacts personnels, ou par correspondance, avec plusieurs des descendants des branches survivantes, nous avons pu retrouver la trace des Henriod que les états-civils récents ne mentionnent plus.

Concernant l'Histoire régionale et quelques Henriod:

Essai sur les origines du Val-de-Travers, P. Vouga, 1906
Le Val-de-Travers des origines au XIVe, Hugues Jéquier, 1962
Les Verrières, la vie d'une communauté du haut Jura, F. Loew, 1954
Les Orgues du Temple de Couvet (opuscule) André Petitpierre, 1952
Le Temple de Môtiers (opuscule) Jean Courvoisier, 1961
Panorama de l'Histoire neuchâteloise, Jean Courvoisier, 1963
Histoire de la Révolution neuchâteloise (3 vol. 1919, 1925, 1931) Arthur Piaget
Considérations sur la Prospérité, la situation politique et la Constitution de la Principauté et Canton de Neuchâtel... P.H. Dubois-Reymond, 1831.

Histoire de la Réformation et du Refuge dans le Pays de Neuchâtel, (quatre conférences)
 F. Godet, pasteur, 1859
 Une figure d'il y a cent ans Henry-François Henriod, G. Henriod (Musée Neuch. 1913)
 Discours prononcés pendant l'occupation de Valangin (manuscrit) Le-Constant Henriod, 1832
 Journal et lettres de Louis-Constant Henriod, dès 1835 et Mémoire Gust. Henriod
 Biographie du pasteur Chs-Fréd. Henriod (manuscrit) J.F. Morthier, 1856

Quelques chiffres. - Le dépouillement d'un millier de fiches établies nous a permis d'identifier près de 475 porteurs du nom d'Henriod, du XI^{Ve} siècle à nos jours, dont quelque 200 du sexe féminin, plus une certaine d'épouses de la succession des Henriod, ainsi que les noms et prénoms de ceux qui (70 environ) des époux de femmes nées Henriod ont pu être relevés. Leurs listes figurent en fin de volume dans le "REPERTOIRE" qui fait suite aux "TABLEAUX GENEALOGIQUES" grâce auxquels la lecture du texte ou la recherche d'une information particulière sera facilitée.

*

Pourquoi sept branches ? - C'est graduellement que s'est précisée pour nous l'origine commune des Henriod de Couvet et leur filiation. Au lieu de les répartir en 5 branches (affirmation de Quartier-la-Tente, probablement en partant des 5 fils de Rollin II alors que Guillaume le Jeune n'aurait eu qu'un fils qui ne paraît pas avoir eu de descendance), il serait plus judicieux d'attribuer 4 branches aux descendants de Pierre III dit Malleflotte, en tenant compte des lieux de résidence de François I à Couvet, Jean VIII Juré à Noiraigue, Jaques V maréchal à Couvet, et Abraham II meunier à St-Sulpice, à côté des branches de Guillaume l'Ainé, à Neuchâtel, de Blaise I et de Jean III, à Couvet.

*

Aperçu de leurs destinées - La filiation des Henriod, dès les premiers du nom et jusqu'à ceux de nos jours, paraît certaine à partir de GIRARD I (1371, 1420) à qui, de ce fait, est attribuée notre I^{ère} génération. De lui, en passant par les fils et petits-fils de Rollin II, les Henriod, cultivateurs à Couvet, se sont ensuite multipliés selon les branches indiquées, dont quatre sont aujourd'hui éteintes à savoir: (A), (B), (E), (G).

(A) Cette branche s'est arrêtée au XVII^e siècle, après avoir subi un procès en sorcellerie et vécu les années où sévissait la peste à Neuchâtel.

(B) Branche restée fidèle à Couvet, s'y est maintenue, honorablement jusqu'au Conseiller communal Pierre-Frédéric (+ en 1846).

(E) A ST-SULPICE, trois générations y auront "moulin et forge", à plusieurs reprises abimés par les inondations de la "Reuse". Apauvries les deux générations suivantes sont parties pour Morges, Travers, Serrières et Neuchâtel où l'on ne trouve plus leurs traces dès la fin du XVIII^e siècle.

(G) L'existence de cette branche sera plus brève encore, à Couvet, et y comptera moins d'Henriod, le dernier sera un garde de foire, + en 1664.

(C) La fonction pastorale exercée à Cornaux au début du XIX^e siècle par Charles-Frédéric II, fils du cloutier Pierre-Henry, est unique au milieu des occupations professionnelles des Henriod du 1^{er} rameau de la branche établie à Noiraigue, dès la fin du XVI^e siècle et dont les deux derniers furent, au début du nôtre, employés postaux à Bâle et à Berne. - Le second rameau, issu de Jehan VIII et de Jaques VII, (son second fils), se prolonge aujourd'hui par les deux petits-fils du négociant actif, Henry-François III qui, dès après la révolution de 1848 quitta Noiraigue pour développer ses activités industrielles à Neuchâtel. Ces deux petits-fils, Henry-Edouard III et Henri-Maurice, sont l'un à Genève, l'autre à Zurich, à la tête d'établissements industriels. Ils ont, chacun, une fille et un fils, le premier typographe, le second encore aux études.

(D) La descendance de Jaques V, maréchal à Couvet, se serait arrêtée à Charles-Edouard I, au début du XIX^e siècle, si celui-ci, cordonnier à Couvet, n'avait pas eu d'enfants. De ses deux mariages, il en aura 16 ! Quatre de ses fils quitteront leur village d'origine pour s'établir à Neuchâtel, un 5^{ème} à Yverdon. Celui qui deviendra "le Commandant Henriod" du fait de ses services, lors de la répression du mouvement révolutionnaire de 1856; Henri-Edouard I, fils du 1^{er} mariage, y fondera la papèterie Henriod, devenue aujourd'hui, la papèterie Bickel de ses descendants.

Trois des fils du second mariage de Charles-Edouard auront, eux aussi, de nombreux enfants et une descendance dans laquelle les techniciens se retrouvent souvent, soit au service des chemins de fer, soit dans l'industrie de l'automobile. L'hôtellerie en comptera plusieurs aussi, en France, en Angleterre, dans les cantons de Vaud et de Genève. Aujourd'hui, l'avenir de cette branche ne paraît pouvoir être assuré que par les trois jeunes fils du météorologue Claude Henriod, établi maintenant à Lausanne.

La branche (F), elle aussi de Couvet, descendant de Blaise I, fils de Rollin II, sera riche en représentantes du sexe féminin, mais ne comptera qu'un nombre limité de ceux qui sont appelés à perpétuer le nom de famille. Ceux des premières générations furent surtout des agriculteurs. Nous avons aussi relevé un forestier, un forgeron, puis deux ou trois menuisiers, qui seront aussi conseillers de commune, dont le dernier, Henry-François IV, (1754-1836) deviendra grâce à ses capacités et à l'autorité qu'il acquerra, notaire puis Lieutenant-civil du Val-de-Travers. Son fils Louis-Constant I puis le fils unique de ce dernier: Louis-Constant II exerceront successivement le ministère pastoral à Valangin. A sa retraite, ce dernier s'établira avec sa famille à Colombier. Son fils Gustave sera, pasteur à son tour, pendant 44 ans à Fleurier. Jaques XII fils de Gustave, et Henry-Louis IV, fils de Paul, frère de Gustave, ont de même reçu la consécration pastorale, et exerceront ensuite, le 1er un ministère pastoral puis celui de professeur, le second, un ministère itinérant et oecuménique. Note. Bénéficiant de sources privées plus abondantes pour cette branche que pour les autres, nous avons pensé intéresser les lecteurs de cet opuscule, en utilisant d'assez larges extraits de documents concernant H.F. Henriod et les trois pasteurs Henriod des générations suivantes.

*

Conditions et cadre de vie de ceux dont il sera question. - Il n'est pas facile de se rendre compte des conditions de vie de ces générations successives, du caractère et du comportement des personnages sur lesquels les sources consultées ne donnent - surtout dans les siècles les plus anciens - que des dates, ou des moments défavorables de leur existence qui les font parfois comparaître en Justice. Les côtés positifs de leurs personnalités ne paraissent que rarement dans les "Actes" qui les concernent. C'est ce qui fait dire à M. F. Loew, dans son volume sur les Verrières, au Moyen-Age, après avoir fait allusion à la conduite peu reluisante de certains habitants des Verrières au début du XVe siècle:

" Outre les menteurs, les ivrognes, les voleurs, les pillards, les adultères, les
" excommuniés, les joueurs, les incendiaires, les cambrioleurs et les querelleurs,
" il y avait certes beaucoup d'honnêtes gens dans la région, des gens sans histoire
" et dont nous ne savons rien, sinon qu'ils étaient gens de bien et d'honneur, hon-
" nêtes et loyaux".

Les Henriod querelleurs n'ont pas manqué au cours de nos recherches, de même que quelques tristes sires, nous n'avions pas le droit de les ignorer, au cours de notre énumération; mais rares sont les documents qui peuvent faire revivre la personnalité de tous ceux qui, dans un lointain passé, et comme leurs contemporains des Verrières, ont été des hommes et des femmes probes, travailleurs courageux, même et surtout dans des conditions de vie qui nous paraîtraient intolérables. C'est là qu'intervient l'intérêt et la valeur des documents familiaux, mais ils ont été rares.

*

Remerciements. - Avant de clore cette Introduction par un rappel du Val-de-Travers, cadre de la vie des Henriod de Couvet, nous tenons à mentionner ici ceux qui nous ont efficacement secondés dans cette entreprise: Messieurs Alfred Schnegg et Jean Courvoisier Archivistes d'Etat, pour leurs conseils judicieux et leur appui éclairé, Mademoiselle J. Bohy et tout particulièrement Monsieur Jaques Henriod qui ont glané pour nous des fiches de noms et de faits qui avaient échappé à nos investigations. Notre reconnaissance aussi à Monsieur Maurice Henriod, à Zurich et à Monsieur Pierre Bickel à Neuchâtel grâce à la collaboration desquels ce travail peut paraître en une modeste édition multicopiée, ainsi qu'à Monsieur Jean-Louis Contesse, architecte à Genève, pour la couverture de la brochure.

Cadre historique. - Pour situer les Henriod, des premières générations en particulier, dans leur milieu régional, nous avons utilisé quelques faits historiques de leur époque. Il en sera de même lors des crises politiques ou religieuses du pays neuchâtelois, auquel tels Henriod furent mêlés du fait de leurs fonctions. Rappelons donc, avant d'aborder l'étude généalogique proprement dite, que "la région

du Vautravers commence à se peupler au début du XIIIe siècle, sans doute par des fermes isolées, par des gens venant de l'Ouest, de la Bourgogne". .."Le Vautravers est cité dans une liste d'Eglises. L'Evêché de Lausanne y atteste en 1228 l'existence d'une paroisse avec prieuré. Le nom même du village de Môtiers se précise en 1268, premier centre de vie collective et qui restera longtemps le lieu de rencontre des communautés éparses qui se développeront dans le vallon"... "Couvet serait cité déjà en 1291"... "Dès le XVe siècle le Val-de-Travers sera divisé en trois Juridictions: 1) la Mairie des Verrières (avec la Côte-aux-Fées et les Bayards), - 2) la Châtellenie du Vautravers (Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Buttes et St-Sulpice), - 3) la Seigneurie de Travers (Travers, Rosières, Noiraigue)... Les Juridictions subsisteront jusqu'au milieu du XIXe siècle. La révolution de 1848 les réunira en un seul District, avec Môtiers comme chef-lieu".

(Extraits de "Essai sur les origines du Val-de-Travers" P. Vouga, 1906 et de Jean Courvoisier, 1961, Temple de Môtiers "Opuscule").

H.L. Henriod, 1964.

Les HENRIOD de Couvet

Leur ORIGINE

(Tableau I)

Selon Quartier-la-Tente, " les Henriod, bourgeois-externes de Neuchâtel se seraient retirés au Vautravers après le grand incendie de la ville de Neuchâtel en 1450." (Les Familles bourgeoises de Neuchâtel (1903), p. 123).

Cela est très improbable. En effet, l'"Extente" de 1340 en cite déjà au Val-de-Travers: des HENRIODUS à Moustier et à Buttes, et de 1429 à 1450, un Pierre HENRIOD, Juré, établi à Trémalmont sur Couvet. Ils paraissent donc bien être originaires de ce vallon. Mais depuis quand? Avant la date de 1340, le mystère subsiste.

Quant à ce nom de famille, dont l'orthographe variera souvent entre le XVIIe et le début du XIXe siècle, il dérive très probablement du prénom HENRI.

(1340) Les premiers Henriod figurent, avec d'autres noms, dans les "Extentés": HENRIODUS GAIGNY et son épouse MARGUERETA payent sur des prés "la taille d'usage". HENRIODUS filius HENRICI, taillable, est assermenté à Moustier, la même année (ce terme de "filius Henrici" indique peut-être le passage du prénom au nom de famille).

(1340) A Boveresse, HENRIODUS filius AUDETA "burgensis Novicatri" est mentionné comme veuf et père de deux fils ROLLIN et PEROSSON. Il n'est pas exclu que ce premier Rollin ait été le père de deux frères, Jehan et Girard, sur lesquels nous reviendrons.

(1359-1361-1358) Vingt ans plus tard, apparaissent un HENRIOZ fils ESTEVENON, de "Bouttes" ainsi qu'une femme HENRIOT de "Arouse", comme payant la "giète" (taxe).

Or en 1337, Rollin, Seigneur de Neuchâtel, commence à accorder "libertés et franchises" à des habitants de la baronnie alors que débutait la Guerre de Cent ans (1337-1454). Ces premiers Henriod ont-ils eu quelques échos de ces événements ! Ils ont probablement entendu parler de faits moins lointains, les batailles de Morgarten (1315) et de Laupen (1339), l'Alliance perpétuelle de Berne avec les Waldstätten (1355). C'est probable, car ... "le Vallon - traversé d'une ancienne voie romaine - voyait passer le trafic qui utilisait alors les passages du Jura, tandis que les habitants du Vautravers défrichaient les lopins de terres qu'ils étaient autorisés à occuper.... alors que le Comte Louis faisait venir de Besançon à Neuchâtel, des draps, des fourrures et d'autres marchandises à dos d'hommes et sur des bêtes de somme ... Cependant, les communications n'étaient pas sûres, les troupes de marchands étaient parfois dévalisées" (Loew).

(1397-1406) De la génération suivant celle des Henriodus, quatre individus encore dont il est impossible de déterminer s'ils sont ou non parents des précédents: GUILLAME HENRIOD fournit quatre émines de froment pour l'aumône de la chapelle de St-Pierre.

(1400-1409) JAQUET ou JAKUES HENRYOT paye, à plusieurs reprises, des amendes ou des taxes, tandis que sa femme (dont nous ignorons le nom) est payée en nature pour des travaux de "buery" (lessive), "du mandement de Madame" (Marie de Vergy, ép. Conrad de Fribourg).

(1422-1461) AMEY HENRIOD, taillable à Boveresse, serait-il le fils de l'un d'eux? Le four de Boveresse lui est "amodié".

PREMIERES GENERATIONS CONTROLABLES.

- (1371 f.1400) Contemporains des quatre personnes ci-dessus JEHAN I et GIRARD I HENRYOT sont frères et probablement fils de ROLLIN I. Nous allons les suivre dans leur descendance.
- (1371 f.1420) Ils possédaient ensemble quelques terres - probablement à Couvet et en payaient la "cense" (1371). Jehan eut aussi à acquitter une amende au sujet d'un "charrois de vendanges fait en la "coste" en l'an nonante-neuf".
- II. (1426 -59) JEHAN II (JEANNERET), probablement son fils, s'établira à Auvernier, où nous le retrouvons comme "maréchal", travaillant pour le Comte et la Comtesse, s'occupant aussi de la "garde des ânes et chevaux" pour lesquels il "ferre des chaînes", il possède aussi des terres à Cormondrèche.
- III. (1459 -84) NICOLAS I, fils de HENRIOD "fabvre" (Jehan II) y sera "grenetier". Jehan I et Girard I, ainsi que leurs fils, vivaient à une époque où se multiplient à travers l'Europe les déplacements et le trafic en vue du Concile de Constance (1414), en particulier entre les Verrières et Neuchâtel et au delà. Peut-être ont-ils contribué au transport des vivres, embarqués à partir de Neuchâtel pour être dirigés sur Constance; où le Comte Conrad de Neuchâtel accompagnait Jean IV de Châlon pour se rendre au Concile (F. Loew, p. 67).
- II. (1420 -...) Revenons à Couvet pour y trouver GIRARD I, il y paye les "censes" dues pour la chapelle de St-Pierre. Ces censes seront reprises par ses hoirs. Il a eu, en tous cas, deux fils GIRARD II et PIERRE I. Comme son père, GIRARD est "cultivateur" à Couvet. Il achète de l'herbe au Receveur, "il vend un prez geusant (=gisant) en Iaisthal".
- III. (1441 -76?) GIRARD III sera contemporain de Nicolas, grenetier à Auvernier.
- IV. (1513 -55) GIRARD IV (appelé aussi HORRIOT) est cité à plusieurs reprises comme établi à Morteau, en tant que "chappuis" (charpentier). Il est très probablement de la même lignée. D'autres Henriod (dont nous parlerons) lui sont apparentés et lui rachètent le "mex de Couvet" sur lequel ledit chappuis a un droit de propriété.
- II. (1429 -50) Avec PIERRE I, fils de Girard I, nous arrivons à l'ancêtre certain des nombreux Henriod qui se perpétueront jusqu'au milieu du XIXe siècle au Val-de-Travers, et de ceux qui - aujourd'hui à Neuchâtel, à Genève, à Zurich ou ailleurs - sont originaires de Couvet et bourgeois de Neuchâtel. Il est cité, avec Girard Henriod, comme payant "les censes de St-Pierre", puis comme affranchi en 1429. Il reconnaît "une pose de terre gisant à Boveresse", et "devoir une livre de cire" (impôt en nature) pour son "droit de la Tille" (parcelle de terre communale, mise aux enchères). Il possède un "pra" à Trémalmont et "un pou" de bois et "pras" gesant en l'"ache". En 1430 il est cité parmi les Jurés du Vautravers.

Peut-être Pierre Henriod fournissait-il aussi des "bêtes de boucherie" qui alimentaient la table du Comte. Car leur trafic régional était important, passant par le Col des Verrières. Les Comtes de Neuchâtel aussi empruntaient la route du Vautravers. Le Comte Jean de Fribourg - qui était au service de Jean de Bourgogne - est à plusieurs reprises mentionné de passage aux Verrières, faisant peut-être halte à Couvet, avec sa suite (F. Loew, p. 64, 65): Grand chasseur, il se déplaçait avec une véritable caravane lorsqu'il allait séjourner dans les Seigneuries d'Outre-Joux. En 1426-27,

il lui fallut 22 chars pour y mener ses "aiglons" (oiseaux-de-proie) pour ses expéditions de chasse.

Au cours de leur vie, Pierre Henriod et ses contemporains de Couvet durent avoir quelques échos des grands événements d'alors: des batailles de St-Jacques (1443-1444) et peut-être même de la prise de Constantinople par les Turcs (1453), et certainement du terrible incendie qui ravagea Neuchâtel en 1450.

Cultivateur, fabriquant sans doute lui-même les outils dont il avait besoin, bûcheron à l'occasion - puisqu'il possédait quelques bois, - Pierre Henriod habitait une des rustiques maisons de ce temps: "aux murs bas et épais, construits à la chaux, avec toiture en bardeaux, toiture qu'il fallait fréquemment recouvrir" (F. Loew, p.117, 121, 127).

*

Des enfants de Pierre I, deux fils et une fille nous sont connus: PIERRE, JAQUES et JEHANNETTE:

III.(1454 -94) PIERRE II habitera Buttes et fournira "des veaux à l'hôtel de Monseigneur". Il procédera, avec son frère, à des échanges de terres. C'est tout ce que nous savons de lui.

III.(1457 -94) JAQUES II, sera le père de ROLLIN II. La filiation de Jaques, les noms de ses descendants nous sont par contre heureusement précisés grâce au "testament" de leur soeur:

III.(1471 -89) JEHANNETTE, dont les biens - comme ceux de ses frères - provenaient des biens accensés à Jehan I et à Girard I par le Comte Loys (+ en 1373) et dont leur père avait été l'un des héritiers. ROLLIN II, neveu de Jehannette, sera son principal héritier. Déjà de son vivant "Jehannette Henriod vend avec Rollin Henriod, du consentement de leur avoyer Perrod Borrel, six poses de terres à Couvet (au bord de l'Arouse) au Prieur de Môtiers, Claude Livron". En 1553, une Reconnaissance, concernant l'héritage de feu Jehannette Henriod la désigne comme "ladite femme de feu Jaques CHENEVEUILLE d'Orchamps en Vennes" (Bourgogne).

Après la mort de son mari, elle s'était sans doute retirée à Couvet, où elle mourut après 1493. Son mari avait-il participé aux Guerres de Bourgogne? (Grandson 1476)?

Jehannette, ses frères, ses neveux, ont-ils eu connaissance à Couvet des exploits de Christophe Colomb et de sa caravelle qui ont donné de nouvelles dimensions au Monde d'alors (1492)? Ils avaient, n'en doutons pas, dix ans auparavant, entendu parler de la Diète de Stans et du Bienheureux Nicolas de Flue, et plus près d'eux, encore, du partage des Etats de Bourgogne entre le Royaume de France et l'Empire.

*

Des neveux de Jehannette nous n'avons de précisions que sur ROLLIN II. Nous pos-
IV.(1515) sédons cependant la brève mention d'un CLAUDE ENRIOU. Il fut incorporé (1515) "dans le contingent des troupes envoyées à Gingins". Il n'est pas exclu que ce Claude ait été frère de Rollin, ou peut-être son cousin germain, fils de Pierre II.

*

IV. ROLLIN II et ses SIX ENFANTS.

(1482 f.1523) C'est par ROLLIN II que toutes les branches qui en descendront se rattachent à la source commune des Henriod de Couvet. Grâce au "testament" de Jehannette il est fréquemment cité dans les Actes d'Archives. Rollin vécut sous le règne des Hochberg. Il paraît s'être consacré à faire valoir ses biens pour assurer l'avenir de sa famille. Nous lui connaissons cinq fils et une fille. Majeur en 1482, Rollin n'est plus de ce monde en 1525.

Il a possédé et échangé de nombreuses terres: "un morcel en la montagne de Cové", au "clos Peter", à la "Combe de Montbenin", au "Mont", au "Lachay"; six poses "au Carré", d'autres "en l'Isle rière la dixmerie de Couvet et Travers". En 1495, il entre en possession d'une "nouvelle raise" (scierie). Homme entreprenant, et dans une situation aisée, il ne paraît pas cependant avoir occupé une fonction officielle à Couvet.

ROLLIN a vécu au temps d'Erasmus (1467-1536) et de Luther (1485-1545), mais Bâle, touchée par la Renaissance, était à trop de lieues du Vautravers pour que les hommes de la terre qui y vivaient puissent en être affectés.

v. (1531) Sa fille CATHERINE, citée seulement en 1531, est l'épouse de Jehan BOULARD de Cormondrèche où elle a probablement vécu. Elle y aura peut-être eu l'occasion d'entendre à Serrières ou à Neuchâtel le fougueux Farel, avant que sa doctrine ne prenne pied au Val-de-Travers.

Les cinq frères de Catherine y cultivaient leurs terres et "fournoyaient" leur pain. Ont-ils réalisé l'importance de la crise spirituelle qu'apportera la foi nouvelle? Ont-ils été surpris par l'abandon des formes du culte? Aucune de ces questions n'a laissé de traces dans les actes officiels consultés pour Couvet.

Nous savons les cinq frères, par contre, préoccupés de problèmes plus terre à terre. Ils payeront, comme l'avait fait leur père, les "cens" sur le "Mex du Mont", que Rollin avait racheté à son parent le chappuis de Mortaulx (1522).

En mai 1523, quatre d'entre eux comparaissent devant le baillif et gouverneur principal du Comté de Neuchâtel, à savoir: "GUILLAME HENRYOT (appelé parfois le VIEUX ou l'AINÉ), PIERRE, BLAYSE, GUILLAME le JEUNE, tous frères et enfans de feu ROLLIN HENRYOT". L'ordonnance précise que ceux-ci: "complainans (exposant) quilz demeurent au lieu-dit Mont de Covet et sont longtams (éloignés) du four bannal.... que leur est chose grandement pennible daller et venir cuyre audit four au temps dyvert, m'ont prié et requis.... de leur donner faculté et licence de pouvoir ediffier et construyre ung four - ou plusieurs - sur le Mont de Covet..." (tout en continuant de prendre leur part dans l'entretien du four banal)....

Ils obtiennent gain de cause en ces termes:

"Je leur ai octroyé et octroye.... qu'ils puissent ung chacun d'eux ediffier ung four sur ledit Mont de Covet là où leur sera plus convenable pour yceluy cuyre pain pour eulx et leurs Hoirs et leurs usances de leur maison..." (mais pour personne d'autre. Ils devront par contre participer à l'entretien du four banal); "le fournier ne leur pourra, ne debvra contraindre à debvoir aller cuyre audit four bannal, ne payer aultre "fournoyage" que ladite emyne de frôment pour chacun "feug" annuellement".

De semblables ordonnances ne prenaient effet qu'après l'accord des représentants du Souverain. Or le Comté était alors baillage commun de la Confédération des douze Cantons, aussi l'ordonnance en faveur des frères Henriod se termine par:

" NOUS LES AMBASSADEURS DES DOUZE CANTONS DES LIGURS estant assemblés à Neufchatel pour ouyr les comptes et aultres receptes,

(signé) le baillif... le secrétaire d'Etat..... "

(Actes de chancellerie, 12 mai 1523, vol. I, fo 125).

On peut en déduire que tous quatre vivaient alors au Mont-de-Couvét, probablement en plusieurs foyers.

JEHAN III, leur frère, est cité à part dans d'autres actes comme "frère de Blayse feu 1553) et de Guillame le Jeune et fils de Rollin" dont il est aussi l'héritier, mais il habitait Dièsse et non au Mont-de-Couvét à cette époque. (Cl. Baillocl, Not. 1527)

GUILLAME le JEUNE, mentionné en 1494, puis dans les ordonnances ci-dessus, le sera feu 1553) encore une fois en 1532: "il vend, avec sa femme JEHANNETTE, un pâturage au Mont-de-Couvét à son frère Blayse". (Cl. Baillocl, Not.)

I. (1558 -65) JAQUES IV, seul fils connu de Guillame le Jeune, fait partie - avec d'autres Henriod - 23 Borel et 11 Petitpierre des "Rolles des Bourgeois" au cours des années qui précèdent 1565 - " qui sont icy esté a faire le serment de ceulx du Vautravers qui vous a pleu mandir à vos bourgeois du Vautravers ". Nous ne lui connaissons pas de descendance. (A.V. Rolles de Bourgeoisie X. 5. 2)

*

DIVISION en SEPT BRANCHES.

Ce sera donc des quatre autres fils de ROLLIN II que descendront tous les Henriod des générations subséquentes, Guillame l'Ainé, Pierre, Blayse et Jehan.

La première Branche (A) est celle de GUILLAME l'AINÉ - L'un de ses fils, ses deux petits-fils suivis de deux générations encore, sont descendus à Neuchâtel, y ont vécu jusqu'au début du XVIIe siècle (Tableau II).

V. (1482 f 1548) PIERRE III, surnommé MALLEFLOTTE, sera fréquemment cité au sujet de partages ou d'échanges de terres, dès 1523 et jusqu'en 1545, mentionné en tant que "feu Pierre Malleflotte" en 1548.

VI. Il a eu cinq enfants, quatre fils et une fille GUILLAMA, femme de Jaques GUYENET, qui la laissera veuve, avec six enfants, mentionnés en 1553 (Reconn. ce Hory p 480).

VI. Deux de ses fils: CLAUDY II et ANTHOINE I (seule indication les concernant) héritent la même année de leur père, par partage, quelques terres. Des deux autres fils surgiront les quatre branches suivantes:

VI. FRANCOIS I et les sept générations qui relèvent de lui constituent la branche (B) qui se prolongera et subsistera à Couvét jusqu'au milieu du XIXe siècle (Tableau III).

VI. Les trois branches suivantes auront pour ancêtres communs BLAISE II et sa femme Clauda BORREL, dont un quatrième fils, LOUYS I, cité seulement dans une lettre d'acquis (1640) ne paraît pas avoir eu de descendance. Les trois autres fils de Blaise II seront: JEHAN VIII, établi à Noiraigue, branche (C) (Tableaux IV, IVb et IVc) -

VII.

VII. JAKUES V, maréchal à Couvet, branche (D) (Tableaux V, Vb et Vc) et ABRAHAM II, meunier à St-Sulpice, branche (E)

7. La sixième branche (F) est issue de BLAISE I, fils de ROLLIN II et frère de GUILLAUME I'AINÉ et de PIERRE MALLEFLOTTE, dont le descendant le plus marquant à Couvet sera le Lieutenant Civil du Val-de-Travers HENRY-FRANCOIS IV (Tableaux VII et VIIb).

7. La dernière branche (G) est celle de JEHAN III, fils aussi de ROLLIN II, qui s'éteindra à Couvet au XVIIe siècle (Tableau VIII).

*

Pour le développement de ces diverses branches, nous traiterons tout d'abord celles qui se sont éteintes entre le début du XVIIe et le milieu du XIXe siècle, pour nous étendre davantage sur la branche de Noiraigue et les deux branches demeurées plus longtemps à Couvet auxquelles se rattachent les Henriod actuels, originaires de Couvet et bourgeois de Neuchâtel.

*

BRANCHE (A) de NEUCHATEL

Tableau II

V. GUILLAME II I'AINÉ (cité de 1513 à 1530) a vécu au Mont-de-Couvet où il fut (feu 1553) meunier". De sa femme Clauda GREDE il eut une fille MATILLE, qui épousera Etienne DUCREST, auquel en 1532 il vend "terre et maison au Mont-de-Couvet" (Cl. Baillo, not.) et deux fils PIERRE IV et JEAN IV (nous les prendrons successivement avec leur descendance respective).

VI. (1545 -1562) PIERRE IV réside à "Moustier" et y acquiert une maison et ses dépendances et en payera les censes au Sr de Diesse (1545) (Ant. Baillo).

Il a trois fils ISAAC, JEAN et PIERRE, voici successivement la descendance de chacun d'entre eux.

VII. (1587 -1632) ISAAC, ajoute à la maison paternelle "un rang d'une maison cise au village" achetée à Jacques Petit (1623, Jér. Meuron, Not.). En 1632, il fournira "de la chaux fondue pour le bâtiment du grenier du Vautravers (Arch. d'Etat, Recettes, vol. 21).

VIII. (1592 -1623) JAKUES VI, son fils, quittera Môtiers pour rejoindre ses oncles à Neuchâtel. "En 1592, Jacqz Henrioud reçoit 53 fay d'asselles pour recouvrir le toy ou lon tient les eschelles de la ville" (Arch. de la ville No. 13 Fo 123); commande renouvelée en 1595. Il paraît être couvreur de son métier. Il ne semble pas avoir eu d'enfants.

VIII. (1610 -1623) JEAN X, probablement fils d'Isaac et frère de Jacques VI, est fréquemment cité comme maçon, il fournit des commandes de "areyne" (sable) aux autorités de la ville (Arch. de la ville, janv. et nov. 1613).

VII. (1587 -1611) JEAN VI, frère d'Isaac est cité en 1611 comme: "Jean Henrioud de Covet résident en cette ville a presté le serment de Maistre ouvrier de monnoye de Neuchastel" (Manuel Cons. d'Etat, Fo 539). Il paye "la giette des Estrangers comme ceulx qui sont bourgeois du dehors", depuis 1613 (Bourserie No. 16, Fo 513) "...la première maison que Messrs.

ont fait bastir sur le pont ... est escheute à Jehan Henrioud pour XXV livres pour trois ans à la charge condition que s'il advenoit bruit de peste quil sera tenu sen deporter et payer a ratte du temps quil y demourera" cela lors des Montes des immeubles de la ville (Arch. Ville, vol. 5).

VII (1588 -1603) PIERRE V, frère d'Isaac et de Jean VI est "royer", "charron" et "fabriquant de roues"! Sa femme, Marguerite GERARD est née au Petit-Bayard "ès Verrières de ce Comté". Ils seront souvent cités en Justice, entr'autres "pour avoir calomnié l'épouse de Jehan Paris". Les demandes du "royer" pour obtenir boutique "entre les deux portes de l'hôpital et y travailler de son métier" sont refusées par MM. (les quatre Ministraux): "qu'il la cherche luy mesme et quant à la boutique à la porte près l'Hospital, MM. ne la veulent laisser jouyr à personne" (1600).

Dès l'année suivante, leur situation devient catastrophique. Une longue procédure les accuse de sorcellerie, ils sont emprisonnés "pour avoir assisté et dancé aux Assemblées et danses de sorciers vers Vielchatel, vers l'Ermitage et ailleurs".

Bien que torturés ils persistent à se déclarer innocents. Ils seront néanmoins brûlés tous les deux, comme c'était alors la coutume à l'égard de ceux qui ont été "reconnus comme sorciers" (Procédure criminelle "1535-1667" et Manuel du Conseil d'Etat, 1601). Deux ans plus tard, ... "la maison de Pierre Henrioud, dernièrement exécuté par le feu, escheue et confisquée a la Seigneurie, sera retenue par icelle pour y loger dedans l'exécuteur de la haute-justice, de quoi en sera convenu avec ses enfants, tant pour leur part de la maison comme pour les debtes". Un peu plus tard, nouvelle décision des autorités:

"A la requeste de Blayse Henrioud, son fils, il a esté dict que le bien de son père et mère exécutés seront mis au plus offrant et dernier enchérisseur et puis après, donné la légitime audit Blayse et à son frère, lesquels "vuideron" (les lieux) de cette ville" (Man. Cons. d'Etat, vol. 5, Fo 252 vo, 9 juin 1603).

(Cette maison sise à l'emplacement actuel du magasin "Sans Rival", rue du Bassin, sera revendue quelques années plus tard pour 1.200 livres).

VIII (1609 -15) BLAYSE III et JONAS I dont nous ne savons presque rien, eurent à subir, tout au cours de leur vie, les conséquences de ce dur jugement, bien que la décision de leur expulsion de la ville ait été rapportée par la suite.

VIII (1601 -1627) BLAYSE III, royer, comme son père Pierre V, ayant demandé l'autorisation d'épouser Cathelaina CHOLLET, nièce de Jehan Chollet, il fut répondu "que daultant que feu son père estoit de Couvet et qu'il est rolle avec les estrangiers..... il se doit aller espouser vers chez eulx et s'y tenir sans revenir" (Manuel Cons. d'Etat II, Fo 688, déc. 1601). Il n'en épousera pas moins ladite Cathelaine. Blayse sera parfois cité en justice pour injures, ou comme témoin "du testament de Elisabeth Tribollet, femme de Jehan Pury le Jeune (Jér. Meuron, Not. 1607). Il habite la rue de l'hospital, où en 1611 il lui est délivré, pour l'un de ses travaux de royer ... "la somme de cinq livres pour avoir "racoustré" la charette de guerre et fait les perches et les peaux de la tente" (A.V. Fo 356) 1610-1611.

X (1622 -1625) JEAN XI, seul fils connu de Blayse III, sera royer et charron, comme son père, ils sont souvent cités ensemble pour leurs travaux, "délivré à Blayse et son fils pour avoir chevillé les perches au closel du plan où l'on a tenu les genisses affines qu'on ne les desrobat, par leur peynes trois livres". (Bourserie, Fo 352, nov. 1625).
Jean XI sera le dernier des Henriod de la lignée de Guillaume le Jeune.

*

VI (1553 -1590) JEHAN IV, second fils de Guillaume l'Ainé, fut menuisier à Neuchâtel, locataire d'un Anthoine Aubert, à la rue des Moulins. Il eut deux fils de sa femme Magdelayne, veuve d'un Philippe COLOMB.

VII (1567 -1611) Leurs deux fils ont vécu à Neuchâtel une des terribles épidémies de l'époque: la peste. JEAN VII épousera la fille du premier mari de sa mère, Philippe COLOMB.

VII (1565 -1599) De son métier il est "tinturier", mais avec son frère NICOLAS II, ils fonctionneront à la demande des autorités comme "marons" (infirmiers bénévoles) pour les pestiférés.

En 1597, "Nicolas supplie MM. luy octroyer quelque habillement en récompense des services qu'il a fait pour ensevelir les morveux..." (Bourserie, 1596, Fo 128).

En 1599, la peste sévit toujours, le Conseil demande à nouveau de l'aide: "...Puisqu'il plaist à Dieu nous visiter de peste (il faut) trouver un marong et s'il est possible avoir Nicolaz Henrioudz ou celluy qui pourra estre propre pour servir..." (A.V. Man. du Cons. p. 515).

VIII (1592-) Nicolas a eu deux filles, JEHANNE (bapt. 1592) et MARIE, lui-même est probablement

VIII (1608 -1641) mort de la peste: "...accordé marchez (en 1611) avec Jehan Henrioud et sa femme et Marie leur niepce, fille de feu Nicolas Henrioud pour servir de maron pour ensevelyr et sepulturer les personnes que Dieu retirera par mort de la contagion de peste" (A.V.B. 25 sept. 1611). Marie paraît avoir épousé Jaques HUDRY et acquis avec lui les 2/3 d'une maison à Neuchâtel d'un Adalberg Purry (Abraham Du Pasquier, Notaire, avant 1641).

C'est avec ces deux filles de Nicolas et leurs cousins, déjà cités, que prend fin au début du XVIIe siècle la branche vivant à Neuchâtel des Henriod de Couvet.

BRANCHE (B) de COUVET

Tableau III

Cette branche se perpétuera jusqu'en 1879, par une Henriette-Sylvie Henriod, décédée cette année-là, âgée de 75 ans.

VI (1553 f.1596) FRANCOIS I, fils de Pierre Malleflotte (cf. p. 5 et Tableau I) est cité à plusieurs reprises avec son frère CLAUDE II au sujet de partage de biens. Sa femme

VI (1548 -1558) Jeanne N est mentionnée en 1558. En 1596, Claude sera le tuteur des hoirs de François;

VII

VII(1596 f.1647) ses filles PERNETTE (1558) et JOHANNA, mariée à Travers (1596), ainsi que ABRAHAM I, qui sera mentionné en 1610 dans une lettre de "Bois de Ban" comme possesseur de "deux morcelés de Bois gesants l'ung au Mont-à-l'Envers... l'autre à l'endroit des Combes, ...le chemin de Roche-pied-gai le jouxtant devers Joran".

De ses enfants deux nous sont sommairement connus:

VIII(1674- VIII 77) JEANNE, femme d'honn. Jonas GRANDPIERRE de Couvet, et
 (1644- f.1664) DAVID I, (en 1656) l'un des trois Henriod répartis dans les "escouades d'hommes portant armes à Couvet"; il y est désigné comme "chapis" (Arrêts du Comté). Il possède "maison, chesaux, chesayement (dépendances), curtil (jardin) au Mont de Couvet et en Bourquin un morcel de terre" et retient, deux ans plus tard (loue) "à chédal une genisse d'un an sous poil rouge "jalliotée" pour la bien garder" (Jos. Boy de la Tour, 25 mars 1660). A ses biens s'ajouteront des héritages de sa femme. Le nom de celle-ci nous est fourni par une demande postérieure de leur fille Marie (Actes de Communauté de Couvet, 15 janv. 1681): "A la demande de Marie, fille feu David Henriod d'une attestation sur ses parents et leurs moeurs, la Communauté a ordonné de luy bailler attestation que son père a été homme de bien, bon communier; sa femme, Marie-Rose BORREL-PETITJAQUEF s'étant bien comportée dans son ménage".

Ce "reconnu bon ménage" aura six enfants:

- IX(b.1644) L'ainée SUSANNE, puis
- IX(b.1649 -1681) MARIE, qui épousera Blayse FAVRE. De leurs quatre frères, seul Balthazard aura une descendance du nom. Les trois autres fils de David sont:
- IX(b.1653 -1677) ABRAHAM IV qui, en 1677 donne son serment de communier, porteur d'armes, il est "cordonnier" de métier.
- IX(b.1657 -80) FRANCOIS III prête "le serment de gager aux bois de la Commune" en 1680, après quoi on ne sait plus rien de lui.
- IX(b.1662 -1708) JEAN-PIERRE, fait partie de l'escouade de la Compagnie commandée par J.P. Clerc dit Guy en mars 1708, y étant prénommé: Pierre fils de David Henrioud. C'est la seule mention le concernant, depuis celle de la date de sa naissance.
- IX(b.1659 f.1703) BALTHAZARD I doit ce prénom à son oncle et parrain Balthazard Borel-PetitJaquet. A la mort de celui-ci (1691): "Balthazard Henriod reçoit l'habit de noces dudit Balthazard Borel, son manteau et son chapeau" de même une somme remise, d'une obligation due par le filleul (Cl. Guyenet, p. 151). Balthazard se désintéresse des affaires de la Communauté, et paye pour être exonéré des gardes de foires ou de la fonction de gouverneur (président de commune). Il meurt âgé seulement d'une quarantaine d'années. Sa femme, Elisabeth FAVRE, lui a donné deux fils: Pierre-David et Blaise; peu après le décès de son mari, celle-ci épousera en 1703 Blayse Petitpierre f. d'Abraham.
- X(b.1689 + 1778) PIERRE-DAVID aura par contre une vie active et prospère. Il ne meurt que dans sa quatre-vingt-dixième année. Son frère lui avait vendu "la juste moitié de tout son bien, tant paternel que maternel à Trémalmont" (David Guyenet, 1716). Il acquiert de nouvelles terres. Dans les Escouades militaires, il remplit une charge de fonctionnaire. Au civil, il est messelier puis l'un des gouverneurs de la Commune.

Son épouse, Judith VAUCHER, lui donne trois filles: deux JEANNE - ELISABETH (b.1725(b.1712 et b.1719) sans doute mortes en bas âge, et MADELAINE-JUDITH, qui épousera + 1812) Daniel-Henri BOREL-PETITJAQUET "morte de caducité, âgée de quatre-vingt-sept ans".

(b.1715 BALTHAZARD II, seul fils de Pierre-David, atteindra l'âge de 76 ans, sa femme + 1791) Jeanne-Marie BERTHOUD, lui survivra huit ans, morte en 1803, âgée de 84 ans.

Charpentier, Balthazard collabore aussi à la réfection du chemin qui part de Couvet en direction de Môtiers..." ..Il y sera fait un fossé près du clédar pour jeter les eaux dans l'endroit marécageux... toute cette monte sera élevée de deux pieds avec bon pavé-bâtard" (Arrêts Communauté, oct. 1749). Civiquement actif, il sera l'un des "gouverneurs", juge à la Chambre des graines, après avoir été garde de forêts et messelier. Il se rendra aussi à Neuchâtel, ainsi que onze autres Henriod de Couvet, pour y participer à la "Générale bourgeoisie" et y recevra 30 batz, pour son déplacement (A.V.X. 5.8. Neuch. juin 1751). Il sera encore l'un des délégués chargés de remettre au Capitaine DuTerreaux sa lettre de Communier (décision qui avait été adoptée en Conseil, sur la proposition de son contemporain Henry-François Henriod, alors jeune secrétaire de commune (br.(F) (janv. 1787)).

Autre aspect de la vie de Balthazard et de son époque: sa participation aux "Montes" qui se pratiquaient après le décès de communiars, permettant aux habitants du village et de ceux du voisinage de renouveler leur outillage et leur garde-robe.

Balthazard se rend à celles de Couvet et de Malmont; il y acquiert: "une nappe (pour une livre, un gros et deux batz) un martelet et des tenailles, une Bible, deux sacs à mettre le grain et deux autres de thaille" tandis qu'à la même monte, "la femme de Samuel Berthoud doit pour deux Psaumes (psautiers) un catéchisme et quatre chemises, 4 livres, 1 gros et 2 batz".

Quelque vingt ans plus tard, le fils unique de Balthazard

(b.1741 PIERRE-FRANCOIS sera, lui aussi, un fidèle des Montes, il y achète entre autres: (f.1821) "une fourche à fumier et une piochette, deux seilles et un pot de terre, une chaîne de fer, un crémailler, une vieille "coëtre" (duvet) et un long coessin avec sa foure".

Il bénéficie de la position sociale acquise par son père et possède à Plancemont: maison et dépendances, champs et prises. Comme lui, il sera Conseiller communal: "dixmier", il aura à obtenir le montant des taxes des communiars, dont les fonds nécessaires à l'entretien du pasteur. Il participera à la souscription "pour mettre en couleur le Temple". Il sera encore l'un des deux Boursiers pour les environs du village.

En tant que messelier, il fait rapport au Conseil "qu'il a gagé le fils d'Abraham Petitpierre, maréchal "écorçant une fie" à la Beaume..(1804)...on le pardonne cette fois, mais le Gouverneur devra avertir sérieusement les pères et mères à veiller sur leurs enfans". Il sait aussi défendre ses propres intérêts en séance du Conseil: "Le Sr Conseiller Pierre-François Henriod s'est récrié sur la défense qui lui a été faite de sortir sa jument.... délibéré que le Sr Gouverneur devra se rendre avec le Sr Vaillant, médecin-vétérinaire, pour faire une "contre-visite" et si le cheval va mieux, le Sr Gouverneur lèvera la défense" (1798).

En 1812 enfin, dernière citation des "Arrêts du Conseil": "Le Conseiller Pierre-François Henriod, vu son âge avancé (70 ans) et sa surdité, prie la Commune de lui accorder son congé de communier et de conseiller. On lui accorde son "congé honorable" en lui conservant sa place à l'Eglise".

Il survivra néanmoins à sa femme, Marie-Elisabeth BERTHOUD (b.1743) "morte d'hydropisie, âgée de 77 ans et neuf mois" le 3 juillet 1821.

Ils ont eu quatre enfants, habitant Plancemont:

- XIII(1769 + 1849) JULIE, qui, veuve de Jean-Pierre DUBIED, ancien et fils de feu Jean-Pierre, justicier (lors de leur mariage), sera inhumée à Boveresse.
- XIII(b.1771) ELISABETH, épousera Pierre-Frédéric COTIER, fils de feu Pierre, de Rougemont mais habitant Couvet.
- XIII(b.1775 + 1821) MARIE-ANNE, mourra célibataire à Couvet. Agée de 15 ans et placée à Boudevilliers, elle fit une malheureuse expérience que relate "un billet de Cautionnement de Jean-Louis Cornu, domicilié à Neuchâtel, comme quoi l'enfant illégitime que mettra au monde Marianne Henriod, sa nièce, demeurant à Boudevilliers, ne tombera jamais à la charge de la Seigneurie... au moyen dudit cautionnement, ladite Henriod pourrait être tolérée dans cet Etat pour y faire ses couches ainsi qu'elle le lui a demandé...." Le cautionnement est autorisé (Man. Cons. d'Etat, sept. 1790).
- XIII(b.1782 + 1846) PIERRE-FRÉDÉRIC, seul fils de Pierre-François, lui succède au Conseil de Communauté. "Dixenier" et Messelier, il sera aussi Justicier à Plancemont. Cependant, avant d'atteindre sa 50e année, il renonce à ces diverses fonctions. Est-ce pour se consacrer à son domaine agricole? ou parcequ'en désaccord avec la politique économique de ses collègues conseillers? Pour ces deux raisons peut-être ! Car: Pierre-Frédéric Henriod est cité parmi les propriétaires "qui ont refusé l'abonnement à la dîme et le mode de perception". Il possède 18½ poses à Plancemont. Les récalcitrants "seront soumis à la même chose que les autres" (Arrêts 1836). L'année suivante, "Il refuse de borner son champ à la Baumâ avec la Commune" (vol. 18, p. 227).
- Pierre-Frédéric a eu deux femmes: Marie-Charlotte VAUCHER, de Fleurier, qu'il perdra quelques mois après leur mariage, morte d'apoplexie (1814). Deux ans plus tard il épouse Louise-Emilie WOLF, de Nidau, mais résidant aux Bayards.
- Il n'a pas eu d'enfants. C'est avec lui que prend fin le premier rameau de Balthazard II, issu de Pierre-David I.

*

- X(b.1695 + 1764) BLAISE VII, second fils de Balthazard, lors d'un partage, avec Pierre-David, s'est réservé: "un muid de graine, un lic, ses habits, quelques ustensiles de "masson" et un fusil". Maçon, il sera chargé "d'ouvrages à faire au vieux "poile" (salle) de l'Ecole" 2 fenêtres, cinq pieds de haut - démolir et remonter le four - fournir les pierres nécessaires, le voiturage étant assuré par la Commune" (juin 1734). L'an suivant, "on consent que le sieur Henriod raccommode le four de la Cure" etc. Il est "résidens du côté de l'Envers de Couvet" et participera aux concours de tir des bourgeois du Val-de-Travers dont les prix comprennent "huit grands Plats par passe gravés du nom

de M. Phillemont Le Chambrier, lesquels il donne en présent auxdits Bourgeois" (A.V. X, 5.8. Nel). Il sera aussi "Boursier" et "Ancien".

Il aura, comme son frère, trois filles et un fils, de sa femme Suzanne-Marie MONTANDON (1739 + 1762). "Vu les bruits sourds" qui se répandent sur son compte, celle-ci s'était adressée à la Seigneurie. "Une information secrète sur les faits de "sortilège" imputés à la suppliante" donnera satisfaction au mari, l'accusation étant injustifiée.

Leurs filles SUZANNE-ELISABETH (b. 1726) et ANNE-MARIE (1727) moururent probablement en bas-âge, seul leur baptême est signalé.

Par contre MARIE-ELISABETH atteindra un âge avancé, puisqu'en 1819 "la pension (de la Commune) prend course au 1 avril", et MARIE-LOUISE, épousera, à Provence, Pierre-Georges DELEY.

BLAISE VIII, leur seul frère, fera le malheur de sa famille. Tailleur de pierre, il quitte Couvet pour se marier (1761) et s'établir dans la maison de sa femme Susanne-Marie HUBERT, originaire de Sauges. Huit ans plus tard, celle-ci "demande un tuteur d'office pour sa famille, car son mari, qui a déjà vendu une partie de sa maison à Corcelles, vient de vendre le reste et l'obliger de ratifier la vente en la menaçant (M.C.E. vol. 113, p. 225). Il est l'objet de plaintes répétées de la commune de Corcelles, qui menace de l'expulser. Sa femme, abandonnée, vivra pendant plus de quinze ans de charités, pour subvenir aux besoins de ses enfants. Il ne sera plus fait mention de lui.

(b. 1772) De leurs cinq enfants, deux garçons sont morts en bas âge et une petite MARIANNE aussi, âgée de sept ans (1779).

DANIEL-HENRY suivra malheureusement les traces de son père. Agé de vingt ans à peine, il épouse Louise COULA, de Wavre. Il vivra d'expédients. Des secours sont accordés à sa femme par des familles charitables. Les enfants sont admis sur le rôle des pauvres. En 1807, le Mortuaire de la Chaux-de-Fonds relève: "la mort subite du 3 courant de (Daniel)-Henry Henriod, âgé d'environ 33 ans". Deux ans plus tard sa veuve se remarie âgée de 36 ans avec un Jonas-Henri Pernet d'Auvergnier.

Des cinq enfants de Daniel-Henri: HENRIETTE, JULIE-CHARLOTTE, FRANCOIS et ROSALIE (nés entre 1795 et 1804) n'ont vécu que quelques années.

FREDERIC-LOUIS, seul, atteindra l'âge adulte. Un unique épisode de sa vie nous est connu: il a dû être mêlé aux événements politiques de 1830, puisque (d'après une lettre du Comte Bernsdorf du 20 août de cette année, MCE, vol. 179, p. 608) "Le roi a accordé grâce à Frédéric HENRIOD, détenu à Valangin et abrégé ainsi le temps de détention. - Relâcher Henriod".

Pas de descendance.

THEODORE, fils de Blaise VIII n'aura pas une vie facile: volé en 1802, "dépouillé de tout, il se recommande à une charité". Il n'en épousera pas moins, cette même année, Marie-Françoise ENARD, veuve de J.F. Guyenet et d'origine française. De cette union naîtra une petite fille qui, âgée de 3 ans, sera admise au rôle des assistés (Arrêts 1808).

En 1815, Théodore Henriod est enrôlé "dans le bataillon neuchâtelois au service de son Altesse le Prince Berthier" (1.1.15). Dès lors, on ne sait plus rien de lui, si ce n'est qu'en 1822, sa femme est veuve et que l'année suivante elle sera admise sur le "rolle des assistés" avec leur fille,

III(b.1804 HENRIETTE-SYLVIE, dernière descendante de la branche (B) de Couvet, décédée + 1879) célibataire à l'âge de 75 ans.

*

BRANCHE (E) de St-SULPICE

Descendance d'ABRAHAM II, meunier

Tableau VI

Cette branche prend son départ avec le troisième fils de Blaise II. Petit-fils de Pierre dit Malleflotte, Abraham II quitte Couvet pour s'établir à St-Sulpice. Sa descendance s'éteindra au début du XIXe siècle. Dans l'ensemble, existence difficile de cette lignée; due dans une large mesure aux malheurs qui fondront sur Abraham et plusieurs de ses après-venants.

VII(1621-1670) D'un tempérament plutôt batailleur et chicanier, ABRAHAM II est sans doute déjà à St-Sulpice, lorsqu'une "Enquête est ouverte contre lui (1642).... à devoir être chastié, au bon vouloir de la Seigneurie, pour avoir dit qu'il ne laisserait d'acheter et faire amas de grain, qu'on ne l'empêcherait d'en amasser".

Plus tard, les crues de la Reuse, puis l'incendie de son moulin (1660) anéantissent sa part de l'héritage paternel. L'attestation de cet incendie s'ouvre (Actes judic. 21 mai 1661) par ces mots: "Comme dimanche passé, entre les cinq heures du soir, il aurait plû à Dieu, le visiter de ses verges par le feu".

Abraham ne se relèvera pas de son endettement. Ses descendants en subiront le contre-coup. La plupart d'entre eux figureront sur la liste de ceux qui sollicitent des "charités".

Le nom de la femme d'Abraham II est cité comme Marguerite, fille feu Daniel PERREGAUX, à l'occasion d'un partage entre Abraham et son frère Jaques, maréchal à Couvet (mars 1658). Il aura d'elle trois filles, encadrées par deux fils, à savoir:

VIII SUZANNE (1671-1707) qui aura à comparaître en justice pour avoir eu deux enfants jumeaux avec un sien cousin, Meuron de St-Sulpice (ordonné en 1671).. "les faire réduire en prison...on délibérera par la suite plus outre". L'affaire sera encore reprise en 1676. Après quoi, Suzanne épousera (1677) Abraham CHARLET, charpentier. Veuve en 1707, elle "acquiert une portion d'un morcel de terre, réduit tant en nature de planche qu'en champ gisant rière le territoire dudit St-Sulpy...".

VIII Ses deux soeurs (ANNE)-MARIE (b. 1660 + 1701) et BARBELY (1676 - 1699) épouseront respectivement, Abraham MEURON et Jean LANDRY, meunier.

VIII(1659- f.1690) Les renseignements abondent sur BLAISE IV, fils d'Abraham II, en voici le plus important:

L'avant-veille de Noël 1659, Blaise est cité en justice avec plusieurs camarades... pour avoir transgressé le St Dimanche de préparation de Ste-Cène... et pour avoir tiré

nuitamment au dit jour et par là scandalisé les personnes en leur repos, espouventé des femmes enceintes et petits enfants". Par contre, dix ans plus tard, il lui sera accordé le 1 janvier (1669) "une Livre et trois gros pour un loup qu'il a tué".

Il succédera, avec son frère Daniel, à leur père, comme "musniers", mais en 1681, ils seront aussi victimes d'un incendie, en voici le "Testimonia": "Blaise Henrioud propose que le vingt troisième de Juin dernier passé, le feu s'alluma en sa maison, moulin, forge, raiasse, baptoire. N'ayant rien pu sauver à cause de la vehemence du feu qui contraignit memement de sauter en bas les fenêtres (divers témoins attestent, dont Daniel frère de Blaise, "avoir vu bruler lesdits Moulins nuitamment..."). Pour pouvoir obtenir des subsides des Communes, "Blaise demande d'en avoir acte. Ce qui lui est connu". Dès lors, Blaise et son frère endettés, après avoir reconstruit, "reconnaissent devoir 1400 livres au receveur Daniel Pury, en renouvellement d'une obligation de 1683". Tous leurs biens sont hypothéqués.

De Suzanne ROULLIER, sa première femme, Blaise aura trois fils et une fille, de la seconde, Marie GRILLON (épousée en 1676) il aura encore trois fils et trois filles, auxquels il y a encore lieu d'ajouter une EZABEAU (b. en sept. 1684) fille née de Jeanne Duvernois et reconnue par Blaise comme sa fille.

Le prénom d'Abraham se retrouvera trois fois chez ses fils.

X (b.1668) ABRAHAM VI a dû mourir en bas âge. Il en sera de même de JEANNE-MARGUERITE (b.1674) et d'ABRAHAM VII (b.1673), tandis que JEAN-JAQUES IV fera souvent parler de lui (Manuel de Justice) et cela dès sa jeunesse. En 1689, il est inculpé avec son père dans une affaire de vin de Bourgogne: Selon la déclaration d'Abraham Besancenet..." on aurait amené à 10 h. du soir (21 juillet) en sa maison du vin de Bourgogne, sous prétexte de cacher du froment. Peu après il arriva un chariot qui estait mené par une fille qui portoit un chapeau, mais ne la connoit pas...et à son advis, Jean-Jaques, f. de Blaise Henrioud estoit avec, et après, ils déchargèrent un tonneau et luy dit s'il voulait "gouter" ce qu'il y avoit. Il répondit que non et les laissa dans sa maison où il est encore présentement". Ordre donné que le vin soit confisqué.

En janvier 1695, Jean-Jaques.."est condamné pour coups à Jacob Meuron... et alors on visita la teste dudit Meuron et on y trouva une playe et le chapeau fendu !" Quelques jours auparavant, Jean-Jaques avait épousé Susanne REYMOND, mais il aura, au bout d'un an, un sérieux différend avec sa belle-mère, femme de Gédéon Reymond, au cours duquel il sait défendre ses intérêts:

"..Jeanne Meuron, de St-Sulpice, assistée du Sr Estienne Meuron son beau-frère, demande à Jean-Jaques Henrioud son beau-fils qu'il ait à luy "relaicher" et remettre en mains un licit qu'elle avoit presté à Susanne, sa fille, femme dudit Henrioud, conformément à un arrest du 6 aoust 1696"... "Ledit J.J. Henrioud présent, dit qu'il est content d'ensuivre ledit arrest pourveu que tous les enfans dudit Reymond promettent de le luy rendre après la mort de leur père et mère, demandant traite à vérifier que celà lui a esté promis" (Manuel du Conseil d'Etat, oct. 1696).

Il sera à plusieurs reprises condamné, avec d'autres, pour "scandale en rue", p. ex. "devant plusieurs maisons, où Daniel Henriod (son frère) "oste un venteau" et

"Jean-Jaques, une pierre en la muraille de ladite maison.." Condamnation plus menaçante, en 1698, alors que..."Ledit Sr Lieutenant forme demande à Jean-Jaques Henrioud devoir être condamné en prison pour n'avoir voulu comparaitre en Justice, nonobstant qu'il soit été jusqu'à la cinquième fois, ayant par là désobey à la Seigneurie et Justice... (l'Acte poursuit).. " a été connu que se resouvenants que ledit Henrioud fut déjà condamné il y a aujourd'hui huit jours du "bamp" pour sa non "comparaisance" et remarquant qu'il comparait, partant ne le peuvent en rien condamner.... Ledit Sr Lieutenant en a protesté et demandé savoir letout par écrit afin d'endonner avis à la Seigneurie. Ce qui luy a été connu" (Manuel de Justice, V.de T.).

Tant et si bien que les affaires de son Moulin iront à vau l'eau, aboutissant en 1729 à ce que:

"..sur Requette de plusieurs créanciers de J.J. Henriod de Couvet demeurant à St-Sulpy, exposant que M. le Conseiller Rougemont s'étant mis en possession et rendu maître généralement de tous les biens dud. Henriod pour se payer de ce qu'il luy devoit, ce qui cause un préjudice très considérable à ses autres créanciers, c'est pourquoi ils supplient afin que chacun puisse retirer ce qui luy appartient, qu'il soit ordonné que les biens dudit Henriod soyent mis en décrêt et "égalation". (Les créanciers seront renvoyés à se pourvoir contre le Conseiller Rougemont) (Man. Cons. d'Etat, 28 févr. 1729).

Les hoirs de Jean-Jaques IV, et de Susanne, née Reymond, seront SUSANNE-MARIE, (n.1696 et citée en 1728) ép. Jean-Henri BESANCENET, ainsi que l'un des deux derniers meuniers Henriod, Abraham XIV.

b.1698-1751) ABRAHAM XIV, Garde des foires à Môtiers et Couvet, habite néanmoins à St-Sulpice où (en 1727) "il fait prier le Communauté de luy tendre la main pour l'aider à rétablir l'Etang de son moulin, forge et arnois...entièrement ruiné par l'impétuosité de l'eau.." L'année suivante, comme hoirs de Jean-Jaques IV, fils de Blaise IV, Abraham XIV et sa soeur auront "une taxe à payer sur les bâtiments en ruine de feu leur père, à savoir moulin et forge". Nouvelle requête d'Abraham (en 1743) demandant "quelque chose pour raccomoder ses harnois. Econduit, d'autant plus que lesdits harnois ne luy appartiennent plus !"

Abraham XIV est probablement celui des Henriod qui fut "guet" de nuit à Couvet. On précise à son intention les obligations de cette fonction (Arrêts Comm. de Couvet, 4.10.1739):

"..Les Srs Gouverneurs... ont fait la tournée du village pour trouver auprès des particuliers une pention et un gage pour l'établissement d'un GUET dans le village. La liste de tous ceux qui sont offerts volontairement montant environ à 75 livres foibles et Abram Henriod ayant offert ses services pour une année entière au prix de 90 livres foibles, un pied de bois, et luy fournir une robe, il a été arrêté qu'on le reçoit en cette qualité, moyennant les réserves et astrinctions cy-après écrites qu'il devra ponctuellement effectuer: 1) "faire rapport au Châtelain" 2) "veiller soigneusement à la seureté publique pour empêcher, de tout son possible, le scandale et le désordre qui pourroit arriver dans le village, comme aussi aux malheurs et facheux accidens, dont Dieu nous préserve". 3) "guet, une fois par heure, toute la nuit, en commençant une

heure après la Retraite sonnée et finir à deux heures du matin (du 15 avril au 15 septembre) et du reste du tems finir à quatre heure du matin". 4) "Il criera régulièrement les heures comme suit... (le 3me vis-à-vis la maison Daniel Henriod...".

"Ensuite de quoi, il a été arrêté qu'il sera dressé un Rolle de tous ceux qui n'ont rien voulu contribuer à la pention dudit gué, afin de les faire servir à leur tour autant de fois qu'un chacun pourroit faire, suivant ledit arrêt rendu...".

Abraham XIV n'a pas laissé de descendance.

VIII. Comme nous l'avons déjà indiqué, Marie GRILLON, seconde femme de BLAISE IV, a donné à son mari trois filles et trois fils:

IX. MARIE-MARGUERITE, née en 1677, trois ans après sa demi-soeur du 1er mariage, Jeanne-Marguerite. Celle-ci probablement morte en bas âge, puisqu'une seconde fille de Blaise IV et de Marie Henriod, sera appelée aussi JEANNE-MARGUERITE (b.1684). Agée de 31 ans, elle épousera Jean-David MARTIN. La troisième fille est SUSANNE-MARIE; nous ne possédons que sa date de naissance (1686).

IX.(b.1680) Des trois fils du second mariage de Blaise IV, l'aîné sera ABRAHAM VIII, portant le même prénom que deux de ses demi-frères. Agé de 19 ans, il participera le 23 avril 1699, au Temple de Môtiers, à la déposition collective de nombreux communiens de Couvet et de St-Sulpice (dont 7 Henriod) concernant le Prince de Conty, prétendant à la succession de la Duchesse de Nemours. En 1741, il sollicite une charité et trois ans plus tard il est encore cité comme "devant remettre à ses créanciers un morcel de champ à la Sagneta rière St-Sulpy".

IX.(b.1683) LOUYS II n'est mentionné que dans une volée de catéchumènes 1701.

IX.(b.1698) Par contre, DANIEL II, le plus jeune des dix enfants de Blaise IV, devenu "masson", (1729) émigrera au Pays de Vaud où il épousera Marie CONNOD des Clées, dont il aura trois enfants, nés à Morges; dont nous ignorons la destinée: JEAN-ANTHOINE (b.1724), MARIE-FRANCOISE (b.1725) qui épousera (en 1756) Anthoine CLAPAREDE, lui aussi de Morges, et JEANNE-MARIE (b.1727).

*

VIII. Avec Blaise IV, son frère aîné, DANIEL I sera l'héritier du moulin et de la forge de leur père, Abraham II. Par la suite, il sera mentionné comme "maréchal"; la Justice aura souvent à s'occuper de lui: En 1686 "pour batterie"... "ayant voulu contraindre des marchands, étrangers à notre religion, à jouer avec luy et après avoir gagé leur argent, mesme les battre et maltraiter.." (Man. Justice 19.6.1686)... "accusé d'avoir renversé par terre Jonas Borle, Ancien (28 nov. 1691). En 1696, sa femme et son fils "demandent grâce et pardon de l'action commise par luy en tirant des coups de fusil par les fenêtrés dans la porte de J.J. Besancenet avec lequel il avait été en débat et dispute". Il sera condamné à 3 jours et 3 nuits au pain et à l'eau, puis en Justice, il demandera pardon à Dieu et à S.A.S."

Il comparaitra plusieurs fois encore en Justice, en particulier pour une affaire de faux-monayage, dans laquelle il est accusé de complicité avec son fils Abram... "ayant fait certaines machines ou presses de fer pouvant servir à des usages suspects

de fabrique ou de "remarque" d'espèces... Ils avouent, après quelques tergiversations qu'ils avaient fait par ordre de J.P. Thiébaud une presse de fer qui pouvait peser environ 80 l. de la figure et du modèle de dessein en papier (remis au Sr Roy capitaine et châtelain)... ledit Thiébaud répond à son tour "qu'elle devait servir à une imprimerie et qu'il l'avait envoyée à Besançon...". La décision, prise en Justice, sera: (arrêt du 20 févr. 1719, Man. du Cons. d'Etat, p. 516, 517) "prise de corps contre ledit Thiébaud et contre lesdits Henriod qui, quoiqu'ils ne soient pas encore convaincus d'être complices dudit Thiébaud, sont d'ailleurs punissables pour avoir fait ladite machine sans avoir informé leur officier ainsi qu'il est ordonné..." Père et fils seront punis de trois jours et trois nuits de prison.

Daniel I est encore cité comme témoin en déc. 1724, et meurt probablement au début de 1725, puisque le décès de sa femme est enregistré le 8 avril 1725, comme Magdelaine REYMOND, veuve de Daniel Henriod, de St-Sulpice.

X(1677, D'elle, il a eu deux fils: Abraham IX et FELIX, cité comme parrain de Marie-Margue-
1681) rite, sa cousine, fille de Blaise IV, puis comme père de CHARLES I, baptisé à Travers,
(1681) le 11.9.1681.

X(b.1681, ABRAHAM IX, qui a repris la forge de son père, annonce en 1701 le décès d'Abraham
701-47) Meuron, mari de sa tante (Anne-) Marie Henriod, puis en 1722, de celle-ci, morte sans enfants et sans testament; il réclame de ce fait son héritage. En 1707, il a fait partie, inscrit comme Abraham ARRIOT, "de l'Escouade des sergent". On le retrouve, en 1745, cité dans "une lettre de taxe" au sujet d'une "obligation, avec Marie-Elisabeth MEURON, sa femme, sur un morcel de terre au Champ des Loups, St-Sulpice, pour cautionnement en faveur de Daniel et Jean-Henry leurs fils, envers la Chambre des Tonneliers et Vignerons de Neuchâtel (13 mars 1745)". Enfin, en 1747 "145ème, dans la liste du "Rolle des Bourgeois du Vautravers et des Montagnes", venus en Générale Bourgeoisie, le 7 juin, où il reçoit 30 batz, pour son déplacement".

Du mariage d'Abraham IX et de (Marie-) Elisabeth Meuron sont issus quatre fils et une fille: MARIE-MAGDELAINE (b.1703 + 1775) épouse de Claude-Anthoine REYMOND.

(b.1721) CHARLES-PHILIPPE, le plus jeune des fils, est probablement mort en bas âge.

(1706 DANIEL III, épouse Susanne-Marie DUBOIS en 1730. Veuve, en 1750, elle obtient
f.1750) "une charité sans conséquence". Son mari, seulement mentionné comme "garde de foire" à Couvet, bien que domicilié à St-Sulpice, ne lui a pas donné d'enfants.

(b.1712 JEAN-HENRY I, "coutelier" de son métier deviendra surtout un quémandeur profes-
avt. sionnel. En 1738, il épouse Susanne-Marie, fille de Henry FAVRE, "munier". Il demande,
1778) la même année l'assistance de la Bourgeoisie en faveur de sa mère "pour un "orval" d'eau débordant de l'Areuse qui a fait de gros dégats au moulin de Doux, à St-Sulpy". En 1742, il est "éconduit" vu que luy et sa femme sont jeune(s) et ont de bonne(s) profession(s)". Il n'en renouvellera pas moins ses demandes de charités, et cela jusqu'en 1763. En 1753, il est établi à Serrières. L'année suivante, nouvelle demande "en faveur de sa mère, veuve, établie à Neuchâtel". La réponse de sa commune d'origine (Couvet) sera prudente: "accordé 7 batz qui seront remis à sa femme par quelqu'un de confiance".

L'ultime décision des autorités à son égard (Man. du Cons. d'Etat, 5 juin 1758) stipule que "Jean-Henri Henriod, coutelier, ayant, pour raison de ses débauches continuelles, de sa dissipation et de son infidélité, besoin de correction, il a été renvoyé à MM. les Quatre Ministraux". Puis "envoyé le 7 juin dans une chambre de l'Hopital et qu'on lui doit préparer une chambre de la Maison de charité".

Vingt ans plus tard (10 mars 1778) par Décret, "...le Conseil a accordé à l'hoirie de Jean-Henry Henriod et de Suzanne Marie Favre "l'égalation" (liquidation) de leurs biens et dettes".

Ils ont eu sept enfants, quatre fils puis trois filles, celles-ci mortes jeunes ou restées célibataires: SUSANNE-MARIE (b.1744 + 1808), MARGUERITE-JUDITH (b.1746) et MARIE-LOUISE (b.1749). De CHARLES-DAVID, le dernier-né des fils, nous ne connaissons que sa date de naissance (1747).

(b.1740) FRANCOIS-LOUIS IV sera encore mentionné (1753) avec ses deux autres frères.

(b.1737 + 1791) L'aîné, DANIEL-HENRI I, qui sera "coutelier" comme son père, à Serrières, reçoit son "certificat d'apprentissage du coutelier J.J. Chedel dont il est l'apprenti".

(Del. Brenet, Not. 1763). Il sera impliqué dans la "Procédure" qui suivit l'assassinat de l'avocat Gaudot: (1768, Actes judiciaires)... "le Maire, en ce qui concerne Henriod l'aîné, coutelier, ayant fait faire la lecture de ce qui est à sa charge (a demandé) à ce que ledit fut condamné à une peine extraordinaire et aux frais en résultant..."

"(un témoin ayant déclaré:... " au même moment je vis Henriod l'aîné jeter des pierres contre les vitres de la maison, je lui dis: cesse ! mais l'air échauffé qui le possédait pour lors l'engagea de me dire quelques mots... dont je ne puis me rappeler!..." (Avec d'autres artisans) Daniel-Henry sera condamné "pour jet de pierres et avoir cherché à faire sauter avec un marteau la porte d'en bas, à être incarcéré".

Autre épisode de sa vie, le Sr François Dardel avait fait une loterie à La Neuveville pour liquider certaines marchandises, il cite Daniel Henriod, coutelier, en justice (Man. Just., févr. 1790). Ce dernier "aurait pris 3 billets de la loterie, se serait rendu aujourd'hui 17 courant dans la boutique dudit Sr Dardel pour faire examen de la dite liste du tirage... (ses billets) s'étant trouvés blancs, ledit Sr Henriod a pris de l'humeur au point qu'il s'est permis d'insulter et d'injurier led. Sr Dardel en lui disant chez lui et en présence de témoins que sa loterie était de mauvaise foi... une véritable volerie et friponnerie". Cité "le 19 courant...aux fins de l'obliger à se rétracter, il déclare le reconnaître pour un brave et honnête homme et pour être incapable d'avoir fait une loterie de voleur... Sur les exhortations de M. le Maire, Daniel Henriod a retiré à lui les injures proférées".

Le 7 oct. 1807, "âgée de 72 ans, meurt Jeanne-Esabeau THEINET, "veuve" Daniel-Henri Henriod de Couvêt, bourgeois externe de Neuchâtel" sans enfants connus.

(b.1742 + 1824) Fils, lui aussi, de Jean-Henri I, SIMON-ABRAHAM II portera le même prénom que son oncle. Il sera à son tour "coutelier" à Serrières, où il mourra, âgé de 82 ans, sept ans avant sa femme Marie-Henriette PENSEROT, "décédée de caducité" en 1831.

(b.1718 après 1765) Revenons à cet oncle SIMON-ABRAHAM I, fils d'Abraham IX dont la brève descendance mettra fin à cette branche de St-Sulpice. A la mort de sa femme, Catherine VOUILLOUX,

d'Areuse (en 1765, à Neuchâtel) il est encore mentionné comme "meunier" mais n'habite plus St-Sulpice. Un seul incident, au cours de sa vie, nous est connu (Man. Just. 17.6. 1747): "formé demande à Simon Henrioud et à Pierre Vuillou pour batterie avec sang".

Six enfants, au moins, naîtront de ce mariage, dont trois fils et trois filles.

I. L'aînée de celles-ci, HENRIETTE (b.1746 et citée jusqu'en 1783) a eu comme parrain François Perrot, avocat et comme marraine Henriette Tribolet, fille du Conseiller d'Etat. On la retrouve à St-Sulpice (en 1779) participant aux "montes" où elle acquiert "une nappe pour le prix de L. 1.2.9". Quatre ans plus tard, à Couvet, "on quitte Henriette Henriod pour un intérêt qu'elle a payé 15 jours après les deux mois de l'échéance".

II. Les deux soeurs d'Henriette sont SUSANNE-ISABELLE (b.1759) et SUSANNE-MARIE-ELISABETH (b. 1760 + 1794) mariée au cordonnier Daniel-Henri BARBE, originaire du Locle.

III. XI(b.1749) Leur frère CHRISTIAN-DAVID a été baptisé à Neuchâtel. Il est probablement l'un des "trois enfants morts en bas âge" cités sans indication de prénoms, ensevelis à Neuchâtel en 1751, 1753 et 1754.

XI(b.1745? + 1793) SIMON, l'aîné des fils de Simon-Abraham I, aurait été "vigneron" à Serrières, mais en 1779 il habite Engollon; les archives de Valangin précisent que "on a accordé l'habitation dans ce lieu à Simon Henrioud de Couvet, bourgeois de Neuchâtel". Il y bénéficiera de charités jusqu'à sa mort (en 1793): "le 3 juin on a ensevely Simon Henrioud, trouvé dans le lac, noyé près de Serrières". Le Manuel du Conseil d'Etat ajoute: (1 juillet) "Les 1 et 12 juin derniers, on a trouvé dans le lac les cadavres du nommé Henrioud et de la veuve Borel-Iker. D'après les verbaux, il n'a pas été attenté à la vie de ces deux personnes, mais qu'elles se sont donné la mort".

La veuve de Simon, née Marie NICOLE, continuera à obtenir des charités jusqu'en 1797. Pas d'enfants connus.

XI(b.1754 f.1822) JEAN-JAQUES-SIMON, troisième fils de Simon-Abraham, est "perruquier" de son état et vit à Neuchâtel où il épouse (1780) Catherine-Euphrasie GUYENET, de Couvet. Ils auront trois enfants:

XII. MARIANNE-FRANCOISE (b.1781)

XII(b.1785) (1813) FRANCOIS-LOUIS VII (1813) et JEAN XIII demandent ensemble, au moment de quitter le pays, que la Commune leur accorde leur lettre d'origine. Celle-ci leur est remise, signée par le Lieutenant-Civil H.F. Henriod, en tant que notaire (18 janv. 1813).

Jean, domicilié à Tüttlingen (Württemberg) demande, le 6 février suivant un "Certificat d'exemption de service militaire". Il lui sera répondu: "Nous, le Président et les Gens du Conseil d'Etat... certifions et déclarons à la requête de Jean Henriod, fils de Jean-Jaques, également bourgeois de la Ville de Neuchâtel, dépendance de la Principauté, qu'il n'existe dans ladite Principauté aucun service militaire que celui de la Milice auquel sont astreints... les sujets résidens en icelle et dont sont exempts ceux qui, tel ledit... séjournent - l'Etranger". (signé, le Secrétaire du Conseil d'Etat, Fréd. Aug: de Montmollin. Actes de Chancellerie, vol. 31, fo. 399). Ce certificat lui (ou leur) permettait d'éviter toute conscription à l'étranger. Ils s'étaient sans doute rendus en Württemberg pour y trouver du travail. Y ont-ils

fait souche? Si ce n'est pas le cas, Jean XIII et François-Louis VII seraient les derniers descendants de la branche des Henriod de St-Sulpice.

*

BRANCHE (G) de COUVET

(Tableau VIII)

- V.(1527
f.1553) JEAN III, seul fils de ROLLIN II, n'a pas pris part à la Convention de ses frères pour l'obtention d'un four au Mont-de-Couvet en 1523, parce qu'il habitait alors Diesse. Il est probable qu'il a réintégré Couvet par la suite puisque c'est là que se succéderont ses descendants, jusqu'à la IXe génération.
- VI(1583
-1597) Peu de renseignements aussi sur JAQUES III qui paraît avoir été le seul fils de JEAN III, mais sera mentionné comme "franc-sergent" (homme libre) et remplira la fonction de "dixneur des terres nouvellement défrichées" (Recettes V.de T.)
- VII(1638
+1650) De JEAN IX, son fils, seul le partage de ses biens nous est relaté, grâce auquel nous connaissons le nom de sa femme, Elisabeth TISSOT et de ses cinq enfants, dont deux sont encore mineurs en 1652, lors de ce partage:
- VIII. PERNON, l'aînée des filles de JEAN IX, épousera Jean JEANJAQUET. La seconde,
- VIII. SUSANNE, sera femme de Anthoine JEANRENAUD. MARGUERITE, la troisième, celle de Pierre BLANC en 1666.
- VIII(1646
- 1682) Leur second frère, JAQUES X, a dû demeurer célibataire; il aime à courir les bois et à voir du pays. Porteur d'armes (1674, 1676), il reçoit, au cours d'une même année, (1682) "cinq batz, à Cressier, pour avoir tué un loup" et de Môtiers "une livre six gros, pour deux ours qu'il a prix vif" (rendus-comptes des gouverneurs).
- VIII(1633
f.1669) ANTHOINE IV, aîné des enfants de JEAN IX, devient, à la mort de celui-ci, tuteur de son frère Jaques. Il possède au "Carré de Couvet" et à "Gonchière" un morcel de terre par héritage. Il aura pour femmes: 1) Jaqua FABVRE (+ 1647 ou 48) et 2) Sarra MAUBLANC, qu'il épouse en 1649. De son premier mariage il a eu trois enfants et deux du second. En 1654 il avait obtenu aux "mises" le four de la communauté de Couvet. Il fut aussi messelier. On le trouve encore inscrit "parmi les hommes portant armes" de Couvet.
- IX(1651-58)
(+1664) JEAN XII, l'aîné du premier mariage d'Anthoine IV, cité comme "garde de foire" puis "juré", l'est encore comme "prêtant le serment aux bois", mentionné enfin (alors que décédé) en mars 1664, alors que son père demande "d'être mis en possession des biens délaissés par feu Jean Henriod son fils, décédé sans hoirs".
- IX. MARIE (b.1645,1671) sa soeur, nous est connue par une attestation médicale (Actes judiciaires, 1671) comme "fille d'Anthoine Henrioud... ayant été atteinte à un pied d'un ulcère malin et corosif, qu'elle avoit depuis environ trois ans, et estoit encore malade par tout le corps d'une grande fièvre bélieuse et se jettois aussi dans ledit pied, qu'en espéroit-on que la mort? En sorte qu'il fallut y couper le gros orteuil et tirer plusieurs os dudit pied. Mais par l'assistance de Dieu, ledit Petitpierre, appelé par Dieu à l'art de chirurgie, l'a rendu entièrement saine et guérie".

IX. ELISABETH (b. 1647-1711), seconde soeur de Jean XII, aura comme premier mari Daniel BORREL, dont elle sera bientôt veuve. Elle épousera ensuite Balthazard BERTHOUD-dit-MAUBLANC. Lors du mariage de sa fille du 1er mariage, Marie-Marguerite BORREL (1711) avec Jonas BERTHOUD, elle lui cédera "maison et terres au Carré de Couvet" héritées de son père.

Des deux enfants du second mariage d'Anthoine IV avec Sarra Maublanc, JAQUA (b. 1650) et ABRAHAM X (b. 1653), seules leurs dates de baptême nous sont connues.

C'est ainsi qu'avec Jean XII et son demi-frère Abraham X s'éteint la branche (G) de Couvet.

BRANCHE (C) de NOIRAIGUE

Descendance de Jehan Juré

(Tableaux IV, IVb, IVc).

VI et V Fils de BLAISE II (Tableau I) et petit-fils de PIERRE dit MALLEFLOTTE, JEAN VIII quitte Couvet pour s'établir à Noiraigue, comme "musnier" (meunier). Il sera nommé VII (1596- f.1659) "Juré" à Travers (1596). Il est souvent appelé à être témoin pour des Actes notariés; mais il aura aussi à comparaître en justice, par exemple "pour une batterie, le soir du jour de foire de Môtiers"(1651), puis à Boudry "au sujet de certain mesus faict par le serviteur dudit Henryoud dans le Bois banal du Champ du Moulin" (1652). Son épouse, Esther MEURON, lui apportera quelques biens d'un partage de sa famille (1643), mais il ne fera pas fortune, car, après sa mort (avant nov. 1659), "sa vefve et enfans" ont à faire face à des dettes et au remboursement d'hypothèques. On accorde à celle-ci (1666) "de luy quitter gratuitement ce qu'elle doit de reste" (Manuel de Justice, Fo. 97). C'est aussi qu'ils ont eu huit enfants, quatre filles et quatre fils:

VIII ROSE (b. 1641), MARIE (b. 1643), ELISABETH (b. 1648) et SUSANNE (b. 1652), épouseront respectivement: Pierre DUBOZ, Jacob EMMONIER, Daniel BORREL et David GENNET.

VIII(b.1633) L'aîné des fils de Jean VIIIb, sera cité comme étant en France en 1676, mais mentionné auparavant (1669) comme fils de Jehan, juré, avec son frère JEAN-PIERRE II, sur lequel nous n'avons pas d'autre précision.

VIII (b.1650) La lignée de JEHAN "Juré" se perpétuera par ses deux autres fils FRANCOIS-LOUIS (1er rameau) jusqu'au début du XXe siècle et par JAQUES (2me rameau), dont sont issus les Henriod actuels de la branche de Noiraigue.

*

1er rameau

VIII (b.1647 + 1721) FRANCOIS-LOUIS I a-t-il été meunier, comme son père ? nous l'ignorons. En 1667, il épouse Susanne FERRIN, fille de Jonas "masson", et peu après "avec les bourgeois forains qui habitent Neuchâtel, il passe la revision des armes" (AVX Fo. 4). Il sera à plusieurs reprises "garde des foires". Par la suite, sa vie sera grandement affectée par les incendies de Noiraigue, en 1705, et plus encore par celui de 1719. A la suite du premier, il reçoit un secours "pour avoir été bruslé", renouvelé l'année suivante "pour lui aider à rebâtir" (arrêts Comm. de Couvet).

L'incendie de 1719 est désastreux pour Noiraigue. Les autres villages du vallon apportent leur concours aux secours qui s'imposent. C'est le cas en particulier pour Couvet, dont les Arrêts de communauté des 16 juin et 6 août font foi: ..."Assistance à ceux de Noiraigue qui sont étez incendiés hier; dont le village a été tout brulé, à la réserve de l'Eglise et de trois maisons"

(A Couvet on passe de maison à maison pour obtenir des communiens une substantielle collecte)... "pour ce qu'ils voudront librement donner... et après, la Commune y joindra de son bien..." (Le montant de la collecte atteindra 289 livres, plus des céréales, des habits et du linge, le tout faisant 500 livres). Le 15 novembre enfin, Couvet fait un geste spécial en faveur de "François-Louys et Jaques Henriod, frères, nos communiens

pour l'incendie arrivé en leurs maisons de Noiraigue au mois de juin passé. A chacun vingt-cinq livres".

Les secours charitables se renouvelleront d'année en année, d'autant plus que depuis 1718 François-Louis est impotent et sa femme aveugle.

Ils ont eu cinq enfants. De leurs deux fils, seul JEAN-JAQUES perpétuera la lignée de FRANCOIS-LOUIS. De leurs trois filles, JEANNE (b. 1669), SUSANNE (1672) et LUCRECE (1674), celle-ci seule se maria (en 1713) avec David ROBERT du Locle et bourgeois de Valangin, mais qui était alors paroissien de Travers.

De FRANCOIS-LOUIS II nous ignorons la date de naissance. Il n'est cité qu'à deux reprises parmi "les habitants et résidens rière le Val-de-Travers qui n'ont pas fait les exercices (militaires)".

Avec JEAN-JAQUES II, les années de malheurs et de pauvreté se renouvellent:

"Requête de la Communauté de Noiraigue... pour que soyent "surcisses" les instances du procès intenté à Jean-Jaques Henriod par devant la Justice de Rochefort par les Communautés de Colombier, Bôle, Rochefort, Areuse et Brot... au sujet de quelques bois coupés par les particuliers de Brot du côté de la Clusette à luy remis par la Communauté de Noiraigue". (Noiraigue prétend que ce bois appartient audit Jean-Jaques. On sursoit.) (Manuel de Justice, p. 285, 10 juillet 1724).

"Sur la requette de J.J. Henriod de Noiraigue, fort pauvre, on luy a accordé un Ecus blanc en charité pour l'aider à débarrasser son "closel" sur lequel il est tombé quantité de pierres de la montagne" (Manuel Cons. d'Etat, p. 626, 18 déc. 1725).

"requette de J.J. Henriod, de Noiraigue pour) autoriser la saisie qu'il a fait d'une vache et d'un veau qu'il avoit vendu à un Allemand qui s'est évadé sans luy payer; vu que d'autres personnes voudroient former d'autres prétentions sur lesdites bêtes pour être aussi payées de ce que ledit Allemand peut leur devoir". (Le requérant est renvoyé auprès du Mayre de Travers auquel "il est ordonné de luy faire administrer bonne et brève justice dans cette affaire"). (Manuel p. 44) 14 févr. 1736.

Dès 1746 Jean-Jaques II aura souvent recours à la charité de Couvet, sa commune d'origine, pour faire vivre sa petite famille. Après avoir eu un fils illégitime, nommé JEAN, d'une Susanne Roulet (qui épousera la même année (1701) un fils de Renaud Monet dit Ganachon), Jean-Jaques convole en justes noces (1706) avec Anne-Marguerite PERRET, fille de David, dit des Prise de la Sagne, habitant Noiraigue. Ils auront deux enfants, ANNE-MARIE, née la même année et FRANCOIS-LOUIS, du même prénom que son grand-père. Après la mort de leur père (1759) leur mère continuera à solliciter des secours officiels, qui ne lui seront pas toujours accordés.

FRANCOIS-LOUIS III. Les informations le concernant sont sommaires: il prend part au catéchisme avec dix autres garçons et sept filles. Il épouse Madeleine ROULET de Fretreules et de Rochefort. Il est témoin d'un acte notarié. Sa femme lui survivra.

De quatre de leurs huit enfants nous n'avons trouvé que la date de leur naissance, et dans un cas l'indication de participation au catéchisme de la paroisse, ce sont: MARIE-MARGUERITE (b. 1730) JEAN-JAQUES IX (b. 1731), SUZANNE-MARIE (b. 1735, 1751), DAVID V (b. 1742).

I JEANNE-MARGUERITE, par contre (b. 1732) épousera en 1753 un cousin de son père, Jean-Jaques HENRIOD, lui aussi de Noiraigue.

I (b.1740 ELISABETH, bergère dans sa jeunesse, sera citée d'année en année comme émargeant
-1821) aux fonds de charité jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans.

I (b.1737 Brefs aussi sont les renseignements sur JEAN-JAQUES X: à part l'indication de ses
+ 1800) deux mariages, le premier en 1761, avec Suzanne-Marie BLANC de Travers, dont il aura deux filles portant toutes deux le même prénom de SUZANNE-MARGUERITE (b. 1762 et 1766).

II Pour son second mariage, l'élue sera Elisabeth PERRIN, de Noiraigue. Après avoir conclu un traité de mariage devant notaire (8 août 1768), il aura d'elle encore sept enfants.

(8000)
(1871)
Un seul autre aperçu de sa vie: "La Requette de David Roulet de Noiraigue (pour excès commis dans ses forêts par les nommés David Joly, Jonas-François Monet et Jean-Jaques Henrioud, au mépris des arrêts et ordres du Gouvernement..." (Contentieux p.14).

Des sept enfants de JEAN-JAQUES X et d'Elisabeth PERRIN, voici l'énumération:

II JEANNE-MARGUERITE (b. 1770), SUSANNE-MARIE (b. 1772 + 1839) épouse de Henri-Louy GRISEL,
II MARIANNE (b. 1775), MARIE-HENRIETTE (b. 1777) dont Jean-Pierre MARIDOR, de Fenin, sera
II le mari; CHARLES-DAVID II (b. 1779) reçoit sa lettre d'origine en 1801. Une seconde
II MARIANNE (b. 1784) qui, souffrant d'une main et empêchée de travailler "obtiendra des charités" en 1802 et 1803.

II (b.1769 Leur frère aîné, JONAS-FRANCOIS II, cité comme "coutelier", n'eut pas une vie plus
+ 1831) facile que celle de ses parents. Il aura, à plusieurs reprises, recours à la charité de sa commune d'origine, en 1811 on l'autorise à "marquer du terrain pour plantage de pommes de terre et jardinage et quant au bois mort qu'il sollicite, on le renvoie à la commission forestière". En 1809, il avait "prêté le serment (de communier) sur la main du Président (le notaire H.F. Henriod "br.(F)"). Sa femme, Marie-Henriette PERRENOD, originaire des Ponts et de la Sagne, lui survivra deux ans, sans lui avoir donné de descendance.

I (b.1746 PIERRE-HENRY, "cloutier", fils de FRANCOIS-LOUIS III, aura de la descendance jus-
+ 1789) qu'à la XVe génération. Lors de son premier mariage (1767) avec Jeanne-Marguerite JORNOD, - qui lui donnera deux filles: JEANNE-MARGUERITE (b. 1768) et SUZANNE-MARGUERITE (b. 1769, 1786) - il se plaindra auprès des autorités de ses beaux-parents: "...sur requête de Pierre-Henry Henrioud de Couvet et Noiraigue exposant qu'ayant épousé depuis quelque tems Jeanne-Marguerite, fille de David Jornot et de Benditte Perrin, de Noiraigue, et remarquant que son Beau-père et sa Belle-mère ont une conduite qui ne peut tendre qu'à la ruine de leurs Enfants, il supplie le Conseil, vu qu'il a mis inutilement en avant tous les moyens raisonnables pour leur faire changer de conduite et qu'il n'a d'autre bien pour vivre que son travail, de vouloir l'autoriser à renoncer, au nom de sa femme, aux Biens paternels et maternels, pour rendre sa femme et ses enfants "irrecherchables" de toutes Dettes à venir, sentant bien qu'il ne peut s'exempter de payer les dettes actuelles". (Il est autorisé à se présenter en Justice du Val-de-Travers - Manuel du Conseil d'Etat, 30 janv. 1770).

II Il perdra sa femme, un an plus tard, et épousera (1772) Elisabeth SANDOZ, origi-

naire du Locle, Rochefort et Brot. D'elle il aura encore sept enfants: une nouvelle JEANNE-MARGUERITE (b. 1773), ensuite trois fils (sur lesquels nous reviendrons), puis HENRIETTE (b. 1783 + 1830) qui, les dernières années de sa vie, fut vivement intéressée, avec son amie Sophie Terrisse, par le grand mouvement religieux du "Réveil". Les deux plus jeunes (grâce à des papiers de famille fournis par l'intermédiaire du pasteur Julien Bourquin) vont pouvoir se faire plus amplement connaître que leurs frères et soeurs. ROSE-MARIE (b. 1785 + 1864) épouse en 1813 le pasteur Jean-Frédéric MORTHIER à St-Martin. Elle aura six enfants, dont Cécile MORTHIER, très liée aussi avec son oncle.

XII (b.1789 + 1855) CHARLES-FREDERIC II. Son père est mort peu avant qu'il naisse. Quelques années plus tard, sa mère obtient une place d'infirmière à l'hôpital de la ville et s'établit à Neuchâtel. Le jeune Charles y suit l'enseignement des écoles où "son caractère doux et son application lui valent des encouragements... Agé de 15 ans il peut, en donnant des leçons, commencer à soulager sa mère et se procurer des ressources pour des études plus sérieuses. Dès qu'il est reçu "proposant", à l'âge de 19 ou 20 ans, M. Deluz lui confie ses fils pour les élever comme précepteur. Il avait engagé sa mère et sa soeur Rose à quitter l'Hôpital, prenant à leur intention un logement au Faubourg où il s'établira avec ses élèves. Il poursuit ensuite ses études à Zurich grâce à un "échange" et à un subside accordé par la Bourgeoisie. Rentré à Neuchâtel en 1811, il est consacré l'année suivante; nommé diacre du Val-de-Travers, il s'établit à Môtiers, puis aux Bayards, comme pasteur titulaire, emmenant avec lui sa mère et sa soeur. Sa santé l'oblige "à descendre dans le bas" après sept ans d'un heureux ministère; il est pasteur à Cornaux, où, dès 1820, "il fonde un pensionnat dans la maison de cure et, agriculteur entendu, soigne champs et vignes qui en dépendent, à côté de ses fonctions pastorales". Pendant plusieurs années il sera aussi "Secrétaire de la Classe" (Vénérable Compagnie des pasteurs). Mais dès 1847 sa santé s'altère sérieusement. "Pendant près de huit ans, il supporte avec la constance du sage et la résignation du chrétien de cruelles souffrances et s'éteint le 3 mars 1855".

"De taille moyenne, le pasteur Charles Henriod était doué d'une âme égale, d'un caractère solide, d'un esprit gai. Très attaché à sa famille et à ses amis, il avait une affection pleine de sollicitude et de vigilance pour toute sa paroisse. Sa prédication était simple, sa conduite était elle-même une prédication. Sa tombe a été placée au pied du petit mur qui ferme du côté Nord l'entrée du cimetière, à l'ombre d'un saule planté par lui-même".

A cette brève biographie, ajoutons pour sa couleur locale le récit qu'à laissé sa nièce Cécile Morthier d'une visite qu'elle fit au pasteur Henriod en mai 1842: "J'ai quitté St-Martin avec Maman et mon frère Charles pour aller passer quelques jours à Cornaux chez mon oncle... Après quelques tours de ville, je suis venue prendre place dans une "voiture à trois places"... roulant rapidement sur le pavé, j'ai jeté à la dérobée quelques coups d'oeil sur les jardins du Faubourg où brillaient les lilas et les cytises. Arrivée près du cimetière (du Mail) j'ai été fort étonnée de voir la route encombrée de pierres et d'ouvriers. On travaillait à dresser la route et à

l'aplanir, avec le projet de continuer plus tard et peut-être de faire sauter une maison de campagne à Monruz, appartenant à M. Fornachon, fils du banquier... A 10 h.10 la voiture s'arrêta devant la Cure de Cornaux, mon oncle - qui sortait de son jardin - m'en fit admirer chaque plante et surtout ses melons qu'il soigne avec une sollicitude paternelle, remplissant chaque soir ses couches de feuilles se salades mouillées, afin d'attirer les limaçons qui s'y réfugient la nuit et qu'on tue aisément le matin.

Mon oncle, grand amateur de fleurs et de légumes qu'il cultive de concert avec sa servante, s'occupe aussi, dans les moments de loisir que lui laissent ses paroissiens, de "tapisserie au métier"; il venait d'achever un "parc de cerfs" et travaillait à un "péroquet". Tout en causant avec moi, il tirait habilement son aiguille. Il me raconta, entre autres choses, qu'il avait acheté une "pharmacopée" et qu'il administrait des remèdes à ses paroissiens; il s'indignait de la juivrie des pharmaciens qui osaient lui faire payer 84 batz la bouteille de quina...".

Charles-Frédéric Henriod et Louis-Constant Henriod, (branche (F)) nés la même année, furent les premiers pasteurs de ce nom, l'un à Cornaux, l'autre à Valangin, participant ensemble aux débats de la "Vénérable Classe".

III(b.1780, De JONAS-DAVID, cité comme JEAN-DAVID lors de son mariage, nous ignorons tout 1802) sauf le nom de sa femme: Marianne WALTER, originaire de Nidau. Il était le troisième frère de Charles-Frédéric.

III(b.1774 HENRI-LOUIS I, l'aîné des fils de Pierre-Henry, était menuisier. Sa femme, Marianne + 1831) ne FAVARGER, lui donna une fille, LOUISE-ADELE (b.1802) et un fils HENRI-LOUIS III (b. 1804), probablement mort en bas-âge.

Ce rameau de la branche de Noiraigue subsistera encore pendant trois générations par les descendants de leur frère.

III(b.1777 Le comportement de DAVID-FRANCOIS a été sévèrement jugé. Boulanger à Neuchâtel, f.1828) il sera accusé en 1805 d'avoir abandonné son épouse Rose-Marguerite JEANJAQUET et "d'avoir contracté un second mariage, enregistré à Paris, le 4 Pluviose an 10" (janv. 1802). Accusé "du crime de bigamie" il est radié de ses droits de bourgeoisie à Neuchâtel et de communier à Couvet (M.C.E. 31.X.1823). Il vivra quelques années encore. Ses deux fils auront à subvenir aux besoins de leur mère, morte avant 1835.

III(b.1800 Le plus jeune, FRANCOIS-VICTOR, mentionné comme "Marchand" demande en 1824 "d'être - ?) reconnu communier de ces lieux" (Couvet) et une lettre d'origine, ce qui lui est accordé, pour lui et pour Henriette-Philippine, fille de GALLAND dit HINZELY, sa femme.

IV De leurs cinq enfants, dont un fils, nous ne connaissons pas de descendance. Ce sont: ROSE-CECILE (b. 1823), ELISE-HENRIETTE (b. 1824), JULIE-JENNY (b. 1829 + 1830), HENRI-ALFRED-CONSTANT (b. 1831), nés à Neuchâtel, et MARIE-AUGUSTA (b. 1834) la plus jeune, née à Yverdon où leur père s'était établi.

III(b.1798 Comme son frère François-Victor, AUGUSTE, fils aîné de David-François, obtient, + 1866) en 1824, "sa lettre d'origine accordée en la forme ordinaire". L'année suivante il est établi comme "imprimeur" à Aarau, où il épouse Jeanne-Catherine, dite Jeannette SCHMID, bourgeoise de cette ville. Celle-ci meurt en 1855, après lui avoir donné cinq fils et une fille, dont seul l'aîné aura encore deux fils. Veuf, Auguste abandonnera Aarau

pour revenir à Neuchâtel, où il décède le 27 février 1866, à l'Hôpital de commune.

Maigres sont les renseignements trouvés sur ses enfants: deux, en tout cas, des quatre suivants sont morts en bas âge, LOUISE-AUGUSTINE (b. 1827), CHARLES II (b. 1831, + 1832), ADOLPHE-FREDERIC (b. 1832 + 1840), LOUIS-EUGENE (b. 1835).

IV (b.1829 f. 1902) Par contre, EDOUARD-JACOB, le second de ses fils, dont nous ignorons la profession (peut-être était-il imprimeur comme son père), sera domicilié à Neuchâtel au moment de son mariage avec Anna Barbara MUHLHAUPT, originaire du Canton de Zurich, en 1849. Celle-ci, une fois veuve sera maîtresse de pension à Zurich.

IV (b.1826 + 1877) ALPHONSE-AUGUSTE, l'aîné de ses frères et soeur, a probablement travaillé avec son père pour devenir ensuite "relieur" à Berne, où il épousera Maria MATTER, couturière. Plus jeune que lui de onze ans, elle lui survivra jusqu'en 1900. De lui, nous ne connaissons qu'un épisode peu favorable de sa vie, daté du 1 juin 1852 (M.C.E. vol.223): "Alphonse-Auguste Henriod, bourgeois de Neuchâtel, relieur, précédemment établi à Neuchâtel, actuellement détenu à Zwenkau, petite ville à quelques lieues de Leipzig, comme vagabond. Le Consul suisse avise qu'il va prochainement être renvoyé dans son pays. Pas d'opposition, mais on refuse des frais possibles. Il risque d'être arrêté, car il est recherché pour escroquerie dans plusieurs Cantons".

Des deux fils d'Alphonse-Auguste, les seules traces que nous ayons d'eux sont les suivantes:

(n.1872) (1902) CHARLES-ALPHONSE-ADOLPHE, né à Berne, le 5 janvier 1872, a épousé en 1902 Elisabeth KESTENHOLZ, à Bâle, où il sera "employé postal".

(n.1873) (1901) LOUIS-FRANCOIS-ALBERT, né à Berne aussi, épouse en 1901 Fanny SAUSER, et sera comme son frère "employé postal", mais à Berne.

BRANCHE (C) de NOIRAIGUE

Deuxième rameau, descendance de JAKUES VII

(Tableaux IVb et IVc)

III(b.1655 f.1728) JAKUES VII, fils de JEHAN VIII, est l'ancêtre d'Henry-François III (VIIe génération) qui, après la révolution neuchâteloise de 1848, quittera Noiraigue pour s'établir à Neuchâtel.

Agé de 23 ans, il épouse Marguerite PERRIN. Victime, comme son frère François-Louis et la plupart des habitants de Noiraigue du terrible incendie qui ravagera ce village en 1719, il bénéficiera aussi des secours de sa commune d'origine, à cette occasion (v.p. 22).

Il aura deux filles: ROSE (b. 1678) et ELISABETH, inscrite parmi les catéchumènes de Noël 1698 qui épousera onze ans plus tard Isaac BERTHOUD, "tailleur d'habits".

(b.1682 f. 1754) JEAN-DANIEL, leur seul frère, est cité à plusieurs reprises (de 1707 à 1712) comme faisant partie des Escouades militaires du Vautravers. "Cloutier" de métier, il sera aussi "Assesseur du Conseil Seigneurial" et occasionnellement "garde-feux" et, à Couvet, "garde des foires". Il n'en fait pas, pour autant, fortune, car le seul épisode de sa vie qui soit parvenu à notre connaissance est qu'il eut "des démêlés avec les douze du prix de l'Abaye de Travers" et fut condamné de ce fait "à une amende... qui lui sera cependant rendue en charité".

En 1713, il avait eu, de Madelaine Berthoud, un enfant illégitime, nommé ABRAHAM.

De sa femme, Marie-Madelaine MONNET, épousée en 1719, il aura onze enfants, dont quatre filles et trois garçons meurent en bas âge: MARGUERITE (1719), JEANNE-MARIE (b. 1720), ELISABETH (b. 1721), MARIE-MADELAINÉ (b. 1726), DAVID III (b. 1728), DAVID IV (b. 1731), JONAS II (b. 1735). Par contre, quatre de ses fils lui survivront et trois d'entre eux feront souche: JEAN-JAKUES VI, ABRAHAM XII, un second JEAN-JAKUES (VII) et JONAS-FRANCOIS I. Nous les reprendrons successivement, suivant l'importance de leur postérité.

(b.1723 1800) JEAN-JAKUES VI épousera Jeanne-Marguerite HENRIOD, fille de François-Louis III "aussi des mêmes lieux et de la même bourgeoisie" (v.p.24). Ils auront un seul fils prénommé:

(b.1754) JEAN-PIERRE II, mort jeune ? ou resté célibataire ?

(1736) (f.1775) JONAS-FRANCOISI(Tableau IVc), fils de Jean-Daniel et le plus jeune des frères de Jean-Jaques VI, sera autorisé à construire sur le ruisseau du Burcle "...une forge pour "cloutier" sur un terrain prêté par la communauté (Arrêts de Couvet, 1769). Muni d'une attestation testimoniale et bonnes moeurs, demandée à l'occasion du décès de sa mère (J.F. Ducommun, Not. 1756), Jonas-François demande et obtiendra aussi des charités jusqu'en 1762, date à laquelle.. " il sera éconduit attendu qu'il est en état de gagner... et en raison des discours peu mesurés de sa femme" (Arrêts Couvet) qui, comme la mère de son mari, est aussi une Marie-Madelaine MONNET. Veuve, elle se remarie (1776) avec Jean-Rodolphe Coulin, tout en élevant les quatre filles de son premier mariage: SUZANNE-MARIE (b. 1759) citée comme catéchumène à la mort de son père, et qui épousera

Jean-Etienne ROSET, d'Yverdon, ROSE-MARIE (1760) mariée à l'âge de 24 ans, HENRIETTE (b. 1765), SUSANNE-HENRIETTE (b. 1772) qui épousera Pierre-Frédéric HUGUENIN du Locle. Ce sera une lourde tâche pour la veuve de Jonas-François. Elle sollicitera et recevra des charités, et acceptera dès 1768 "la charge de la bergerie des vaches de la Communauté".

(b.1733 - 1790) JEAN-JAQUES VII, l'un des fils de Jean-Daniel "cloutier", le sera aussi. Il sera d'autre part "Justicier". Il épouse (1758) Marie-Elisabeth PERRINJAQUET. Quelques années plus tard, il participera aux Montes pour acheter à sa jeune famille: "deux matelas et un petit lit, des chemises de femme et des draps de lit" (1767).

(b. et + 1766) De leurs cinq enfants, ABRAHAM-HENRI II meurt peu après sa naissance (1766). ROSE-MARIE (b. 1759) épousera Jean-Gaspard FAESY, bourgeois de Zurich demeurant à Couvet (mariage autorisé par le Consistoire zurichois) (1782). JEANNE-MARIE (b. 1761) aura (1786) une fille illégitime, Marguerite-Adélaïde, dont Jean-Henri, oncle de l'enfant, sera parrain. JUDITH-MARIANNE (b. 1770 + 1817) avait épousé en 1790 François-Louis JEANNERET de Travers. Le seul frère qui leur reste est:

(b.1763) (1796) JEAN-HENRI III, dont l'apprentissage sera facilité par sa commune d'origine. Une fois qualifié, il s'installera à Neuchâtel comme "Maître charpentier". Sa femme, Marianne MEUNIER (originnaire de Grandson) et lui y élèveront leurs huit enfants. En 1840, l'Etat civil de Neuchâtel indique "qu'âgée d'environ 76 ans, la veuve de Jean-Henri Henrioud de Couvet est morte de "décrépitude sénile"".

Deux filles et trois garçons des époux Henrioud-Meunier meurent en bas âge: SUSANNE-MARIE (b. 1791), HENRIETTE-SALOME (1793), HENRY-FRANCOIS II (b. 1794), LOUIS-AUGUSTE (b. 1796), AUGUSTE-HENRI (1798). Par contre MARIE-ESTER, née en 1799, atteindra l'âge avancé de 85 ans et mourra célibataire à Chez-le-Bart en 1884.

(b.1802 + 1837) FRANCOIS IV, allié à Marie-Françoise COCHAND, meurt âgé de trente-cinq ans, laissant un seul fils:

(n.1831 + 1865) FRANCOIS-LOUIS VI, qui célibataire, et "tailleur d'habits" meurt de "phtisie pulmonaire" n'ayant que trente-quatre ans, à l'Hôpital communal de Neuchâtel.

(b.1789 + 1837) SAMUEL-HENRI, fils aîné de Jean-Henry III, a eu pour parrain Samuel Monvert, ancien Me des Clefs et pour marraine Lucrèce de Perrot. Son contrat de mariage, (trouvé aux Archives de Genève) révèle que "le 22 avril 1819, Samuel-Henry Henrioud, âgé de 30 ans et un mois, né à Neuchâtel, demeurant à Genève, menuisier, f. Jean-Henry, maître charpentier et de Marianne Meunier, sa femme, demeurant tous deux à Neuchâtel, consentent au mariage avec Jeanne-Susanne-Elisabeth FONTOILLET, âgée de 31 ans et neuf mois, née à Gingins, demeurant à Genève. Ses ayeux sont décédés à Beaumont sur Nyon".

Ces époux auront deux enfants: MARIE, "née le 6 février 1821 et baptisée le 11 mars, dans le Temple de la Fusterie" (Genève) et

(b.1824) (1848, 62) FRANCOIS-HENRY, qui, comme son père, sera "Maître-menuisier" à Genève, où il épousera, en 1848, Françoise-Louise TESSANDIER, institutrice, puis en 1862, Marie-Susanne SPRINTZ, née en 1821, qui décédera en 1880 à Villeneuve, sans non plus laisser d'enfants. Le lieu et la date de la mort de François-Henry nous sont inconnus.

(Tableau IVb)

(b.1724)
(1741-68) ABRAHAM XII est celui des fils de JEAN-DANIEL I dont descendent les HENRIOD actuels de NOIRAIGUE. Il est fréquemment mentionné dans ses fonctions de "Justicier" de Travers. Il n'en néglige pas pour autant ses intérêts personnels: en 1757 "il refuse de payer les frais de la visite (de son collègue) le Justicier Roulet, à ses bois", mais il sera obligé, par le Maire Delachaux, de s'exécuter. En 1764, il réclame le paiement "de la part des bois qu'il a fourni pour la réparation des moulins de Noiraigue". En 1768, il demande l'autorisation de "faire publier une deffense de sâilir l'eau, appelée Noiraigue" (cet affluent de la Reuse "nigra aqua = eau noire" dont le village tire son nom, grâce auquel "scies, moulins et martinets ont pu fonctionner au cours des siècles précédents" (Quartier-la-Tente, p. 777).

De sa femme, Marie-Madelaine PERRIN, Abraham XII a eu quatre enfants, deux filles et deux fils: JUDITH-MARIE (b. 1753) + 1826 "de maladie indéterminée, à Noiraigue ou elle résidait" et SUSANNE-CHARLOTTE (b. 1755).

(b.1751)
(1800) ABRAHAM-LOUIS, l'aîné, n'est cité qu'une fois, le 1 décembre 1800 "prétendant mal à propos ne pas devoir de corvée".

(b.1757
+ 1826) Sommaire indication aussi sur la vie du second fils de Abraham XII, prénommé ABRAHAM-HENRY-LOUIS, auquel la Communauté de Couvet remettra "un Ecu neuf, pour avoir (nov. 1789) perdu un cheval". Sa femme, Rose, fille de Jonas-Henry PERRIN, de Noiraigue, lui donnera trois fils et deux filles,

ROSE-MARIE (b. 1781) qui, âgée de trente-quatre ans, épousera Jonas-Louis ROULET (son aîné de trois ans) de Noiraigue.

MARIE-CHARLOTTE, la plus jeune des cinq enfants d'Abraham-Henry-Louis, (b. 1790), épousera Auguste MONTANDON du Locle, "cordonnier", dont elle aura quatre enfants. En 1840, cependant, la Chambre matrimoniale de Neuchâtel, publiera la séparation des époux pour quatre ans.

(1783
+ 1864) JONAS-FRANCOIS III, cité une fois comme "garde des foires" épousera, âgé de quarante ans, Rosette PERRIN, 14 ans plus jeune que lui, fille du Sr Ancien d'Eglise Jonas-François Perrin. Ils auront deux filles: JULIE (b. 1826 + 1893) épouse de Frédéric-Auguste ROULET et HENRIETTE-ZELIE (b. 1828) qui sera femme de Jules JEANNET (en 1851).

(n.1786
+ 1831) CHARLES-FREDERIC III. Seule trace de lui, sa mort tragique "trouvé noyé dans la Reuse...âgé de 45 ans (4 mai 1831)". Sa femme Rose-Marie PERRIN, fille de Jean-Frédéric, lui survivra jusqu'en 1856. Charles-Frédéric laissait deux filles: HENRIETTE-CECILE (b. 1810) et MARIE-JULIE (b. 1816) qui, (en 1844) épousera Gélantor GABUS, du Locle, et deux fils:

(b.1811
+ 1860) HENRY I, dont nous ne connaissons que les dates de naissance et de décès, et FREDERIC-AUGUSTE, lui aussi, sans descendance.

(b.1817)
(n.1779
+ 1843) HENRI-LOUIS II, fils aîné d'Abraham-Henri-Louis, dont les renseignements sont aussi limités que pour ses frères, aura deux filles et un fils de sa femme Marie-Julie PERRIN (soeur de la femme de son frère Charles-Frédéric). Elle le précèdera de dix ans dans la tombe.

XIII D'HENRIETTE-EVODIE nous n'avons que la date de naissance (b. 1806) et celle de sa mort, donnée par l'Etat-civil de Travers en 1853; de CECILE, sa soeur, que celle de sa naissance (1809).

XIII(n.1807 + 1871) HENRY-FRANCOIS III leur frère fut un homme énergique et entreprenant. Il a débuté dans la vie comme "cireur-journalier", il devint ensuite "négociant" puis "homme d'affaires". Il avait épousé en 1834 Susanne-Emilie PERRIN, aussi de Noiraigue; elle était "dentelleuse", mais mourut (1858) sans laisser d'enfants à son mari. En 1841, Henri-François est nommé "sautier" à Travers.

Lors de la révolution de 1848, "il y eut perquisition d'armes dans son logement, alors au Château de Travers, on y trouva quelques munitions". Une semaine plus tard, la même source (Manuel Conseil d'Etat, 3 et 10 mars) fait mention d'une "demande d'un sauf-conduit en faveur de la femme d'Henriod et du président de Commune de Noiraigue, désireux de se rendre à Travers pour déménager le logement de Henriod, avec ordre au comité de laisser intact son bureau".

Il quittera alors Noiraigue pour s'établir à Neuchâtel, comme "marchand de ciment", au No. 21 de la rue des Moulins, dont il deviendra par la suite propriétaire.

En 1858, Henry-François épouse en secondes noces, Anna ZWAHLEN, née en 1834, "lingère", originaire de Graben (Guggisberg). Elle lui donnera six filles et un fils, né peu avant la mort de son père, Henry-François, décédé dans sa maison, rue des Moulins, le 6 avril 1872. Veuve, elle se remariera avec Jean Wälti.

L'aînée de ses filles, ALICE-MATHILDE, née en 1860, meurt âgée de 95 ans, le 7 novembre 1955, en son domicile de Comba-Borel, Neuchâtel.

OIGA-ELISABETH (n. 1862 + 1939) avait épousé Arthur REGUTH, dont elle divorce en 1923, pour habiter chez sa soeur, et reprendre sa nationalité et la commune de Neuchâtel (décret du 19 nov. 1923).

ALICE-MARIA, ne vivra que quelques mois (1863-1864) et MARIA-ALICE (1865-1867) que deux ans.

JULIE-ALICE, née en 1867, épouse en 1899, à Neuchâtel, Georges-Auguste SAUVAIN, second secrétaire de la direction de police de Grandval. (Sa fille, Mathilde-Alice, épousera le professeur Pierre Reymond, de Neuchâtel).

LOUISE-IDA, née en 1869, épouse en 1893 Edouard-Gottfried WÄLTI, avocat, domicilié à Berne.

XIV(n.1872 + 1946) HENRY-ALBERT II, seul fils de Henry-François III, sera fonctionnaire communal à Neuchâtel, habitant St-Nicolas, après la vente de sa belle maison de la rue des Moulins, puis Vieux-Châtel 13. Il avait épousé Jeanne-Marie JAQUENOUD, originaire d'Ecublens, décédée à son domicile en 1932.

Leurs trois enfants ont passé leur jeunesse à Neuchâtel. MADELEINE-ELISABETH, leur fille, née en 1905, actuellement veuve de F. César MARCHAND, habite Boudry.

XIV(n.1906) HENRY-EDOUARD III, chef de fabrication en bonneterie, s'est établi à Genève, où il a épousé Lucienne-Francine BLANCHARD, artiste-peintre. Ils ont deux enfants:

XVI ANNE-FRANCOISE (n. 1941) dessinatrice de mode, à Genève, et

XIV(n.1943) HENRY-JACQUES-CLAUDE, actuellement typographe à Genève.

XV(n.1907) HENRI-MAURICE-ALBERT, directeur d'entreprise de papiers spéciaux, à Zurich,
XVI épouse Helen-Ida AHN. Ils ont aussi deux enfants: NICOLE-ELLEN, née en 1941, et
XVI(n.1945) REGNAULT-FRANCOIS.

BRANCHE (D) de COUVET

Descendance de JACQUES V, maréchal

(Tableaux V, Vb, Vc)

VII(cité:1640 -1688) JACQUES V, second fils de BLAISE II et petit-fils de PIERRE dit MALLEFLOTTE (Tableau I), mentionné souvent au sujet de partages de terres, et chaque fois désigné comme "maréchal", possède des biens au "Bossu" (1652) ainsi qu'aux "Cernereux". Il achète, en outre, au bord du "Suere", un terrain pour y bâtir une forge (1659). Il répartira plus tard ses biens et ses dettes entre ses sept enfants, quatre d'entre eux issus de son premier mariage avec N. COULIN. L'héritage de sa seconde femme, Jeanne FAVRE, ira aux trois enfants de celle-ci.

VIII De ses quatre filles, SUZANNE-MARIE (b. 1668) et JEANNE (b. 1672) sont du premier mariage. SUZANNE (b. 1681) épousera Isaac GAILLOUD, de Valeyre, en 1707, et JUDITH (b. 1682) participera encore au catéchisme en 1697. De leur frère JEAN-JACQUES I, aussi du second mariage, nous reprendrons la descendance après avoir indiqué celle de ses deux demi-frères:

VIII(1674 -1695) JACQUES VIb, paraît avoir succédé à son père Jaques V, comme "maréchal" et aura pour tuteur (en 1682), après la mort de celui-ci, son oncle Samuel Coulin. Parmi plusieurs JACQUES, vivant à la même époque, il est difficile de préciser ce que fut JACQUES XI, qui n'aurait pas eu d'enfants. Par contre, son frère:

IX(b.1691)? IX(1715 -1725)? CLAUDE V, aurait obtenu une part des "terrains donnés aux pauvres pour semer (1715), il assume la charge de "garde de jour et garde de nuit par le village" (1720-1723) et, cette même année, "reçoit 5 batz pour avoir fai la garde à Môtiers après l'incendie, sur l'ordre de Mr. le Chancelier". Sa femme lui a donné deux enfants: MADELEINE-JUDITH (b. 1698) et:

X(b.1701, 1754) ABRAHAM-HENRY I qui s'établira à Noiraigue, où il rachète d'un homonyme de Noiraigue (lointain cousin) une "huilerie". Pas de descendance connue.

VIII(1687 -1715) Second fils de Jaques V, maréchal, CLAUDE IV "dit l'Ancien" (soit Ancien d'Eglise, soit plus probablement pour le distinguer de son neveu Claude V) se présente en Justice (1696) "agissant tant en son nom que de ses frères et soeurs enfans dudit feu Jaques Henrioud", proposant "...comme ledit deffunt leur auroit laissé plusieurs dettes lesquelles ils ne sauroient payer que par la vente de leurs biens"... "Ils requièrent de crier en montes" (Actes judiciaires, 18 janv. 1696).

Lors de l'agitation qui précèdera la succession de la Duchesse de Nemours, Claudy avait été sévèrement admonesté (26 août 1687):

"Mondit Sieur Capitaine (d'Affry) ayant formé demande à Claudy Henrioud, de Couvet à devoir estre chastié...pour avoir dit estant avec les gardes de foire beuvant à la santé de Son Altesse Mgr le Prince de Condé que "las le foute !" ".

Claude IV "est élu forestier" (1698), "messelier" (1715). Il avait aussi été "garde des fontaines" et "garde de jour pour un mois" pour "déchasser les rôdeurs". Encore endetté, Claude IV fait appel à la Communauté pour un secours, qui lui est accordé (1714) "pour, luy aider à refaire son Etang que l'eau luy a emporté" après

qu'une charité a déjà été accordée à sa femme malade (1712).

II(1690) Claude aura deux fils et une fille: ANTHOINE V (catéch. 1690), JEANNE-MARIE
 III(b.1688)(catéch. 1698), JEAN-JAQUES III et vend du bois en 1714. Pas non plus de descendance
 (1714) connue.

La nombreuse descendance de la branche (D) partant de Jaques V, maréchal, se rattache à son fils du second mariage:

III(1668) JEAN-JAQUES I, lui aussi "maréchal", profession que reprendront son fils unique
 -1712) puis l'un de ses petits-fils. Mais avant de l'exercer, Jean-Jaques a "porté les armes pour le service de France". Peu avant de s'engager, il laisse un testament en faveur de son père (oct. 1668), en voici l'essentiel:

"Premièrement je recommande ma personne à Dieu, le suppliant très humblement qu'Il Luy plaise me vouloir conduire et gouverner le reste de mes jours par son St-Esprit, et s'il Luy plaist me retirer de ce monde pendant ce voyage, vouloir recevoir mon âme en son Royaume céleste, ayant le mérite de Jésus-Christ mon Sauveur pour satisfaction de mes péchés.

En second lieu Je donne et lègue en charité et aumone aux pauvres dudit Couvet la somme de sept livres et six gros foibles qui luy seront délivrés par mon héritier sur le jour de six semaines de mon Ensevelissement.

Quant au reste de tous et un chascun mes autres biens qui peuvent être en ma puissance de disposer, Je nomme, crée et institue mon héritier universel seul et pour le tout, le devant nommé JAKUES HENRIOUD mon bienaymé père, En ce qu'il payera et satisfera le légat cy-dessus et mes autres debtes et clameurs, privant, déjettant toutes personnes contrevenant au présent pour cinq sols doubles... Ainsi fait et passé audit Couvet, au logis du sous-signé et par attouchement en sa main, le Jeudy dixhuitième jour d'octobre mil six cents huitante huit,

Présents: les honn. Balthazard et Claudy frères, fils feu Jean Petitpierre, Jérémie f. feu Jean Borrel, Claudy f. feu Daniel Jeanjaquet, dudit Couvet, témoins à ce requis,

signé Abraham J. Jaquet, notaire "

Jean-Jaques I rentrera sain et sauf de sa période militaire au service du Roy de France, puisqu'il sera encore cité jusqu'en 1712 à Couvet, où son fils Abraham lui succédera comme maréchal. Nous ignorons qui fut la mère de ce dernier.

III(b.1698) ABRAHAM V, "maréchal", comme ses père et grand'père, sera aussi "messelier". Il
 (1768) participe souvent aux "montes", accompagné de son épouse, Barbille, fille du grand-sautier François-Louis CLERC. Celle-ci y acquiert "napes, draps de lit, chemises, un bassin de cuivre à eau, avec une petite sonnette. Luy, un soufflet de forge, un juste-au-corps de drap, un grand couteau à couper la viande et une "musique à boutons de Pinchebec""(instrument à vent). Aux concours de tir, il obtient "un prix que MM. les Quatre-Ministreaux donnent à leurs bourgeois du Vautravers" (1751).

En 1753, "la monte de la garde des chevaux, aux conditions ordinaires et entre autres celle d'obéir aux gouverneurs (conseillers de commune) est échue à Abraham Henriod, maréchal, pour quatre batz et une demi émine "dorgée" par chaque cheval". (Arrêts Communauté, 14 févr.)

Trois filles et trois fils sont nés du mariage d'Abraham V et de Barbille Clerc, ce sont: MARGUERITE-HENRIETTE (b. 1734 + 1801) "inhumée, âgée de 67 ans, morte "d'idropisie". MARIE-LOUISE (b. 1737) mariée à "Henri-Louis NICOLET, f. d'Abraham dit Fély, habitant rière la paroisse de Môtiers-Travers". MARIANNE (b. 1744, catéch. 1760).

(1726)
(1746) ABRAHAM XIII, second fils d'Abraham V nous est connu par "une requete de ses parens...aux fins qu'il plaise au Conseil d'accorder audit (avec d'autres jeunes gens) au sujet des mauvais traitements faits au Grandjean de Buttes, l'élargissement des maisons fortes..." (Man. Cons. d'Etat, 13 sept. 1746).

Après la mort de leur mère, Barbille, les deux autres fils d'Abraham V viennent habiter chez lui "du côté de l'Envers du Gros Pont" de Couvet.

(1725)
(1776) JEAN-JAQUES VIII, l'aîné, sera souvent cité comme témoin dans des actes d'échanges ou de ventes, spécifié comme Henriod "maréchal". Lors d'une attestation d'obligation d'un "horlogé" PetitPierre, il est témoin avec "Simon Du Vald, feseur de bas" (1751). En mars 1761, il épouse Susanne-Marguerite BOLE, fille du Sr Capitaine Abram Bôle, des Verrières, dont il aura, la même année un seul fils:

(1761)
(1836) JEAN-PIERRE III "Garde de foires" à Môtiers (1781), "messelier" (1788), avait épousé en 1783 Marie-Anne-Louise SIMON, de Mauborget, de quatre ans plus âgée que lui. Ils auront quatre enfants, trois filles et un fils, mais la fin de leur vie sera financièrement difficile, au point que, en avril 1837 :

"la liquidation sommaire de la succession de Jean-Pierre Henriod s'est terminée conformément à l'arrêt du 29 août 1836, par la remise de la masse à la Chambre de charité de Couvet qui a payé les frais de liquidation..." (Man. Cons. d'Etat, 3 avril).

Jean-Pierre III sera veuf trois ans, à sa mort, il a perdu ses quatre enfants:

MARIE-ANNE-LOUISE (b. 1783 + 1783), ROSE-HENRIETTE (b. 1788 + 1812), SUZANNE-MARIANNE (b. 1792 + 1832), alors que

(1787)
(1800) CHARLES-FREDERIC I, est mort "noyé aux Isles à 14 ans".

(1740)
(1797) La lignée de Jaques V maréchal, se prolongera néanmoins, et jusqu'à nos jours, par HENRY-FRANCOIS I, troisième fils de Abraham V. "Masson" de son état, il est entreprenant: il assure (1770) le "pavage" des rues de Couvet et fonctionne occasionnellement comme "fossoyeur". On l'autorise à ouvrir (1780) pendant cinq ans une "carrière de roc". Il en découvre une seconde (au bas de la Sagneula) qu'il peut aussi exploiter. On lui confie "la visite des cheminées de Couvet". Lors de travaux "pour le grillage du Sucre" (ruisseau), c'est encore à lui qu'on s'adresse. En 1781, il présente le compte qui lui est dû pour "les réparations faites au mur de la Cure".

Veuf de Marianne-Barbille HENTZO, qui l'année de son mariage (1763) lui a donné son seul enfant, Henry-François épousera en 1780, Marie-Louise DUBIED. Celle-ci lui survivra et se remariera à son tour avec Lévi Vaucher.

(1763)
(1839) JONAS-HENRY, seul fils de Henry-François I et de Marie-Barbille Hentzo, prête le serment de communier peu après la mort de son père, auquel il succédera comme "messelier" en 1791. Trois ans plus tard, il présente une "requette au sujet de diverses pertes de bétail, on luy accorde "bien agréablement" trois Louis d'or neuf". En 1804, "ayant été trouvé dans les forêts de la communauté ébranchant ses Montes après le tems prescrit

par le règlement, ...on l'exclut des montes de bois pour trois ans". Par contre, en 1806, "on autorisera le Sr Gouverneur de prêter à Henry Henriod 4½ Louis d'or neufs pour payer le premier terme de l'apprentissage de son fils qui est chez David Vernier, cordonnier, sous condition que l'argent qu'il doit retirer de la Chambre des orphelins servira à rembourser la somme ci-dessus". (Arrêts Communauté, 29 juin).

Sa situation reste précaire, d'où "requette" (1.1.1808) "pour l'admission de ses cinq enfants sur les "Rolles des pauvres"! On admet les deux suivants: Henry-Ferdinand âgé de huit ans et Henriette-Uranie, âgée de deux ans deux mois (Tableau Vb).

En 1810, Henry "offre ses services à la Communauté, mais les deux postes indiqués étant déjà pourvus, on le renvoie à un an". Bien qu'ayant une lourde tâche, avec les dix enfants dont les noms nous sont parvenus, sa femme s'efforcera d'apporter une contribution aux maigres ressources du ménage. Marie-Louise FAVRE, femme de Jonas-Henry, dite "Lisette" fut, d'après les sources les plus sûres, la "femme Henriod" à l'origine de la "fabrication de l'absinthe" à Couvet. Quoiqu'il en soit, en 1813, "la femme d'Henry Henriod sera avertie que si elle continue à boire, comme elle le fait, on la dénoncera à Monsieur le Châtelain". (Arr. Comm. Couvet, 15 nov.).

Un seul de leurs enfants aura de la descendance: CHARLES-EDOUARD I. HENRI-AUGUSTE (b. 1789) meurt à l'âge de sept ans. (Tableau Vb) VICTOR (b. 1793) meurt à quatorze ans, JULIE-HENRIETTE (b. 1794) ne vit que sept mois. HENRI-FERDINAND (1800) n'atteint aussi que sa quatorzième année. MARIANNE-AUGUSTINE (1802) "meurt de la rougeole, âgée de trois ans". HENRIETTE-URANIE (b. 1805) n'atteint que sa dixième année tandis que:

SOPHIE-HENRIETTE (b. 1796) épouse en 1827 Frédéric-Samuel DELAVIGNE, de Lausanne, et JEANNE-EMILIE (b. 1798) épouse en 1833 Charles-Daniel BONTEMS à Concise.

(n.1808) HENRI-FREDERIC sera parrain de sa nièce Julie-Rosalie, fille de son frère Charles-Edouard en 1827.

N'oublions pas que nous sommes à l'époque du blocus imposé par Napoléon, dont le pays a beaucoup souffert et qu'au Val-de-Travers les conditions de vie des familles étaient très difficiles.

(b.1791) CHARLES-EDOUARD I sera donc "cordonnier" à Couvet, et sans doute un artisan efficace, pour pouvoir élever une famille de seize enfants, de ses deux mariages. Il deviendra ainsi une sorte de "patriarche des temps modernes". Il tient à ce que ses papiers de famille soient au point. C'est ainsi qu'à la veille de son premier mariage, il se fait remettre par la Commune de Couvet, une "Lettre d'origine" contresignée par le président du Conseil d'Etat (alors Ch. Is. de Pierre) qui précise que: Ch. Ed. Henriod est le fils "de gens de bien et d'une ancienne et honorable famille dudit lieu, de bonne fâme et réputation..." (1831).

Son premier mariage sera célébré à Payerne avec Salomé MULLER (n. 24 juillet 1789 + 25 sept. 1829). Leurs "promesses de Mariage" ont été conservées, elles précisent que "Charles-Édouard fils Henry Henriod de Couvet et de Marie-Louise Favre sa femme, aussi de Couvet, Principauté de Neuchâtel, demeurant à Payerne, avec Salomé fille de Henry Muller, de Zoffingue et de Suzanne Weittmer du Baillage de Lentzbourg, ont été publiées suivant l'usage et le mariage a été béni le 2 janvier 1813 à Payerne".

Huit enfants naîtront de ce mariage (Tableau V).

Veuf en 1829, Charles-Edouard I épouse en secondes nocces, le 22 octobre 1831, Anna BRUNNER; à cette occasion sa Lettre d'origine lui est accordée... "tant pour lui que pour sa future épouse... fille de Jean Brunner de Kallnach, Canton de Berne et de Catherine Brach, née Keller, sa femme, l'extrait de baptême de ladite Anna Brunner justifiant qu'elle est née le 1 janvier 1804. Sur quoi, après avoir délibéré, il a été dit que la Lettre d'Origine demandée est accordée en la forme ordinaire" (Arrêts Communauté Couvet, 23.8.1831).

Domiciliée à Couvet, elle survivra à son mari, lui ayant donné aussi huit enfants (Tableau Vb).

Charles-Edouard I et Salomé née Muller ont perdu quatre de leurs enfants, morts en bas âge, à Couvet: EUSEBIE (n. 1815), "morte de langueur" à 9 ans, CECILE-HENRIETTE (n. 1822) 2 mois après sa naissance, LOUIS-EMILE (n. 1829) de convulsions (1830) et LOUIS-CONSTANT III (n. 1825) qui s'est "noyé par accident, dans la rivière" âgé de cinq ans, aussi en 1830.

LOUISE-EMILIE (n. 1818 + 1899) et JULIE-ROSALIE (n. 1827) iront successivement gagner leur vie à Trieste, comme "institutrices", puis rentreront au pays, Julie-Rosalie, peu après la mort de leur père, épousera (1860) Fritz-Auguste PETITPIERRE-PERCHETTA, négociant, de Couvet.

CHARLES-AUGUSTE, l'aîné de la famille, paraît n'avoir pas quitté Couvet, où confirmé en 1829, il prête en 1830 "le serment aux lois des enfants de communiers, par attouchement sur la main de M. Henriod, Lieutenant civil du Vautravers (Br. F)". Son demi-frère Albert fera la 18 décembre 1875, la déclaration de son décès.

Seul du 1er mariage de Charles-Edouard, HENRI-EDOUARD aura de la descendance. Après avoir passé sa jeunesse à Couvet, il descend à Neuchâtel, où il jouera un rôle en vue dans la cité. Il y crée, à son nom, une "Maison de Papeterie et de Registres", qui après lui deviendra la "Papeterie Bickel-Henriod" qu'aujourd'hui dirigent toujours ses arrière-petits-fils BICKEL.

"Selon la "Monographie des Communes" d'Ed. Quartier-la-Tente, 1897, p. 177, cette maison avait été aménagée en 1741 par Erhard Borel, pour en faire un dépôt, l'ayant acquise d'une succession Chambrier. Les quatre-Ministres en avaient cédé le terrain aux Chambrier, sous la désignation de "place de gravier gisante dernier leur grange du costé du lac, jouxte la veuve de feu Ludovic Henzeli devers vent, les "graviers" devers bise et uberre et le "chemin" devers joran" - En 1805, le bâtiment jouxte le jardin de Noble hoirs de Merveilleux, de vent et le magasin de sel devers bise. Il deviendra ensuite la propriété du père d'Auguste Bachelin. C'est ce dernier qui le vendra en 1858 à Henri-Edouard Henriod, qui en était déjà locataire depuis 1845".

D'après une "Notice historique" (signée N.B.) et datant de l'année de la mort de Henri-Edouard Henriod:

"...Cet homme de coeur et d'action fut une figure particulièrement sympathique. Toujours à la brèche pour le bien de sa chère Cité. Plusieurs fois député, conseiller général, il s'occupa beaucoup des Sociétés de Tir et du Corps des Sapeurs-ponpiers.

Il créa et commanda, à peu près jusqu'à sa fin, la Ire Compagnie de ce Corps..."

Il fut aussi Major dans l'Armée Fédérale et; lors de la Contre-révolution de 1856, les autorités lui ayant confié le commandement du Château, les prisonniers royalistes dépendront de lui. Il est intéressant à ce sujet de consulter le livre de Monsieur Jacques Petitpierre: "Neuchâtel et la Confédération Suisse devant l'Europe, l'Insurrection royaliste et le Traité de Paris. A propos du centenaire d'une capitulation royale 1856 - 1857" publié en 1958 par les Editions H. Messeiller, Neuchâtel.

Dans un volume (resté privé) des "Souvenirs de jeunesse" de Mme Magdelaine de Perregaux-Montmollin (qu'il nous a été donné de consulter) celle-ci relate entre autres la visite qu'elle avait été autorisée à faire à son père, Auguste de Montmollin, l'un de ces prisonniers, enfermé au Château. En voici quelques phrases: "... Nous ne pouvons voir mon père "qu'en présence du Major Henriod" petit homme pâle et débonnaire, suspendu à d'énormes moustaches (!). Il s'efforçait d'avoir l'air de ne pas écouter nos conversations, afin de nous mettre à l'aise"...." du reste, nous ne vîmes (notre père) qu'une ou deux fois avant de remonter "aux Planches" où nous devions rester jusqu'à ce que l'appartement de ma grand'mère, à la rue de l'Hôpital, fût préparé à nous recevoir tous, puisque notre maison (des Terreaux) était envahie pour tout l'hiver par des soldats (des contingents suisses)".

Revenons au "Commandant" Henriod, pour indiquer qu'il avait épousé, en 1847, Susette-Madelaine GUILLOD (de Sugiez, Fribourg) qui précéda de quelques années (avril 1881) son mari dans la tombe.

Ils ont eu deux filles: LAURE-ADELE (1858, née à Couvet, décédée à Neuchâtel 1877) et son aînée MARIE-SUSANNE-BERTHA (n. 1854 + 1940) qui épousera Frédéric BICKEL, négociant, fils de Gaspard, agriculteur à Affoltern et d'Anna Burkhardt, né en 1849 à Affoltern am Albis, agrégé à la Commune de Neuchâtel en 1891.

*

La descendance Henriod de Charles-Edouard I, loin de s'éteindre avec Henri-Edouard I, sera très nombreuse, par trois des sept fils qu'il eut de son second mariage. Ceux-ci n'ont eu qu'une soeur: CECILE-MELANIE (b. 1834 et morte célibataire à Couvet (1853) (Tableau Vb).

EDOUARD (n. 1839) jumeau d'Albert (sur lequel nous reviendrons) et FRANCOIS - LOUIS V sont morts peu après leur naissance.

(n. 1845

+1845)

HENRI-EMILE, était "manoeuvre" lorsqu'il est décédé, âgé de 24 ans à l'Hôpital de Commune, Neuchâtel.

EDOUARD-ALEXANDRE, l'aîné, "admis à la ratification à Couvet", a été "serrurier". Il est mort célibataire, âgé de 49 ans.

Les trois frères de ceux que nous venons de mentionner donneront ensemble à leur père Charles-Edouard I, 30 petits-enfants. A la génération suivante, il y aura encore 25 Henriod de cette Branche, et 10 seulement à celle qui lui succédera.

Ces trois frères vivent alors que la technique prend un grand développement, tous trois abandonnent Couvet et seront "mécaniciens", puis deux des fils d'Albert le seront aussi et se feront un nom dans l'industrie de l'automobile, alors que trois des quatre fils de Frédéric-Louis seront engagés dans les compagnies de chemin de fer de leur temps.

III(b.1837 - 1891) FREDERIC-LOUIS II (tableau Vb) "chauffeur au Franco-Suisse" habite (1862) les Parcs à Neuchâtel; trois ans plus tard il est domicilié à Yverdon. Il décédera à Tivoli sous Sauge, enregistré comme "mécanicien retraité". De sa femme, Caroline-Adèle CHARTON (n. 1836) il a eu sept fils et quatre filles; deux d'entre elles sont mortes en bas âge,

MINA-ADELE (n. 1861 + 1861), MATHILDE-ANNA (n. 1865), JULIETTE-EMILIE (n. 1873 + 1889) atteindra sa 15e année, et CECILE-ELISA (n. 1870 + 1896) mourra à Tivoli, "tailleuse" et célibataire.

IV(n.+1862) Des sept fils, JULES-ETIENNE, meurt l'année de sa naissance.

IV(n.1864) EDOUARD-LEON, ne paraît guère lui avoir survécu.

IV(n.1866 - 1888) LOUIS-FREDERIC, né à Yverdon, meurt à Neuchâtel avant d'avoir atteint l'âge de 22 ans.

IV(..feu 1957) ARNOLD (d'après des renseignements de famille) s'est marié en France et a eu une fille CLAIRE (n. 13.3.1907).

IV(b.1877 - 1938) ALFRED-EUGENE, né à Yverdon, n'a pas été, comme ses frères aînés, un technicien, mais fut à Neuchâtel un apprécié "employé de banque". Sa femme, née Berthe FALLET, fille du professeur Arthur Fallet, à Neuchâtel, qui lui survivra pendant vingt ans, est décédée à Cornaux dans sa 80e année. Avant de se marier, elle avait été "institutrice" à Dombresson. C'est à elle que nous devons d'utiles précisions sur la famille de son mari, dispersée au delà du Canton.

De leurs trois filles, l'aînée BERTHE-EVELYNE (n. 1910 + 1936) a été "infirmière", DENISE-ANTOINETTE-LINA (n. 1913) a épousé le pasteur Guido STAUFFER, exerçant actuellement son ministère à Cornaux. PAULETTE-MARCELLE (n. 1916) a embrassé la profession de "secrétaire" et vit à Peseux, où dès 1960, cette Commune a fait appel à elle comme membre de son Conseil général, première femme du nom d'Henriod occupant une fonction de cette importance dans son Canton d'origine.

IV(b.1858 - 1913) FREDERIC-EUGENE, l'aîné des fils de Frédéric-Louis II est né à Bevaix. "Chauffeur" puis "ajusteur" (1887) il sera mentionné à son décès, à Neuchâtel, comme "mécanicien C.F.F."

En 1880, il avait épousé, à Yverdon, Albertine SANGRUBER, de Valleyres sous Montagny (Vaud) qui meurt six ans plus tard, lui laissant trois enfants: MATHILDE-JULIE, née à Neuchâtel (1881), dont seule la date de naissance nous est connue, et deux fils:

IV(1880 - 1935) FREDERIC-LOUIS III, (tableau Vb) dit "Fritz", "chauffeur-mécanicien C.F.F." épouse en 1903, Lea-Mathilde GIROUD, des Bayards, "tailleuse", elle lui donne une fille, LOUISE-ALBERTINE, née aux Verrières (1906) qui épousera Louis MOREILLON de Lausanne, et un fils,

(n.1911) FREDERIC-EMILE, "technicien" à Peseux, et demeuré célibataire.

(1883, 1955) ERNEST-LOUIS, second fils de Frédéric-Eugène, a été "chargeur postal" et a épousé (1907) Jeanne-Emma BADER, de Volken (Zurich), dont le seul fils, WILLY-VICTOR-EUGENE, "caviste" est indiqué en 1954 comme divorcé de Lina KOHLER, née à Brot-Dessous, qu'il avait épousée en 1936. Pas d'enfants.

En secondes noces, Ernest-Louis avait épousé Anna-Maria KUMMER, zurichoise, décédée en 1955, dont la fille unique MATHILDE-ANNA (n. 1924) a épousé Armand STORRER, "monteur". Ils habitent St-Blaise et ont deux fils, derniers descendants de Frédéric-Eugène.

(1885-86) De son second mariage (1887) avec Maria STAUFFER, de Rûthi (Berne), Frédéric-Eugène avait eu un seul fils EUGENE-HIPPOLITE, mort peu après sa naissance, et une fille LAURE, née à Neuchâtel (1888) qui se serait établie en Amérique. Elle a épousé Raymond DUVAL.

(1868 1926) CHARLES-ALFRED, le cinquième des sept fils de Frédéric-Louis (XIIIe génération) a été lui aussi "chauffeur" puis retraité des CFF (1920); né comme la plupart d'entre eux à Yverdon, et décédé chez lui à Neuchâtel. Il avait épousé en 1894, Josepha REICH, "chapelière", de Scheidegg (Bavière), décédée à Neuchâtel en 1957, veuve depuis plus de trente ans. Ils ont eu trois enfants: un fils et deux filles; la plus jeune, NADINE-CECILE (n. 1897 + 1905) est morte dans sa huitième année.

YVONNE-EMMA, née à Boudry (1892) épouse en 1920 Henri-Eugène DUBOIS dit BONCLAUDE, "chef de bureau" à La Chaux-de-Fonds.

(n.1895 1961) FREDERIC-CHARLES sera négociant, tout d'abord à Berne, puis à Neuchâtel "Vins Henriod & Cie", sa femme née Marguerite-Rose PETTER est sa commanditaire. Ils ont eu un fils,

(1919 1929) CHARLES III, décédé à la suite d'un accident, âgé de 10 ans.

C'est à cette génération que prend fin, avec Charles III, la descendance mâle de Frédéric-Louis II (fils de Charles-Edouard, cordonnier), alors même que celui-ci avait eu sept fils.

*

(b.1848-) FRANCOIS-ULYSSE (tableau Vb) fils, lui aussi, de Charles-Edouard, né à Couvet, mais habitant Yverdon, a été, comme plusieurs de ses frères, "mécanicien de chemins-de-fer". Il aura quatre fils et six filles d'Antoinette dite Fanny TZAUD, sa femme. Celle-ci, originaire de Bottens (Vaud), née à Yverdon (1851) est indiquée comme "ouvrière" dans l'acte de mariage de 1872.

Il a été difficile de retrouver la trace des membres de cette nombreuse famille, seules leurs dates de naissances ou de mariages sont accessibles dans les actes officiels consultés. D'autres indications, les unes peut-être sujettes à révision, nous sont parvenues par des sources fortuites. Seul le plus jeune des fils, établi en Angleterre y aurait eu deux fils (?). Voici, selon l'ordre chronologique les dix enfants de François-Ulysse:

IV (n.1873) EMILE-ADOLPHE-ERNEST, qui aurait été "mécanicien".

IV (.....) BLANCHE-EMMA, célibataire (n.1874 + 1954).

IV (1875 + 1936?) GEORGES-ALFRED, né à Neuchâtel, épouse à Aigle en 1906 Louise-Françoise FONTAINE, domiciliée à Plan-les-Ouates (Genève). Il y sera "restaurateur". Pas d'enfants.

IV HELENE-MATHILDE (n. 1876 + 1878), à Yverdon.

IV HELENE-BERTHA (n. 1878) aurait épouséHOURIET, et vécu à Carouge.

IV JEANNE-ANNA (n. 1880 -) est rentrée au pays, après une existence mouvementée. En 1901, elle est à Genève, où elle gagne sa vie comme "femme de chambre". En 1910, elle quitte la Suisse pour se rendre en Russie, "als Erzieherin" où en 1916, elle épouse "un citoyen anglais, James-Anthony ANDERSON, + 1918". La révolution russe l'oblige à s'enfuir en direction du Proche-Orient, où en 1931 elle se remarie, épousant un réfugié de nationalité russe, Vladimir Ivanowitch POLIAKOW, qui perd en 1933 la nationalité syrienne, qui lui avait été accordée. Suivront de dures années, où ils ont peine à assurer leur existence. En 1960 enfin, avec l'appui du Consul suisse de Damas et des Autorités fédérales et cantonales, Madame Poliakow, qui a gardé sa nationalité suisse, obtient d'être rapatriée. Elle passe ses dernières années accompagnée de son mari, dans un "hôte" pour personnes âgées.

IV LAURE-JULIA, née à Penthalaz (1883) épouse en 1911 Marcel-Georges GIRARD, "voyageur de commerce" à Carouge. Ils vivaient encore à Genève, en 1960.

IV ROSE-ALBERTINE, née à Yverdon (1887), devient fonctionnaire des Postes à Lausanne. Elle y épouse en 1910 Camille-Marcel BESVILLE, "commerçant", originaire de Bar-le-Duc (France). Elle nous a été signalée, en 1960, sous le nom de Madame Albertine GIREL, habitant toujours Lausanne.

IV (n.1889) d'HENRI-EDOUARD II, seule l'indication de sa naissance nous est parvenue, avec l'indication "né le 9 octobre à l'Hôpital communal de Neuchâtel, alors que ses parents étaient domiciliés au Champ-du-Moulin".

IV (n.1892) MARCEL-ALBERT, né au Champ-du-Moulin, a adopté la même profession que son frère Georges-Alfred, mais s'est établi comme "restaurateur" en Angleterre, où il s'est marié et aurait eu deux fils:

IV GEORGES (1921) et HENRI (1936) qui paraissent avoir perdu tout contact avec leur parenté neuchâteloise.

*

III (n.1839 + 1905) ALBERT (tableau Vc), fils de Charles-Edouard I, est né à Couvet et sera "maréchal" à Fleurier, puis "forgeron" à Rochefort où il est enseveli, âgé de 66 ans. Il avait épousé, en 1860, à Môtiers, Joséphine BOBILLIER, originaire de ce village, qui lui survivra jusqu'en 1914, décédée à Comba-Borel, dans sa 80e année.

III Six de leurs neuf enfants sont morts en bas âge, dont les jumelles CECILE-ANNA (n. 1868 + 1869) et LOUISE-EMMA (n. 1868 +), ainsi que ROSE-EMILIE (n. 1869 +) et MATHILDE-BERTHA (n. + 1876). La même année mourait aussi à Fleurier,

III (b.1873) HENRI-ALBERT I, âgé de 3 ans, tandis que, l'un des aînés, PAUL-ALBERT n'a vécu que quatre ans et quelques mois.

III (1864 + 1869)

Par contre trois des premiers-nés deviendront septuagénaires: MARIE-ELISA, née en 1863, serait décédée à l'Hospice de la Côte (Neuchâtel).

Ce sont FRITZ-HENRI et CHARLES-EDOUARD II qui prolongeront la lignée de leur père jusqu'à nos jours, assurant - par ce seul rameau - la descendance de la Branche (D) de JACQUES V, maréchal à Couvet au XVIIIe Siècle, mais tous hors de leur canton d'origine.

FRITZ-HENRI (tableau Vc) et son frère CHARLES-EDOUARD II, tous deux "mécaniciens" ont consacré leur vie à l'industrie naissante de l'automobile, à Marin, puis à Bienne, enfin en France.

Né à Fleurier, "Fritz" épouse en 1886 Cécile SCHWEIZER, née en 1859, fille de Jérémias (de Reigoldswyl) et de Cécile née Bessire. Elle a pratiqué le métier de "régleuse", domiciliée à Soleure. Revenu en Suisse, à la fin de sa vie, Fritz meurt à Lausanne, âgé de soixante-douze ans.

Leurs cinq enfants sont nés à Bienne,

PAUL II, sera élève des Ecoles de Neuchâtel, pour devenir ensuite "mécanicien" et suivre son père dans l'industrie de l'automobile, en France. Puis il s'établira à Antibes, où resté célibataire, il dirigera une auto-école, jusqu'en 1955, date à laquelle il prend sa retraite, à Antibes, puis à Neuchâtel.

L'aînée de ses trois soeurs, MARTHE-ALICE (n. 1888) quittera le pays pour s'établir aux Etats-Unis où elle épousera un citoyen américain E.R. PINEDA, dont elle aura une fille. En 1962, elle habitait New-York.

JULIA-BLANCHE, née en 1890 est morte à Marin, âgée de 10 ans. La troisième fille de Fritz n'a vécu que quelques mois (1893-94) à Bienne; elle portait le nom de BERTHE-HELENE.

MARCEL-FRITZ suivra une autre voie que père et frère. Il sera "hôtelier" en France jusqu'en 1929 pour devenir ensuite directeur d'une Maison d'Editions publicitaires, jusqu'en 1961. Il a épousé une française, Isabelle GOUNIN. Ils n'ont pas eu d'enfants, et ont vécu à Nice, où il est décédé en 1963.

CHARLES-EDOUARD II, fils d'Albert, lui aussi mécanicien et dans l'industrie de automobile, y sera très actif, tout d'abord à Bienne, puis à Neuilly-sur-Seine. Il épouse en 1890 Marie-Louise BAEHNI, de Bolligen, du même âge que lui, née à La Chaux-de-Fonds de Jean-Félix Bähni et d'Anna, née Rouget.

De leurs huit enfants, deux des plus jeunes sont morts en bas-âge: LILY (n. 1903 + 1910) et PIERRE VIII (n. 1906 + 1908).

ANNA-ESTHER, née à Bienne en 1892, épousera un baron alsacien du nom de Robert de LANGENHAGEN.

MARTHE, la plus jeune (n. 1908), sera l'épouse d'un pianiste hollandais, accompagnateur de Thibaud, du nom de Marinus FLIPEC. Ils habitent Rotterdam.

CHARLES-EDOUARD III, et les deux frères qui le suivent ont repris l'orientation technique de leur père Charles-Edouard II. Nés à Bienne, ils ont vécu leur jeunesse à Neuilly-sur-Seine. Charles y fut écolier, puis lycéen et élève de l'Ecole d'électricité de Paris. Bénéficiant de la double nationalité, il travaillera ensuite, au

service de la Société d'éclairage électrique de Lyon et 17 ans encore dans les Usines Michelin à Clermont-Ferrand. En 1920 il épouse Jeanne FORMAT, qui lui donnera un seul enfant:

LILY-JACQUELINE (n. 1921) qui épousera à Clermont-Ferrand Robert COLLANGE. Ce couple a trois filles, ils vivent en France.

Veuf en 1959 et malade, Charles rentre au pays natal et meurt à Neuchâtel, au Hôme de l'Ermitage le 16 mars 1962. Nous lui devons quelques précisions sur son frère:

(n.1896) ALBERT-MAURICE. Celui-ci a fait, comme technicien, un stage en Amérique du Nord dans les Usines Ford. Rentré en France, il deviendra par la suite "Ingénieur-conseil" après avoir épousé Marthe BRAQUEMONT, organiste et dans une belle situation financière. Ils n'ont pas eu d'enfants et habitent Passy.

Les deux autres fils de Charles-Edouard allié Bâhni se sont établis en Suisse.

(n.1899) GEORGES-ALBERT I, a suivi l'Ecole d'agriculture de Cernier et a été agriculteur, pour entrer ensuite dans une Maison de denrées coloniales à Morges. De Germaine-Julie COTTIER, sa femme, il a deux filles et un fils:

SUZANNE-GERMAINE (n. 1925) épouse René BORLOZ,

MARIANNE-ANTOINETTE (n. 1927) épouse Emile MORIER, et

(n.1932) GEORGES-ALBERT II, actuellement "comptable" à Genève, a épousé Liselotte EBENDORF. Un fils MICHEL leur est né en janvier 1964.

(n.1898) JEAN-EDOUARD, fils de Charles-Edouard II, sera lui aussi "technicien", comme ses deux frères aînés, ainsi que "maître professionnel" et "artiste-peintre" à Lausanne. Il a épousé Gilberte REYMOND, fille d'un professeur de mathématiques, dont il a eu un fils:

(n.1927) CLAUDE VII, tout d'abord "météorologue" à Genève, puis "technicien" spécialisé dans les machines électroniques, à Lausanne. Son épouse, Marie-Louise PIDOUX, de Forel s/Lucens, lui a donné trois fils:

(n.1955) LAURENT (n. 1955), DANIEL IV (n. 1957) et GIL (1959), qui, avec leur cousin MICHEL, sont l'espoir de demain de la Branche (D), issue de Jaques V, maréchal à Couvet au XVIIe siècle.

*

BRANCHE (F) de COUVET
(Tableaux VII et VIIb)

Cette dernière branche, issue de ROLLIN II par BLAISE I (tableau I) aura trois rameaux dont le premier ne se maintiendra pas au delà du début du XVIII^e S. et le second s'éteindra un siècle plus tôt. Mais cette branche se prolongera jusqu'à nos jours par un troisième fils de Blaise I: JEAN V. Elle se maintiendra à Couvet jusqu'au Lieutenant-civil HENRY-FRANCOIS IV, dont la descendance comprendra quatre générations de pasteurs, tout d'abord à Valangin, pour aboutir, avec la génération actuelle, à Neuchâtel.

BLAISE I, fils de ROLLIN II et frère de GUILLAUME l'aîné, de GUILLAUME le Jeune, de PIERRE dit Malleflotte et de JEAN III, avait obtenu - comme ces derniers - licence pour un four-à-pain au Mont de Couvet. Ses terres sont voisines de celles de ses frères. Il rachètera avec ses fils la part d'héritage que "MATILLE" fille de Guillaume le Vieux, veuve DUCREST, a eue lors de son mariage: "neix, maisons, fours, curtils et pasturages en la montagne dessus le Mont-de-Couvet".

De son épouse JEHANNETTE, veuve de Jaques BORREL, Blaise I a trois fils: Anthoine II, Estienne I et Jean V qui, comme leur père vivront au Mont de Couvet et y échangeront entre eux certaines de leurs terres.

Le 1^{er} rameau part d'ANTHOINE II qui possèdera aussi "maison et champs à la Sagnetta de Tréalmont" (tableau VIIb).

L'aîné de ses quatre fils, GUILLAUME IV aura lui, de sa femme Clauda N., quatre filles et deux fils: GUILLAMA, citée en 1596, comme épouse de Elie DUBIED (Dumaine I, fo. 415), ROSAZ, JUDITH ET FRANCOYSE, toutes trois mentionnées comme mineures en 1596.

Leur frère aîné, ANDRE III, "forestier" à Tréalmont, possède en 1604 des "Bois de Ban" terme qui, selon une ordonnance de la Princesse de Longueville, implique que "les forêts particulières étaient libérées des servitudes d'usage et de parcours de bêtes et de bochage" (Loew). Il aurait une fille SUSANNE, épouse de Samuel BERTHOLLET et un fils, DAVID II, inscrit au Rolle de la Compagnie du Capitaine Anthoine Perrot est cité, la même année comme "garde des foires". Pas de descendance connue.

ANTHOINE III, second fils de Guillaume IV, aurait épousé une Suzanne HENRIOD, fille de Jean ? (peut-être sa cousine, fille de Jean V?). Leurs hoirs (non cités nommément) dans les Actes judiciaires du 1 juillet 1665, défendus par Jaques Borrel, "sont chargés de dettes....d'ou vente publique de leurs biens" (S'agit-il d'enfants à nous inconnus ? ou de leurs neveux David II et Susanne Berthollet ?).

Frères de Guillaume IV et fils d'Anthoine II, FRANCOIS II et

ANDREY I vivent à Tréalmont, les sources historiques sont parcimonieuses à leur égard.

ABRAHAM III, fils de François II, et le fils d'Andrey I,

ETIENNE II, son cousin, poursuivent à Tréalmont la culture de leurs champs, mais avec de sérieux aléas, en ce qui concerne Etienne, qui (le 15 mars 1614) sera cité en justice par David Petremand..."injuré par luy et traité d'hérétique et de sorcier,

à l'occasion d'une dette non-payée...ce à quoi Estienne répond en être mary parce qu'il estait chargé de vin....il en demande pardon".

(1607) Il aura un fils, PIERRE VIBIS, cité une seule fois en 1607.

(1565
1585) PIERRE VI, fils aussi d'Anthoine II, quitte Couvet pour St-Sulpice où, à l'instar de ses lointains cousins, il aura "forges et rouages" conservant cependant des terres à Trémalmont. Il aura trois fils:

(1607) ISAYE n'est cité qu'une fois comme "soldat parti en guerre" (Guerre de Trente ans ?) dont, sans doute il n'est pas revenu, car son testament en faveur de sa femme - fille de Claude BORREL dit BASSOT - sera contesté, après coup, par son frère Blayse. Isaye avait été probablement influencé par Bernard Roy, oncle de sa femme, qui lui aurait dit:

"Puisque tu veux aller en guerre... tu as une femme.... fais-la ton héritière". Isaye aurait répondu: "J'ai des frères et soeurs" (dont nous ignorons l'existence !) "il ne faut pas que je donne tout mon bien hors de la ligne, néanmoins je la récompenserai honnêtement". L'oncle aurait rétorqué: "Il faut tout ou rien !" Un autre témoin au procès en succession assure qu'Isaye aurait répliqué: "...que s'il mourait en guerre, sa femme pourrait remarier à un Bourguignon ou à un "gavot" (crétin) et que son bien seroit perdu et hors des mains de la patrie". Sa veuve s'est en effet remariée avec un Claude Pyot qui, dans le procès soutient les intérêts de sa femme. Cependant, le jugement sera que: "Bien que fait selon la Coutume, (le testament) a été "contraint et suborné". Il est donc "déclaré nul, et doit revenir aux frères et soeurs (?) plus proches parents du défunt".

Parmi les témoins au procès, Pyot avait indiqué que l'un des frères d'Isaye, "GUILLAUME V était présent et qu'il aurait contre-signé, donc ratifié, ledit testament".

(1603
1616) GUILLAUME V, frère d'Isaye, quittera St-Sulpice, peu après le procès du 31 janvier 1607, pour Colombier, où déjà (en 1603) l'exécuteur de la haute Justice avait reçu sept livres: "pour avoir donné le fouet à Guillaume Henriodz pour larrecins par luy faicts".

Ce qui décidera probablement Guillaume à s'expatrier à nouveau, puisqu'en 1616 nous le trouvons établi à Vevey où il épousera Marguerite VUICHET, de la Chaux-de-Fonds, "relicte" de feu Adam Poujat dudit lieu. Là, nous perdons sa trace.

(1581
16 ?) Seul des trois fils de Pierre VI, BLAISE V, (cité aussi comme "Maître BLAISE"), restera à St-Sulpice pour y reprendre la forge de son père et y ajouter d'autres acquisitions (peut-être après avoir bénéficié de sa part à l'héritage d'Isaye) puisqu'en 1619 un acte précise que ses biens comprennent:

"forge, raise, baptoir, moulin, cours d'eau, curtil et jardin, voisinant d'autres moulins".

Mais, comme d'autres habitants de St-Sulpice, il subira les conséquences de fortes inondations puisqu'en 1619 aussi:

"...sur la supplication de Blaise Henriod, celui-ci obtiendra 25 livres en déduction de ses censes...pour redresser le dommage receus par ravage en ses "rouages" de St-Sulpice...puis 40 livres "en charité" pour luy aider à rebastir son moulin, forge et autres rouages" (Man. IV p. 66).

IX(.....
-1690)
X(n.1688)
X(1696-
1724)

Seul fils, BLAISE VI dit le JEUNE succède à Me Blaise V, son père. Il aura une fille SUSANNE-MARIE (née en 1692 (1706)) et deux fils: ABRAHAM XV, dont seule la date de naissance nous a été accessible, et JEAN-JAQUES V, qui veuf de Susanne MATTHEY (ép. 1696) se remariera avec Suzanne ROBERT (1698) de Belle Perche, aux Verrières. Ils vendront conjointement à Judith Purry, femme de l'ancien Ministre Girard, des champs dont la transaction spécifie "que tous les fruits et rozées (récoltes et herbes) qui présentement appartiennent aux dits vendeurs mariez, tant rière ledit St-Sulpy que tout ailleurs pour les pouvoir cueillir, faucher, "foiener" (fanner) et moissonner pour son propre, comme estant à présent ses propres biens pour 200 livres foibles (Min. Jonas Baillods 1713).

Ici prend fin la descendance d'ANTHOINE II, f. de BLAISE I.

*

II(1532)
I(1558)

Le second rameau de la Branche (F) (tableau VIIb) débute avec ESTIENNE I, fils de BLAISE I. Il est mentionné une fois avec son père "comme payant un droit pour le Mont..." mais ne lui survivra pas puisqu'en 1558 déjà, ses frères sont chargés de la tutelle de ses deux enfants: ANDRE II et JEHANNE, encore mineurs, celle-ci ne sera plus mentionnée par la suite. Héritier des terres de son père, ANDRE II, aura deux fils: ETIENNE III et

III(1558)
feu 1612)

JAQUES IX. Celui-ci n'est connu que par les pourparlers en vue de l'achat d'une maison "à Pierre et Louys Jouly-Jean de Couvet, y demeurant". Ceux-ci "demandent à Jaques "Henriouldt" son "guerant" (caution). Ledit Henriouldt dit qu'il a assez temps d'amener son guérant.." (Manuel de Justice).

III(1610
-1612)

Ce que les Archives d'Etat nous ont appris sur ETIENNE III, son frère, est plus substantiel...mais sera, par la suite, peu reluisant. De son épouse, Jeanne CONVERT, d'Auvernier, veuve d'Etienne Chevallier, il y deux filles: JEANNE (b. 1594), femme de Jaques BORREL-PETITJAQUET, et JAQUA (1621) qui épousera François COSMELLON.

III(1581
-1621)

ETIENNE III habite Le Mont, ses fonctions de "dismier" lui donnent des responsabilités au delà de Couvet, dont au Cachot, à Noiraigue, aux montagnes de Travers, chargé des recettes du Vautravers. Un autre péage, le "traversier" lui est amodié. Ces fonctions offrent des difficultés. Il se plaint à Couvet de "Jaques Tissot qui a refusé d'ouvrir sa porte pour qu'il puisse se faire payer du disme à la Seigneurie". Etienne est irracible, il est l'objet d'une enquête "pour avoir voulu battre Jean PetitPierre, juré, tyran son épée contre luy". Il se battra encore, accompagné de son beau-fils, mêlé à une affaire d'émines (1617). Il est accusé de "mépris" (injures) à l'égard du président de la Cour de Justice et devra payer une amende de 60 sols.

Mais le plus grave sera sa condamnation pour délit de moeurs (févr. 1621) qui lui vaudra, ainsi qu'à sa fille JAQUA, la détention au Château de Môtiers, une procédure criminelle et une condamnation comme "incestueux et blasphémateur" (Procédure criminelle, Archives d'Etat, Vol. I).

Triste fin de la descendance d'ETIENNE I, fils de BLAISE I.

*

de JEAN V aux HENRIOD actuels de cette branche.

(Tableau VII)

(1558)
-1596) JEAN V, petit-fils de Rollin II, hérite avec ses deux frères Anthoine II et Estienne I, des biens laissés par leur père BLAISE I au Mont-de-Couvet. Il procède à plusieurs reprises à des échanges de terres. Il en achète une à trois frères Perregaux sur laquelle il se construit une maison. Sa femme, Clauda, fille de Léonard BORREL, lui a aussi apporté quelques biens à la Jonchière (Fonds Boy-de-la Tour, juillet 1562).

(1596
-1636) Nous leur connaissons deux fils: BERNARD, mentionné comme "tenant feu et lieu à Couvet en tant que franc-sergent". Il a été l'un des témoins dans le procès de la succession d'Isaye Henriod (son cousin du 1er rameau). Jean V a eu probablement une fille SUSANNE, citée en 1652 comme épouse de Anthoine III HENRIOD son cousin.

(1636) PIERRE VII, fils de Bernard, paraît une fois dans le "Rolle des Bourgeois".

(1596) Seul, CLAUDE III, second fils de Jean V, fera souche. Il n'est cité qu'au sujet d'échanges de terres. Le nom de sa femme nous est inconnu, mais il sera mentionné comme père de

(1649
-1687)
-1690) JAQUES VIII, dont à son tour nous savons peu de chose si ce n'est que dans l'Arbre généalogique, établi un siècle plus tard par Henry-François Henriod, Jaques aurait épousé N. MAUMARY. (Elle pourrait avoir été la soeur ou la fille "du Sr. Guillaume fils feu Daniel Maumary, de Dombresson ?) (Actes Chancellerie, juillet 1655).

Au cours de plusieurs années, il est mentionné comme témoin et en 1670 "Jaques Henriod s'oblige à Pierre, fils de Pierre Berthoud pour reste d'achat d'une vache". Quelques années plus tard (1687) "Jaques Henriod et Claude JeanJaquet ont fait rapport au sujet d'une méchante "larronnesse" qui aurait dérobé du froment à Marie Borrel, fille de Pierre Dubied" (Le Manuel de Justice poursuit): "Il est vrai que mercredi passé, septième septembre, environ 9 heures, estant l'heure que l'on prêchoit dans le Temple, nous fûmes appelés par Claude Borrel de promptement entrer chez luy, disant qu'on le déroboit" (Manuel de Justice, Val-de-Travers).

En 1690, Jaques Henryoud est indiqué comme "feu" alors que Judith, la plus jeune de ses filles "fait son catéchisme".

Après son fils Claude, il aura sept filles: JEANNE (b. 1651), puis deux MADELAINE (1653, 1658), MARIE (1665), JEANNE (1666), JEANNE-MARIE (1668) et enfin JUDITH (1678), qui seule de ses soeurs se marie, épousant (en 1721) Jean-Pierre ROSSINI, originaire de Milan.

(1649
-1726) D'après les recherches faites et les sources consultées il a été impossible d'attribuer à CLAUDE VI, fils de JAQUES VIII ou à son contemporain du même prénom, fils aussi d'un Jaques Henriod de la branche D, ce que furent leurs activités respectives. Les seules précisions sûres obtenues sont celles de l'année de sa naissance, en 1649 et celle de son décès en 1726, année où son fils DAVID-OLIVIER lui succéda comme Conseiller. Nous savons, cependant, qu'il fut à plusieurs reprises témoin et qu'agé de plus de 30 ans il épousa ELISABETH COULIN, fille de Pierre. A-t-il été cultivateur comme ses pères, ou a-t-il eu un autre métier ? nous l'ignorons.

Il eut trois enfants: JEANNE-MARIE (1690), DAVID-OLIVIER et ESABEAU (1695).
De ses deux filles seule Esabeau se serait mariée, épousant, en 1733, Moysse fils feu Louys GEIS.

(1692
1749) Sur DAVID-OLIVIER par contre, les nombreux renseignements permettent de faire revivre, dans une certaine mesure, sa personnalité: A son baptême, il a deux parrains dont il portera les prénoms, David JeanJaquet et Olivier PetitPierre. Jeanne-Marie, fille d'Abraham PETITPIERRE, qu'il épousera en 1715, sera citée comme veuve déjà en 1749. David-Olivier est menuisier mais fonctionne aussi comme "garde-foires" à Môtiers et à Couvet, comme "dixmier de charvre" aussi. Il se plaindra "de particuliers qui ont semé dans leurs jardins et closels et qui refusent de payer". Après quoi ceux-ci seront obligés de le faire.

Il a son franc-parler, même à l'égard des autorités:
"Un rapport à la Commune mentionne que David-Olivier, fils de Claudy Henriod aurait lâché quelques paroles choquantes contre la Commune...après l'avoir entendu en ses raisons, portant qu'il n'a jamais pensé à l'offenser" (il devra néanmoins comparaître devant elle) "pour avouer sa faute et luy en demander pardon; (cela fait) "il est reçu à mercy" (Arrêts communauté 18.2. et 18.3.1720).

L'année suivante il obtient l'autorisation "de dresser un couvert de 4 à 5 pieds devant sa maison", ce qui lui est accordé "moyennant qu'il n'y ait aucune plainte des voisins ni de la Commune, "qu'arrivant" on la luy fera otter sans difficultés" (Arrêts.12.11.1721).

Pendant plus de vingt ans il sera fréquemment cité comme témoin lors d'actes notariés, surtout à partir du moment où il sera "CONSEILLER" (Janvier 1726). La Commune lui impose à son tour la fonction de "Messelier" (1727).

Comme Maître menuisier (1723), "David Henryoud, de Couvet, est chargé de faire une fenêtre en chêne et à culs-de-bouteille à l'Hôtel des Six Communes de Môtiers". "François fils de David Borrel, son apprenti, recevra de David-Olivier Henriod, "Menuisier et vitrier" sa lettre d'apprentissage". (Livre d'amodiations, Môtiers (1723) - David Guyenet, Not. déc. 1729).

"Elu (avec d'autres) (1724) pour tenir le chant des psaumes au culte", il sera chargé ensuite de "raccomoder" les fenêtres de l'Eglise (de Couvet) "que les vents impétueux ont cassés", de raccomoder (aussi) et de peindre la montre de "l'orloge", et de faire "fort proprement et de même manière qu'elle a été cy-devant au dire de bon Maître, qui fournira tout ce qui sera nécessaire"... Il recevra "36 batz pour tout le travail qu'il a fait "à l'entour" de l'orloge, par condition qu'il continuera à en prendre soin" (Arrêts communauté 1724 et 1739).

Ce qui n'empêchera pas, "...qu'il a été relaté, tant par les gouverneurs que par plusieurs communiens que l'orloge étant dérangée depuis quelques temps et qu'il sonnait les heures tout à rebours (!) il convenoit d'y remédier. (La commune) arrête qu'on fera venir le Sr Capitaine Besancenet et qu'on appellera avec luy quelqu'autre connaisseur".....! (Arrêts communauté 1739).

Il sera aussi accordé à David-Olivier "plusieurs vacations" (travail payé) au

au sujet de la fontaine du haut" (1744).

Il ne manque pas d'esprit civique: "Avec Pierre-Henry Petitpierre, David-Olivier Henriod, conseiller, demande de faire "à leurs frais" des murailles au Rosier pour "retenir dernier la cible les bales des mousquetaires de prix" (Arrêts communauté 1741).

Autre geste de sa part lors de l'incendie de janvier 1747, il fournit (à ceux qui se sont efforcés de l'éteindre) de "l'eau-de-vie". Il en sera dédommagé par la Commune qui lui accorde 7 livres et 9 gros "pour bonnes considérations et sans conséquences" (Arrêts communauté, janvier 1747).

Au cours des années, David-Olivier s'est efforcé d'améliorer son habitation et les dépendances de celle-ci:

En 1727, il a refait la muraille de sa maison. "La Commune lui accorde un Ecu blanc, en considération qu'il est chargé de famille et qu'il a peu de bien".

Deux ans plus tard, il obtient "un peu de terre devers Joran de sa maison pour y faire un Escallier... si ce n'est pas nuisible aux Particuliers ni à l'issue...".

On lui a accordé une nouvelle petite bande de terre pour y mettre des "latterines" de pierre,... "après que la décision aura été renvoyée à un jour solennel..." (Janvier 1731 et janvier 1732).

Ce ne sera que 13 ans plus tard, qu'il obtiendra qu'on "lui borne le dit-terrain, de 8 pieds de largeur sur 12 de longueur vu qu'il n'y a point d'opposants..." (Arrêts communauté, 1745).

A sa mort (1748 ?), David-Olivier qui pendant sa vie n'avait que "peu de bien", laisse à sa veuve et à ses enfants des dettes et une lourde hypothèque sur sa maison. Depuis 2 ou 3 ans déjà, JEANNE-MARIE, sa femme, est mentionnée comme "sage-femme" de Couvet. Elle le sera encore en 1751 (minutaire Ferd. Guyenet, 29 nov.). Nous ignorons la date de son décès, elle vivait encore en 1758.

Deux de leurs cinq enfants sont morts en bas-âge: l'aîné JEAN-HENRY II (b. 1715) et MARIE-MADELAINÉ (b. 1721).

MARIE-ESABEAU (b. 1717) n'épousera Jean-Nicolas ROSSEL, de Môtiers, qu'après la mort de son père, âgée de 35 ans (1753). Alors que DANIEL-OLIVIER, déjà marié (1747), a repris le métier paternel.

JUDITH-LOUISE (b. févr. 1728 + déc. 1807), la plus jeune, restera célibataire et atteindra à 2 mois près, l'âge avancé de 80 ans. Elle aura une vie très modeste, mais bénéficiera, avec sa mère, de 3 à 400 l. faibles en prêt de la Commune (1758). Elle est âgée de 55 ans, lorsque la Commune "permet au Sr Juré Isaac Borel d'échanger de la "dard" avec Judith-Louise Henriod" (Arrêts communauté, juin 1783).

Elle a 60 ans, lorsque "le dixenier se plaint qu'elle s'est refusée d'aller "au reute" (corvée) de la neige" (janv. 1789). Elle aura gain de cause. Quelques années plus tard, il sera décidé que "désormais les ménages où il n'y a que des femmes ne seront point astreints à faire les Reutes de la neige".

*

(b.1724
1779) DANIEL-OLIVIER a pour parrain Daniel Boyer, perruquier et comme marraine Salomé Coulin, tailleuse d'habits. Le pasteur Ferdinand de Montmollin le baptise le dimanche

21 mai.

Ayant retenu l'atelier de menuiserie de son père, il lui succède aussi comme Conseiller de Commune (en 1750), il a 26 ans et porte, avec sa mère, les charges des hypothèques laissées par son père sur "la maison située au village (qui) jouxte le le chemin seigneurial et la Communauté de Couvet de tous côtés" ainsi que sur "un morcel de jardin dit au "Cernereu"".

Il loue (févr. 1751), pour y installer son ménage, au Sr Henry Petit-Pierre, marchand, "une portion de sa maison d'habitation vis-à-vis du Logis de l'Aigle, consistant en un petit poêle, une boutique à costé et une portion de cave... Le propriétaire pourra "échaffer" le fourneau dudit poêle, depuis la cuisine dudit Henriod sans aucun empêchement. Les témoins de la signature de l'acte sont un Guyenet cordonnier et un "faiseur de bas" Borrel".

Daniel-Olivier est sur la liste (août 1751) "de tous les bourgeois de Neuchâtel portant armes, habitant et résidens rière le Vautravers, sans comprendre les Nobles, ny ceux qui ont des Emplois et ceux qui ont des infirmités, qui les exentes du port des armes". Il est sergent de bourgeoisie. Il pratique aussi les exercices (de tir) et fait deux "passes" pour le Prix que MM. les Quatre-Ministres donnent à leurs bourgeois du Vautravers, augmenté de huit grands plats gravés Philibert Le Chambrier, tirés à Couvet en Juin 1751".

Au début de cette année lui avait été "Echut pour quinze ans la fourniture des "cibes" aux conditions qu'il rétablisse convenablement les buttes et remette les "cibes" au "stan"."

Comme "Messelier" (en 1756) "il lui sera accordé - ainsi qu'à quelques autres - un demi Ecu neuf" "pour avoir tiré des "Petter" (pétards) depuis le Burcle, à l'arrivée de MILORD icy, depuis la Brévine".

Citons encore un dédommagement que lui remettra la Commune (1753) "pour une épée qu'il a prêté à Claude Borrel du Fornel, qu'il a perdu à la Bourgeoisie... à un prix modique.

Les actes consultés fournissent peu d'indications sur son activité de "menuisier", si ce n'est qu'il "sera chargé de la fourniture des "clédards", pour six ans d'abord, puis d'une façon permanente (1761, 1779). L'accord stipule que celui qui en a la charge "devra observer que les clédards ne traînent pas à terre et qu'ils se referment d'eux-mêmes pour la plus grande sécurité des "feins"".

Il sera encore chargé de "mettre en couleur le Temple de ce lieu" puis aussi "les plafonds du Temple de Môtiers".

Pendant plus de vingt ans (1749-1772), lui et sa femme, seront des fidèles des "Montes" pour acheter, de seconde main, vêtements, objets mobiliers et parfois d'agrément, tels: une "cage d'oiseau" ou un "jeu de quilles", une "coeffe vieille garniture" et même quelques livres (que désiraient certainement sa femme) tels: Les Entretiens pieux de M. Osterwald, L'Imitation de Jésus-Christ et un dictionnaire géographique ainsi qu'un "orloge".

Leur situation financière n'en est pas moins restée précaire (1761-63). Il a fallu

vendre ou hypothéquer des biens que l'épouse de Daniel-Olivier, Susanne-Judith ROY (1719 + 1792) fille de Jean-Henry ROY et de Suzanne-Marie JEANJAQUET, de cinq ans plus âgée que lui, avait apporté en mariage (1747) ou par héritage.

Il y eut, d'autre part, une grave incorrection (non précisée dans les textes des Actes) commise par Daniel-Olivier, qui en séance de Communauté attira l'indignation de ses collègues et lui valut en février 1767 "d'être exclu des secrets de communauté jusqu'au Nouvel-An prochain. Il y sera néanmoins réadmis au bout d'un an et restera Conseiller pendant neuf ans encore.

Son congé "de communier et de conseiller" lui sera accordé en 1776 pour être remplacé au sein du Conseil par son fils HENRY-FRANCOIS, âgé alors de 22 ans.

Daniel-Olivier vivra encore trois ans et mourra le 10 février 1779.

Du mariage Henriod-Roy, il n'y eut que deux enfants:

MARIE-HENRIETTE (b. 1750 + 1768) qui fut constamment malade et mourut à l'âge de 18 ans, et HENRY-FRANCOIS IV.

*

HENRY-FRANCOIS IV HENRIOD

(b.1754 + 1830) Il est difficile de résumer la carrière de cet homme qui, débutant comme modeste apprenti-menuisier, remplira par la suite plusieurs fonctions publiques et deviendra Lieutenant-civil du Val-de-Travers.

Gustave Henriod a donné dans le "Musée Neuchâtelois" (janv.-févr. 1913) de larges extraits d'une "Notice autobiographique" rédigée par H.F. Henriod à l'intention de ses descendants. Nous en reprendrons ici quelques éléments, les complétant par un certain nombre de citations de documents officiels de la Communauté de Couvet qui font souvent mention de lui au cours de sa longue et belle carrière.

Né le 15 novembre 1754, "il a été présenté au St-Baptême par le Major de Roy et par demoiselle Jeanne-Elisabeth Dyvernois de Môtiers" le 26 du même mois.

Ses premières années furent modestes et difficiles, voici ce qu'il en dit: "... elles se passèrent dans la peine; ma mère, chargée de fournir aux besoins de son ménage et de soigner un enfant malade (Marie-Henriette) perdait quelquefois patience; ses larmes et celles de ses (deux) enfants ne cessaient de couler que quand prenant son recours dans la religion et la piété, elle faisait connaître à ses enfants que Dieu éprouve ceux qu'Il aime, afin de les rendre dignes d'un bonheur éternel; elle trouvait dans les Psaumes qu'elle pouvait, pour ainsi dire, tous réciter et chanter, quelques passages qui rétablissaient le calme et l'espérance dans l'âme de ses deux enfants".

A l'âge de quatre ans et demi, Henry-François est placé comme "tireur" à la Fabrique d'indiennes, gagnant un batz (15 ct ?) par jour et, vu son âge, "il était dispensé d'être à l'ouvrage avant 5 h. du matin". Dès l'hiver suivant, sa mère lui apprend à travailler la dentelle et le fait épeler. Jusqu'à l'âge de 14 ans, il travaille en fabrique l'été, suit l'école en hiver, fait de la dentelle et utilise "ses soirées pour lire et apprendre ses tâches".

L'enseignement était rudimentaire dans les écoles: "lecture, écriture, un peu d'arithmétique, orthographe, prière et chant des Psaumes".

"J'employais - note Henry-François - mes moments de repos à lire, écrire et chiffrer seul et ma mère s'appliquait à diriger mes goûts pour l'instruction religieuse".

Il caractérise en une phrase les conditions précaires de sa famille: "nous ne possédions qu'une vieille baraque de maison et deux pauses de champs, grevées de dettes équivalentes".

Dans sa quinzième année, Henry-François est placé en apprentissage à Neuchâtel chez le menuisier-ébéniste François Borel qui, dans sa jeunesse avait été l'apprenti de son grand-père. Il fut heureux dans la maison de son maître qui lui confia bientôt des ouvrages difficiles. Pour les travaux exécutés il recevait souvent de petites étrennes qui lui permirent de contribuer "à s'habiller pour faire à Noël sa première Communion" mais aussi "à acheter quelques livres utiles qui furent ses récréations du dimanche".

L'examen de catéchumène une fois passé il termine son année d'apprentissage à Neuchâtel, pour s'établir à Couvet, âgé de 16 ans ! comme "menuisier", et prend dès lors la direction de la maison paternelle, remontant graduellement la situation financière de ses parents.

En 1765 survient un épisode où Henry-François aurait été mêlé à l'Agrégation d'honneur accordée à Jean-Jacques ROUSSEAU par la Communauté de Couvet. On se serait adressé au jeune Henriod, lui demandant de se rendre à Môtiers pour "en ramener de là, en voiture découverte, l'illustre nouveau combourgeois; tout le long du trajet, il aurait entendu de son siège, le grand homme assis derrière lui, se réciter le discours par lequel il se proposait de remercier les autorités de Couvet.... seulement une fois en présence des membres du Conseil, J.J. Rousseau - selon la tradition familiale - perdit la carte si bien qu'il ne put articuler un seul mot de la harangue préparée". "Un plat d'étain, sur lequel est gravé le nom de Rousseau, et dont il aurait fait présent à son très jeune cocher en souvenir de cette mémorable course, est encore dans la famille". (Musée neuchâtelois, 1913, par G. Henriod, selon le récit qu'il en aurait fait à sa famille).

Quelques années plus tard, l'atelier de menuiserie ne chôme pas, Henry-François n'a pas encore 20 ans, lorsqu'il est secondé par un apprenti. Il devait aussi avoir de bonnes notions musicales puisque en 1772, âgé de 18 ans il avait été choisi "pour toucher l'orgue, comme premier organiste du temple". Ses aptitudes lui permettant de diriger aussi le chant des Psaumes! "Il recevra, pendant six ans, trois Louys neufs, comme organiste attitré". (Les orgues du Temple de Couvet, 1952; par André Petitpierre).

Ses ressources financières sont encore modestes. Lui aussi s'équipe "aux Montes". Il achète entr'autres: "3 perçoirs et un "virebourquin" (!), des épées et un canon de fusil, un crochet à foin, des émines d'orge...." (Minutaire Ferd. Guyenet 1773 à 1781).

Il est cependant en mesure de gagner sa vie, et celle de ses parents. Il s'intéresse aux affaires de la Commune et de l'Eglise. Sa profession paraît assurée. Son père, comme nous l'avons dit, s'étant retiré du Conseil, Henry-François, qui a 21 ans, est élu à sa place.

Une circonstance de famille provoque peu après un changement radical dans l'orientation de sa vie: une tante de sa mère meurt, laissant une petite succession grevée de dettes. Chargé de liquider cette situation embrouillée, Henry-François demande conseil à l'avocat Jean-Henri BERTHOUD (frère du célèbre horloger Ferdinand Berthoud). Il mène à bien cette tâche difficile. Me Berthoud, frappé de son énergie et de son intelligence, propose (2.1.1780) à Henry-François de lui succéder comme secrétaire de commune et par conséquent de devenir notaire! Henry-François qui n'a ni le temps d'étudier, ni les moyens de faire face aux frais nécessaires, rejette cette offre tentante. Mais M. Berthoud sachant que la lecture est sa seule récréation, lui prête néanmoins des livres concernant le droit. Les prêts de livres se renouvellent. Des entretiens ont lieu sur les lectures faites et au bout de quelques mois, le jeune menuisier accepte l'offre de Me Berthoud (alors âgé de près de 80 ans) de venir chaque matin chez lui de 4 à 5 heures, pour une leçon de droit et reprendre, de 5 h. du matin à 8 h. du soir, son travail à l'atelier, où il a sous ses ordres "deux apprentis et un ouvrier", tard le soir il prépare les leçons du lendemain. Les leçons se poursuivent ainsi pendant plusieurs mois, après quoi la "requête" au Conseil d'Etat,

pour être autorisé à passer son examen de Notaire sera acceptée dans les conditions suivantes par le Chancelier de BOYVE (pour lequel Henry-François avait travaillé alors qu'il était apprenti à Neuchâtel). Je cite le candidat:

"Je présentai ma requête le 11 septembre 1780... M. le Chancelier m'invita à aller le trouver à 2 heures à l'Hôtel de la Couronne, où il dînait seul. Il engagea une conversation sur des sujets qui me paraissaient n'avoir aucun rapport à l'examen auquel le Conseil d'Etat m'avait admis. Cependant des questions de droit s'y trouvaient mêlées et les plus abstraites étaient par lui controversées. Craignant d'abuser de sa complaisance, je le priai de m'indiquer le jour où il pourrait commencer mon examen. Il me répondit... que, quant à la théorie, mon examen était fait... que s'il ne m'avait pas questionné sur les premiers rudiments, c'est que celui qui peut le plus peut le moins" (Extrait Musée Neuchâtelois, janv. févr. 1913, p. 9).

Restait "un acte "d'engagère" compliqué" à minuter qu'il fallait livrer une demi-heure plus tard. L'acte trouvé satisfaisant par le Chancelier, Henry-François reçut son brevet de Notaire, le lendemain à Neuchâtel. Il prêta serment et s'en fut dîner chez son examinateur (12 sept. 1780).

"De retour chez moi - poursuit le nouveau Notaire - je continuai mon état de menuisier".

Il le gardera pendant dix ans encore, tout en exerçant sa nouvelle profession, mais il ajoute:

"le peu que j'avais appris sur le droit me fit comprendre combien il me restait à apprendre.... aussi tous mes instants qui n'étaient pas consacrés au travail, l'étaient à la lecture et à la méditation".

Henry-François a 26 ans, il succède à son vénérable bienfaiteur M. Berthoud, comme secrétaire de commune. Les Actes de Communauté du 1 janvier 1781 mentionnent: "...unanimement délibéré que l'on reçoit avec bien de la Reconnaissance les offres de service du Sr Henry-François Henriod, le recevant en conséquence pour remplir les fonctions de Secrétaire, vu sa capacité et bonne conduite".

La tâche est lourde et délicate:

"...Les finances de la Commune étaient insuffisantes...on avait créé des dettes pour la tour et la cloche de l'Eglise et, avant de les avoir éteintes, on en avait créé de nouvelles pour bâtir la Maison de Commune. La perte d'un procès avait exaspéré les esprits". (Le Gouvernement avait dû intervenir lors de sérieux désordres, le Secrétaire Henriod sert d'intermédiaire). Je cite:

"Ma réussite dans cette affaire me procura la confiance de la Commune.." (mais il s'agissait ensuite)...de convaincre la Commune des vices de son administration, attaquer les préjugés des uns, l'amour-propre des autres, l'égoïsme du grand nombre, et déterminer la majorité à voter les réformes nécessaires...(et en particulier) mettre la Commune en état d'assister convenablement les pauvres, lui procurer les moyens de salarier un régent pour les garçons et une régente pour les filles, trouver de nouvelles ressources (ce qui lui demanda quatre ans pour préparer les esprits à des transformations nécessaires) et à "présenter à la Commune mon ler Mémoire".

(Musée Neuchâtelois, janv., févr. 1913).

En voici les points: " 1) procurer assistance aux pauvres particuliers qui souffrent par des pertes en bétail ou par orvales. 2) encourager l'agriculture dans ce lieu. 3) encourager la communauté à plus d'ordre dans ses finances. 4) simplifier la marche de ses délibérations et instruire les communiers". (Fichier Arch. cant. 1787).

Dans ses mesures de redressement des finances et de l'administration le nouveau secrétaire de commune se heurta tout d'abord à de fortes oppositions. Il eut finalement gain de cause et obtint en particulier "l'établissement d'une lotrie en faveur des pauvres", dont il resta l'administrateur pendant plusieurs années.

A sa charge de secrétaire de commune, à ses obligations de Notaire, s'ajoutent bientôt celle de JUSTICIER (déc. 1785); cependant il garda encore son atelier de menuiserie.

En 1786, il obtient d'être déchargé de sa lourde fonction de Secrétaire; son lointain cousin Pierre-François Henriod (branche B) lui succède dans cette charge. La même année, il est - avec d'autres notables de Couvet - DEPUTE à l'Assemblée (du 15 septembre) de TOUS LES CORPS ET COMMUNAUTES DE L'ETAT, à Neuchâtel, puis - le mois suivant - l'un des deux délégués de Couvet à l'ASSEMBLEE DES SIX COMMUNES (du Val-de-Travers) à l'occasion de la visite du Gouverneur de la Principauté (Il avait alors 32 ans).

Le Notaire et Justicier Henriod n'en néglige pas pour autant les intérêts de sa famille. Sa soeur est morte depuis plus de 10 ans, son père meurt quelques mois après le 1er mariage d'Henry-François avec MARIE-ESABEAU BORREL (n. 1746), fille de Pierre-David (ép. 7.11.1778), il la perdra, sans qu'elle lui eût donné d'enfants (+ 1783).

Il quitte "la vieille baraque de maison" qui fut celle de sa jeunesse, "construit et édifie sa maison, sise à Couvet au lieu-dit "au Perron" (au bas du village, à gauche, avant le Sucre)". (Arrêt 12.6.1779).

Le contrôleur des cheminées ayant constaté que: "celle d'H.F. Henriod, conseiller est estimée trop basse au dessus du toit... les propriétaires feront les réparations convenables" (13.4.1779).

Il échangera aussi un champ contre "un espace de terrain qui est entre le chemin tendant à Motiers, lieu-dit sous le champ Furet" et "la Communauté accepte la proposition du Justicier Henriod par laquelle il s'engage à "vuider" la Rigole du champ Ferret toutes les fois qu'il sera nécessaire, et sans frais pour la Communauté" (1796, 1797).

Par contre, dix jours plus tard, il sera pénalisé, parce que "Pelaton, guet, a fait rapport qu'il a gagé Henriette Petitpierre, coulant la le^cive chez le Sr Justicier Henriod, la nuit du 7 juin, entre une heure et deux heures...4 batz à payer au Sr Recteur ! " (Arrêt 25.6.1797).

Une dernière citation encore des Arrêts de la Communauté. A l'occasion d'une visite à Couvet, de S.E. de Béville, Gouverneur et Lieutenant Général de la Principauté, il est arrêté que: pour le recevoir on établirait "un arc de triomphe entre la maison du Lion d'or et celle du Justicier Henriod... on gardera encore l'arc de triomphe et on le déposera ensuite derrière l'orgue pour un mémorial !" (24, 27.4.1798).

Cinq ans après le décès de sa lère femme, Henry-François épouse (6.1.1787) SUZANNE-MARGUERITE MOTTA (b. 1756 + 1843), fille du Justicier Jean-Henry Motta et de Madelaine Rossel, de Môtiers. Celle-ci survivra treize ans à son mari et mourra, âgée de 87 ans.

De ce mariage naîtront deux fils et trois filles.

*

La révolution française éclate (1789), la Principauté en subit les répercussions. Comme notaire, H.-F. Henriod est appelé à s'occuper à Couvet de la liquidation d'une maison de commerce en dentelles, tombée en faillite. Cela l'oblige à plusieurs voyages en France, dont l'incident suivant, à l'occasion de l'un d'entr'eux: "...en arrivant à Lyon, à l'époque de la Terreur, il apprend qu'un de ces notables, avec lequel il était en rapport (d'affaires) va être guillotiné. Il aperçoit tôt après dans la rue un des membres influents du comité de Salut public qu'il connaissait aussi. Il l'aborde, l'entretient d'affaires, l'engage à continuer la conversation dans un estaminet. Il mentionne incidemment - à propos de ventes qu'il compte faire - le notable en question. "Lui aussi, dit le fougueux révolutionnaire, passera demain à l'échafaud"... Intervenir en tant qu'étranger eût été dangereux. Seul le langage de l'inté-rêt pouvait se faire entendre. Il se montre consterné du dommage matériel qu'allait lui faire subir cette mort. Il parle. Il discute et, comme argument suprême, une belle pièce de dentelles est étalée par lui et offerte en cadeau à l'intègre champion du Salut public. Celui-ci trouvera l'éloquence nécessaire pour faire rapporter la sentence de mort déjà prononcée. C'est ainsi - conclut la citation - que le travail d'humbles dentellières du Val-de-Travers sauva la vie d'un honnête chef de famille de Lyon" (Musée Neuchâtelois 1913).

*

Une miniature sur le couvercle d'une bonbonnière, conservée dans la famille d'H.-F. Henriod, le représente en officier. Pendant 45 ans il a servi dans la "Compagnie des Bourgeois de Neuchâtel" domiciliés au Val-de-Travers, en passant par tous les grades jusqu'à celui de Capitaine-commandant...(Musée Neuchâtelois, 1913).

Lorsqu'en 1814, le Roy supprima à la Bourgeoisie son droit de port d'armes, il reçut une lettre flatteuse, avec le drapeau de sa compagnie, drapeau que son petit-fils, le pasteur Louis Henriod remettra à la commune de Neuchâtel (exposé pendant plusieurs années au Musée des Beaux-Arts).

Une relation due à la plume de Gustave Petitpierre sur "Une émeute militaire en 1795", rappelle les contre-coups de la Révolution française et les désordres qui en résultèrent dans les Montagnes neuchâteloises, dont Couvet eut sa part. H.-F. Henriod, alors lieutenant des troupes de la Bourgeoisie, fut particulièrement visé au cours de cette émeute, lors de l'Inspection d'armes et journée de tirs militaires qui, comme de coutume se terminait au "Lion d'Or" par un "frugal repas" où il était de tradition de boire à la santé des officiers, mais cette année-là, à contre-cœur. Le mécontentement était manifeste et s'exprimait par des "paroles mortifiantes".

Après le repas "la Compagnie reprend les armes sous les ordres du Major Touchon. Le début d'insubordination s'accroît (au point que) le Lieutenant Henriod doit se défendre de plusieurs mousquetaires qui cherchaient à lui arracher son épée et que d'autres s'efforçaient à la lui conserver"... "un garde suisse Borel lui arrache son épaulette. Le Major intervient vigoureusement. La Compagnie est licenciée. Une enquête est ouverte..."

Des sanctions sont prises par le Conseil de ville et le Banneret rapporte que: "Le Conseil a entendu avec satisfaction la relation faite sur le compte du Sieur Henriod, lieutenant, sur la conduite prudente et ferme qu'il a tenue dans cette circonstance critique et pour lui en donner une marque réelle et honorable, il lui sera présenté une épaulette et contre-épaulette pour remplacer celle qui lui a été méchamment arrachée" (Musée Neuchâtelois, 1880).

*

Par la suite, nommé Capitaine, H.-F. Henriod assumera dans la Commune la présidence de la "Commission militaire". Lorsqu'il en sera déchargé (1808 - 1816), la Communauté, pour l'en remercier, lui fera don d'un "couvert d'argent".

Il serait trop long d'entrer dans le détail des diverses fonctions civiles qui seront les siennes à Couvet et dont il gardera plusieurs, même après son élection comme "Lieutenant civil du Val-de-Travers: direction de la "Police du Feu", celle de la "Commission des habitants" (1809), pour laquelle il "dressera le rôle de tous les ressortissants"; prenant une part active à celles de "l'Agriculture" et des "Forêts" (1807).

En 1813, il fait des propositions, qui seront adoptées, "relatives à la police du cimetière, à sa fermeture, à l'ordre pour enterrer, à marquer un coin pour (y placer) les suicidés.."

Dès 1802, il est chargé du contrôle des chemins, comme "Voyer" de ceux de la Commune. Il s'efforce d'en renter les dépenses. Il améliore le système de "la Reute" c.a.d. des levées de corvées de tous les ressortissants et habitants pour les travaux de réfection, en les remplaçant par des escouades journalières et successives dont seront exemptés: "M. le pasteur, le Régent, la Régente, le Guet et le Sautier".

Les "Finances" de Couvet, resteront jusqu'à sa mort une des préoccupations dominantes de H.-F. Henriod, preuve en soit la citation suivante dans les "Actes" du 15 janvier 1831:

"...La commission des Finances, récemment constituée, commence ses opérations en faisant lecture de l'exposé écrit de la main de "feu" M. le Lieutenant Henriod, concernant l'état actuel des finances de notre commune..."

LIEUTENANT CIVIL, H.-F. Henriod l'est devenu en 1803 (il a 49 ans). C'est à la mort d'Abraham Motta qu'il est appelé à lui succéder dans cette haute fonction de suppléant du Châtelain pour tout le Val-de-Travers, charge impliquant aussi la présidence du Tribunal. Voici comment il en rappelle le souvenir:

"Je fus mandé à la Chambre des Halles, où se trouvait un certain nombre de Conseillers d'Etat, qui eurent la bonté de me solliciter à faire mes offres pour la place de

Lieutenant..." (Il est réticent)... "puisque d'autres membres de la Justice, très capables, avaient plus d'expérience que moi.... J'y fus demandé une seconde fois et sollicité plus fortement encore..."

Son brevet, signé par le Chancelier Chs-Godefroy Tribolet est daté du 26 septembre 1803 "pour et au nom de Sa Majesté Frédéric-Guillaume III...pour le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne du Discret Henry-François Henriod, Bgs. de Neuchâtel et Justicier en la Justice du Val-de-Travers, de ses sens, suffisance, preudhomie et bonne diligence...et autres bonnes considérations...nous lui donnons et conférons la charge de Lieutenant en la dite Justice du Val-de-Travers... tant et si longtemps qu'il se comportera bien".

H.-F. Henriod mourra Lieutenant civil, 27 ans plus tard.

*

C'est comme tel qu'il présidera, au cours de ces années les Assemblées des six communes; qu'il sera député aux Audiences de la Principauté. Il conduira en 1808 à Neuchâtel, une députation - dont il avait pris l'initiative en Assemblée de commune... "pour exprimer à M. Pourtalès l'Aîné, la reconnaissance des Communautés (du Val-de-Travers) pour sa donation en faveur de l'Hôpital..."

C'est devant lui que se feront les assermentations de nouveaux communiens. Il prend des initiatives hardies d'ordre économique, qui l'obligent à vaincre de sérieuses oppositions de la part de ses concitoyens. Nous en trouvons l'expression dans les Mémoires dont il est l'auteur (édités chez Fauche-Borel de 1794 à 1806) et dont plusieurs seront couronnés par "La Société d'émulation patriotique":

"Mémoire sur les causes de la disette et du renchérissement du bois dans le Comté de Neuchâtel et Valangin et sur les moyens de remédier à ces inconvénients".

"Mémoire sur les moyens de prévenir...les débordements de la Reuse dans le Val-de-Travers et de tirer le parti le plus avantageux des terres qui avoisinent la rivière".

"Mémoire: Jusqu'à quel point les Arts et le Commerce ont-ils été utiles dans ce pays? Quels seraient les moyens de porter ses habitants à se contenir dans des limites convenables et surtout à tourner leurs vues vers l'Agriculture ?"

Son dernier Mémoire se heurte à une violente opposition, lorsqu'il en lit le texte en Communauté. Il finit, néanmoins, par avoir gain de cause. Son sujet était: "Quels seraient les avantages et inconvénients de l'Abolition du parcours". (Il s'agissait du libre parcours du bétail sur les terrains communaux) (Musée Neuchâtelois 1913).

C'était à l'époque de l'occupation du pays par les troupes étrangères commandées par le GENERAL OUDINOT. Celui-ci eut connaissance de ce Mémoire, et - je cite le Lt Henriod:

"...Il me fit demander copie de mon Mémoire, que je lui remis moi-même....Tôt après, arriva le décret qui a aboli pour toujours le parcours....Ainsi, j'ai eu le bonheur de concourir à une oeuvre de la plus grande utilité pour la partie agricole du Pays".

C'est à la tête des représentants de la Juridiction du Val-de-Travers que le Lt. Henriod participa à la cérémonie célébrée à Neuchâtel, le 18 novembre 1806, à l'occasion du serment de fidélité prêté à Son Altesse Sérénissime, le Prince ALEXANDRE, au Temple Neuf, "ornementé de draperies semées d'étoiles en or" et dans lequel 700 fonctionnaires avaient leurs places marquées, autour de l'estrade où siégeaient le Haut Commissaire LESPERUT et le Conseil d'Etat, et que 2000 hommes de troupes formaient une haie ininterrompue "depuis le Temple jusqu'au Château" d'où devait partir le cortège... (Le P.-V. de cette imposante cérémonie contient la liste de toutes les personnalités présentes).

Couvet vivra, avec la Principauté, les changements de régimes dont celle-ci sera l'objet. Elle subira aussi les conséquences des conquêtes puis de la défaite de Napoléon. Quelques épisodes des "Souvenirs" du Justicier BERTHOUD, né en 1743 (Brochure André Petitpierre, 1926), ne seront pas hors de place ici, puisque H.-F. Henriod en fut aussi le témoin:

"...en 1806, le roi de Prusse cède ce pays à l'Empereur des Français...le Baron de Chambrier d'Oleyres est chargé de la remise de la Province à Celui que sa Majesté l'Empereur aura choisi pour en prendre possession en son nom" (Ce sera l'occupation par les troupes, commandées par Oudinot).

Nouvelle occupation militaire en 1814, lors du passage en Suisse "d'environ 50.000 hommes de l'Armée autrichienne dont - écrit Berthoud - "une partie se dirigea vers ce pays (la Principauté), les éclaireurs arrivant à Couvet le jour de Noël, 25 décembre 1813: ils bivouaquèrent à la sortie du village, près du chemin de Boveresse..." "Les passages continuent en janvier....Il n'y avait point de neige mais il faisait un froid piquant et un beau soleil. C'était un grand spectacle de voir la route de Travers à Boveresse couverte de cavalerie.... Il passa aussi un grand nombre de chariots du train et quelques troupeaux de boeufs de Hongrie...". (Le Vautravers devra loger une partie de ces troupes) "Lorsque tous ceux qui étaient destinés pour Couvet ne pouvaient être logés dans le village, on en envoyait à Plancement et aux Prises, mais les soldats (loin des yeux de leurs chefs) n'observaient pas une bonne discipline et donnèrent souvent des inquiétudes aux particuliers qui les logeaient".

Le roi de Prusse rentre en possession de la Principauté en janvier 1814. Il y vient en personne, par Pontarlier, le 12 juillet 1814 et "arrive à Couvet environ les dix heures et s'arrête auprès d'un Arc de triomphe que l'on avait dressé près du Lion d'Or" (qui, comme pour le Gouverneur de Béville en 1798, se trouvait à proximité de la maison du Lt. Henriod).

Ce furent, sans doute, des jours de liesse pour les habitants restés fidèles au souvenir de leurs Princes de la Maison de Prusse. Citons à ce propos ce que le Justicier Berthoud avait noté, près de 30 ans auparavant, à l'occasion de la mort du Roi Frédéric II (+ 17 avril 1786), où de grands discours furent prononcés devant...

"..tous les membres des Justices en habits de cérémonie, le crêpe au chapeau pendant jusqu'au coude et (ayant) un noeud de crêpe à l'épée. Ils portèrent le deuil durant six semaines de même que leurs épouses... Presque tous les Bourgeois et Bourgeoises de la Ville le portèrent durant un mois".

En mars 1815, "la Suisse ayant été requise par le Congrès de Vienne de mettre ses frontières en état de défense... une Compagnie de Dragons bernois arrive à Neuchâtel... et le bataillon de May prend ses cantonnements à Couvet, de même qu'une Compagnie de Chasseurs zurichois. On lève aussi dans le Pays (de Neuchâtel) des bataillons d'élite (qui seront cantonnés dans d'autres régions de la Suisse).

Le Justicier Berthoud note encore qu'en hiver 1816, "il tomba beaucoup de neige... et que la Reuse fut débordée pendant sept semaines de suite durant la fonte des neiges" et que "le 5 décembre, la neige ayant disparu, on "moissonna" un champ à la Prise Meuron... ce fut pendant cet hiver et au printemps 1817, que l'on souffrit le plus de la cherté des denrées de première nécessité et du discrédit de l'industrie... (ce qui) obligea la Commune à établir des soupes économiques, dont on distribuait chaque jour environ 50 portions gratuites, le reste étant vendu aux particuliers à raison de 6 creuzers la portion" (par contre, relate aussi le Justicier Berthoud) "en 1818, après un printemps déjà peu humide, il ne tomba aucune pluie assez abondante pour pénétrer la terre pendant les mois de juin, juillet et août... on y éprouva d'excessives chaleurs".

*

Le Lieutenant Henriod se tient au courant de tout ce qui affecte, spirituellement aussi, la population du Vautravers et se fait un devoir d'en aviser les autorités de la Principauté lorsque les circonstances l'exigent. Ce fut le cas lors de "désordres religieux" qui s'y manifestèrent dès avril 1827 (dossier des cultes, section Dissidents ou Sectes) émanant du "Mouvement revivaliste" dont le pasteur et évangéliste César Malan était alors à Genève l'inspirateur de marque. En tant que "magistrat chargé de l'administration de sa juridiction" H.-F. Henriod informe le Conseil d'Etat " que d'après des indications de pères de familles et de personnes très respectables.. il y aurait une propagation de "principes malanistes" et de rassemblements à ce sujet à Buttes, à Môtiers et à St-Sulpice". Il estime qu'il convient de laisser libres les opinions religieuses... parce qu'en voulant heurter le fanatisme on l'invite au lieu de l'empêcher. Mais depuis que M. (Fréd.) Clottu, suffragant de M. le pasteur Perrin est à St-Sulpice, il n'a cessé de faire des courses dans la paroisse et celle de Buttes pour y faire des prosélites.... et qu'il se forme des "Assemblées" au point que M. le Ministre Perrin m'a dit en être alarmé... Une "Société des Missions" s'assemble à jours fixes à Môtiers, présidée par le pasteur James Dupasquier (qui sera par la suite diacre puis pasteur à Neuchâtel) et dont un serrurier Fath, un fanatique, insubordonné militaire, a été nommé "Ancien" qui estime "qu'il faut obéir à Dieu et non aux hommes !".

Le Lt. Henriod s'est rendu auprès du Justicier Jeanrenaud-Besson, chez lequel se réunissent ces Assemblées "pour le persuader de ne plus tolérer chez lui ces Assemblées", mais celui-ci ne cède pas "s'étayant sur l'exemple des Apôtres..". (Ce Ch. Is. Jeanrenaud-Besson sera en 1848 du Gouvernement provisoire de la République, puis Conseiller aux Etats).

Le Lt. Henriod termine son Rapport par ces considérations:

"Je crois, Monsieur le Gouverneur et Messieurs, que lorsqu'il n'est question que d'opinions religieuses, l'autorité civile n'a pas à s'en mêler. Mais lorsque les faits sont mis en usage pour solliciter dans le sein des familles des esprits faibles, à adopter des principes erronés, contraires à ceux admis par l'Etat, je crois qu'il est du devoir du Magistrat chargé de surveiller, d'informer ses supérieurs de ce qui se passe, puisqu'il seroit en quelque sorte responsable du mal qui pourroit résulter de son silence..."

Ce rapport est renvoyé à une commission qui sera autorisée à conférer avec des délégués de la Compagnie des Pasteurs.

Rappelons à ce propos que le "serment" que devaient prêter (avant 1848) les Ministres neuchâtelois, avant de recevoir l'imposition des mains, impliquait entr'autres:

- 4) Etre unis ensemble en la doctrine de piété.
- 5) Eviter toute secte et sédition.
- 6) Se garder des complots et bandes suspectes qui se pourroient élever entre quelques-uns pour troubler le bon ordre de la Classe.

Le Lt. Henriod est à cette époque un homme d'âge et d'expérience. Il estime être le gardien des institutions établies. Peut-être est-il aussi réfractaire au renouveau spirituel qui se dessine et prendra force par la suite au sein de l'Eglise neuchâteloise, de même que dans les cantons voisins. Sa foi n'en est pas moins réelle et vivante comme nous en avons la preuve en d'autres circonstances. Il est un membre fidèle de l'Eglise établie.

On lui renouvelle, deux ans plus tard, le droit d'avoir un banc réservé au Temple pour lui et sa famille. (Son fils Louis-Constant étant depuis plusieurs années déjà pasteur à Valangin). Voici le texte de l'Arrêt de la Communauté:

"Le Lt. Henriod demande pour ses enfants actuellement existants (à Couvet): Susette COULIN, Justine et Cécile HENRIOD, le banc qui fut accordé à Madame, placé sous l'escalier de la grande galerie. La Commune, réjouie de pouvoir témoigner à M. le Lieutenant Henriod pour les longs services qu'il a rendu, lui accorde unanimement sa demande et, de plus, elle fermera le dit-banc, à ses frais".

*

L'âge de la retraite n'existait pas alors, et l'activité du Lieutenant, Justicier et Notaire reste intense, preuve en est la lettre qu'il adresse au Banneret MERVEILLEUX, pour s'excuser auprès de lui de n'avoir pas obtenu, pour un protégé de ce dernier, la boulangerie de la Commune.

Voici ce qui s'est passé (H.-F. Henriod âgé alors de 74 ans):

"...J'ai bouclé dernièrement une procédure criminelle de 251 pages; la plus compliquée qui se soit jamais instruite au Val-de-Travers puisque onze Actes d'accusation y existent contre le prisonnier qui est le plus fameux menteur qui existat jamais, que j'ai convaincu de huit vols dans ce Pays et quatre dans les Etats voisins; je devais faire le dépouillement de cette fameuse procédure et rédiger un très long rapport.

J'assistai, mercredi en Commune dès 10 heures à 5 h. et forcé de retourner à mon ouvrage, après que j'eus remis votre lettre au Gouverneur (de commune) pour la communiquer à l'Assemblée lorsqu'il serait question de la boulangerie. Ce ne fut qu'à huit heures que cela eut lieu... On ne proposa point la chose pendant que j'étais présent, on sait que je n'aime pas les cabales et on profita de mon absence. J'ai témoigné mon mécontentement au Gouverneur, mais le mal était fait..."

*

Depuis 1798 déjà, H.-F. Henriod avait abandonné sa maison du bas du village, il avait installé sa famille dans une belle maison, au haut de Couvet, aujourd'hui "Hôtel de l'Aigle", autrefois Auberge à l'enseigne de "l'Aigle Noir", maison datant du début du XVIIIe S. ayant appartenu à Noble Samuel Petitpierre, Conseiller d'Etat et Châtelain du V-de-T., nommée déjà "logis de l'Aigle Noir" mais qui brûla le 1 janvier 1777 "sans qu'on ait pu rien en sauver", les biens consumés comprenant: graines, fourrage, meubles, linge et habits (Dossier: Auberges et cabarets, 1817. Actes notariés: 1715, 1716, 1717 et 1777).

C'est dans cette imposante maison que le Lieutenant civil H.-F. Henriod meurt, âgé de 76 ans, le 18 octobre 1830.

L'Assemblée de Commune se réunit et "décide à l'unanimité que la perte irréparable que vient de faire cette commune par la mort de M. le Lt. Henriod, qui a constamment travaillé à son bonheur et à sa prospérité, mérite qu'il soit érigé un monument à sa mémoire...une pierre sépulcrale sur laquelle il sera mis un Epitaphe: "A cause de ses longs et nombreux services. Ils sont gravés dans nos coeurs bien mieux que sur cette pierre". (Arrêt du 20 octobre 1830).

Cette pierre tombale est actuellement adossée au mur qui se trouve derrière le Temple de Couvet.

*

H.-F. Henriod avait ouvert sa Notice biographique, que nous avons souvent citée, par ces lignes qui nous serviront de conclusion:

Les événements assez singuliers qui m'ont concerné pendant ma carrière me déterminent à esquisser ici l'histoire de ma vie, non point pour m'enorgueillir d'aucun de ces événements, mais pour rappeler à mes descendants que c'est uniquement à la bonté divine que je rapporte tous les succès, sans exception, que j'ai pu obtenir. Ils apprendront encore que le courage dans l'adversité est nécessaire pour en sortir; que la confiance en Dieu donne ce courage; que l'application à s'instruire supplée au défaut d'éducation; que la tempérance, au lieu d'affaiblir le physique, le fortifie; que si les succès excitent l'envie des uns, ils inspirent la confiance des autres... Enfin, ils apprendront que la crainte de Dieu et l'union dans les familles en font le bonheur.

*

Des cinq enfants d'Henry-François, l'aîné, HENRY-FRANCOIS V ne lui survit que trois ans et meurt d'épilepsie, âgé de 45 ans. La seule mention que nous possédions

(1791-1843) de lui est, qu'en 1805, "il prête le serment aux lois" avec son frère Louis-CONSTANT. De leurs trois soeurs, seule SUZANNE-FRANCOISE s'est mariée, épousant Charles-Auguste, fils du Justicier Henri-David COULIN. Sa descendance s'est éteinte avec son arrière-petite-fille, Marguerite BOREL, en 1944, et la tante de celle-ci, Madame Adèle ZETLER, née COULIN, morte dans sa 100e année, le 24 juillet 1954.

(1793-1866)
(1796-1868) CHARLOTTE-JUSTINE et CECILE HENRIOD restèrent célibataires et vécurent dans la grande maison, avec jardin et verger, laissée par leur père, hautement honorées (souvenirs Gustave Henriod) à Couvet où elles moururent, âgées respectivement, de 73 et 72 ans, survivant plus de 30 ans à leurs deux frères, morts dans la force de l'âge.

* *

*

LOUIS-CONSTANT I HENRIOD

III(28.11.1789
- 13. 3. 1834)

De Louis-Constant, second fils du Lieutenant-civil, nous n'avons guère d'informations sur sa jeunesse à Couvet. Baptisé le 23 décembre 1789, il eut comme parrain Mr. le Greffier David-François Borel et, comme marraine, la femme du Capitaine et Châtelain du Val-de-Travers, Samuel Monvert. Seize ans plus tard, les Arrêts de Commune signalent qu'avec son frère Henry-François, il prête serment.

Il sera, sans doute, condisciple d'études de Charles-Frédéric Henriod de la branche de Noiraigue. Nés la même année, tous deux seront les premiers Henriod entrés dans le ministère pastoral. Louis-Constant n'a que 20 ans lors de sa consécration au St-Ministère (15 août 1810). Le dimanche suivant:

"Ayant prêché pour la première fois aujourd'hui dans le Temple de Couvet, (il reçoit) une députation des Notables pour lui exprimer les sentiments de la Commune, ayant à sa tête M. le Châtelain Vattel... et prié d'agréer la valeur de six Louis-neufs en tel objet qui pourra lui faire plaisir..." (Arrêts 19.8.1810).

Pasteur aux Planchettes pendant trois ans (1811-1813), il sera ensuite appelé à exercer un beau ministère, pendant vingt ans à Valangin (1814-1834).

Il avait épousé, en 1813, MELANIE, fille de Jean-Jaques BRANDT (n. 1791 + 1852); son père était "Greffier en l'honorable Justice de ce lieu (extrait des registres de la Chaux-de-Fonds lors de son baptême) et de Dame Susanne-Marie FEUSIER son épouse".

Les BRANDT, vieille famille des Montagnes neuchâteloises, sont communiars des Ponts, du Locle et de la Chaux-de-Fonds et bourgeois de Valangin. Le grand-père de Mélanie avait été, lui aussi Greffier et avait élevé une famille de quatorze enfants. Mélanie, elle, a eu dix frères et soeurs, dont un frère, pasteur en Hollande, qui sera le beau-père du pasteur et professeur de théologie Henri DuBois de Neuchâtel.

Du Greffier J.-J. Brandt, grand-père de Mélanie rappelons encore "qu'en 1765 il fut rayé du Corps des Bourgeoisies pour avoir soutenu l'opinion du pasteur Petitpierre sur l'éternité des peines, mais réintégré dans la Bourgeoisie trois ans plus tard".

Lors de l'entrée en fonction de Louis-Constant Henriod comme pasteur de Valangin-Boudevilliers, les Archives du bourg relèvent que..."les Gouverneurs iront témoigner au nouveau pasteur...la satisfaction causée par cette nomination. On invitera les parents qu'il désire avoir à son installation, le dimanche 20 février. Repas à 42 batz par tête, chez Me Bourgeois Tissot, à l'Auberge de la Couronne" (Délibérations, février 1814).

Le jeune pasteur se fait apprécier, puisqu'en novembre 1815, il lui est fait don "d'une toise de bois...pour donner une marque d'appréciation" (alors qu'un an auparavant, on lui avait)...refusé, crainte de conséquences, de (lui) rembourser un Louys pour la barrière du jardin de la cure, qu'il doit payer à ses prédécesseurs" (Délibérations, décembre 1814).

Les mêmes "Délibérations" relèveront, quelques années plus tard, l'intérêt porté par leur pasteur aux problèmes scolaires: "Un comité est constitué pour examiner ses propositions concernant l'école, et un "surveillant" sera nommé pour maintenir le silence (sans doute autour de l'église) pendant le service divin" (1819, 1822).

A l'occasion d'un changement de régent, le pasteur propose "des améliorations à l'Ecole, qui seront acceptées et on achète des cartes pour apprendre la géographie" (1826).

De son ministère pastoral, nous ne possédons que peu d'indications. Selon la tradition de la Vénérable Classe, la prédication de ses membres était fondée, avant tout, sur la Loi de Dieu. Celle de Louis-Constant n'y faisait pas exception. Mais à Valangin, comme au Val-de-Travers (1827), le Mouvement du "Réveil", importé d'Angleterre et actif à Genève, vient jeter le trouble, en particulier par les dérèglements de certains fanatiques de ces nouveaux conventicules. La Classe, hostile à toute dissidence, les condamne. Alors que le Lt.-civil se préoccupe à Couvet (comme nous l'avons indiqué) en tant que responsable de l'ordre public, son fils s'efforce avec patience et charité, de mettre ceux qui se détachent du culte officiel, à Valangin, en garde contre leurs erreurs. Cependant il faisait aussi la découverte que "la moelle de l'Evangile avait manqué jusqu'alors à l'enseignement de l'Eglise neuchâteloise, ainsi qu'à sa propre vie spirituelle. Sa prédication en est renouvelée par l'accent mis sur la Grâce" (Mémoire de Gust. Henriod).

La fin du ministère de Louis-Constant Henriod à Valangin sera troublée par les événements politiques de 1831, et par l'occupation militaire de la Principauté. Il y est directement mêlé comme "Aumônier" du Camp de Valangin. Un "cahier" manuscrit, de sa main, (heureusement conservé) destiné à la vénérable Classe, contient les textes et discours qu'il y prononce. En voici l'introduction:

"...Ces discours médités, composés, appris dans l'espace d'une nuit et au milieu de circonstances peu favorables au recueillement ont pu être entendus avec quelque intérêt... parce que c'était le moment de les faire... il y manque beaucoup d'improvisations que m'inspirait l'imposant spectacle de cette troupe qui priait pour se préparer au combat... Si j'ai beaucoup loué, ce n'était pas seulement pour fortifier le courage des troupes, mais parce que j'avais la conscience qu'elles méritaient ces éloges... Les trois services religieux, auxquels toutes les troupes assistèrent sous les armes, furent célébrés dans un vaste pré, le même où la Bourgeoisie de Valangin se réunit tous les trois ans et qui a, tant de fois, retenti du cri national: vive le Roy !".

Il eut aussi à prononcer devant la troupe l'oraison de deux soldats morts d'accidents.

Le premier service - allocution et prières - eut lieu le dimanche 18 septembre après l'occupation du Château de Neuchâtel par "les insurgés". "Craignez Dieu et honorez le Roy" en fut le texte. Second rassemblement, le dimanche suivant, après l'entrée au pays des troupes fédérales et l'arrivée à Neuchâtel des représentants fédéraux. Ceux-ci montés à Valangin s'y étaient rendu compte de la décision unanime des hommes, assemblés en armes, de rester fidèles au Roi. L'orateur rappelle que "l'amour de son pays n'a pas été étranger à Celui qui s'est fait homme pour nous, aima sa patrie terrestre". Au troisième rassemblement, celui du 29 septembre, précédant le licenciement des troupes du Camp de Valangin, le prédicateur insistera sur

la sagesse de leur comportement et leur fidélité à la parole donnée. "La veille au soir" (nous citons ici le pasteur dans son récit):

" M. le Colonel fédéral (Forrer) était venu auprès des troupes réunies et avait loué leur zèle et leur fidélité... celles-ci, pleines de joie de ce témoignage le furent encore plus en apprenant la capitulation des insurgés..."

"C'est le camp de Valangin (écrivit Arthur Piaget, dans son "Histoire de la Révolution neuchâteloise" vol. V, p. 187, 189) qui avait fait échouer la révolution". (Il en décrit ensuite le licenciement): "...Le président du Conseil d'Etat Sandoz-Rollin et douze Conseillers d'Etat (montent à Valangin) pour remercier les Maîtres-bourgeois et le Conseil de bourgeoisie de leur "noble dévouement" les assurant que le Roi serait informé des faits et gestes des Valanginois... puis le Conseil de bourgeoisie et le Conseil d'Etat, précédés de la musique des Ponts et de la bannière des bourgeois se rendirent au "closel" où les soldats formaient le bataillon-carré...C'est là que se déroulèrent "avec éloquence" les harangues patriotiques du président du Conseil d'Etat et du boursier Delachaux de la Bourgeoisie".

"...Après tant de scènes, qui remplissaient chacun d'enthousiasme, le service fut célébré avec le plus profond recueillement" (Introd. "Cahier" Ls-Ct. Hd).

Les exhortations religieuses de l'orateur furent surtout inspirées par son attachement à l'ordre établi, il le précise ainsi dans son troisième service:

"...Les ennemis de l'ordre se sont découverts, les timides se sont cachés, les bons ont mis au grand jour leur énergie...(mais en pasteur il ajoute)...quant à ceux dont les mauvais desseins ont échoué, grâce à Dieu, ce n'est pas au moment où je les vois abaissés, que l'élèverai de nouveau ma voix contre eux. Ministre du Dieu de miséricorde, je prierai et vous invite aussi à prier pour eux..." (Il recommande enfin aux quelque 2.000 hommes rassemblés devant lui):..."de rester soumis à l'ordre établi, de demeurer vigilants, de se tenir plus que jamais en garde contre l'échauffement et l'irritation et de garder le feu de leur zèle pour défendre la Patrie, si elle était de nouveau en péril, et par dessus tout de rester fermes dans la charité, dociles à votre vocation de disciples de Jésus qui mourut pour vous en priant pour ses persécuteurs...demandant à Dieu qu'il ramène à nous nos frères égarés..."

A. Piaget (p. 191) précise de son côté que la troupe ayant promis, avant d'être licenciée, de rentrer dans ses foyers sans passer par Neuchâtel, tint parole, exception ayant été faite pour les détachements de St-Blaise et de la Châtelainie de Thielle. Citant encore le Registre de bourgeoisie, Piaget ajoute: "...le pasteur Henriod, aumônier des troupes de Valangin, fit un discours éloquent et des prières de circonstances qui ont été goûtées et applaudies (!) par acclamation".

Lors des événements de septembre 1831, Louis-Constant Henriod reçoit de la Bourgeoisie, et du Conseil d'Etat, au nom de Sa Majesté Frédéric-Guillaume III, ..." la qualité et condition de Bourgeois de Valangin, pour lui et ses légitimes descendants, nés et à naître, à perpétuité comme témoignage de reconnaissance pour les nombreux services qu'avec zèle et dévouement, il a rendu, tant comme Ministre du Saint-Evangile, que comme citoyen" (1 sept. 1831 et 27 sept. 1832).

Il y a cependant une variante et une précision de motif dans l'Arrêt signé par le Chancelier, au nom du Conseil d'Etat, un an - jour pour jour - après le licenciement au Camp de Valangin, à savoir: "...un témoignage de satisfaction des services que M. Louis-Constant Henriod a rendus et des sentiments de loyauté dont il a fait profession depuis l'origine de nos troubles et particulièrement lors du Rassemblement des troupes fidèles à Valangin".

Un tableau de l'excellent peintre Maximilien de Meuron a représenté très fidèlement les troupes du Camp de Valangin attentives aux exhortations de leur aumônier. La reproduction du portrait de ce dernier est le seul qui ait été conservé de lui. Ce tableau, exposé bien des années au Musée des Beaux-Arts, ne figure plus actuellement dans les salles visitées.

Deux ans après l'échec des "insurgés" de 1831, soit en janvier 1834, Louis-Constant est appelé par la Classe à repourvoir le poste pastoral de St-Blaise. Alors qu'il s'y installait, sa santé s'altère et il meurt du "miserere" le 13 mars, dans sa 45e année. C'est dans le Temple même qu'il est enseveli. Une pierre tombale y rappelait son souvenir, encadrée actuellement dans le mur ouest du sanctuaire. Cette dérogation aux habitudes de l'époque suscita alors quelque mécontentement en haut-lieu. Le Manuel du Conseil d'Etat s'en fait l'interprète: "...Discussion de principe, provoquée par l'inhumation "dans" le Temple de St-Blaise, en contradiction avec les Arrêts du 11 mars 1777".

Les traits saillants du caractère de Louis-Constant Henriod étaient la droiture et la bonté auxquelles s'ajoutaient souvent une grande gaieté. Sa générosité envers ceux de ses paroissiens qui s'adressaient souvent à lui pour des secours ou des prêts était bien connue. "Il pouvait être généreux grâce aux privations qu'il s'imposait. Par exemple, il s'interdisait, par économie, tout voyage de plaisir. Dans sa jeunesse, il était allé jusqu'à Bâle. Plus tard, il aurait bien aimé voir Berne. Il y renonça, l'argent que ce déplacement aurait coûté pouvait être, pensait-il, mieux employé" (Mémoire, Gust. Henriod).

Voici encore, en conclusion du rappel de ce Ministère de vingt et quelques années le témoignage rendu, peu après sa mort, par un des catéchumènes du pasteur de Valangin: "...Monsieur Henriod se faisait une haute idée du Ministère de la Parole...Il passait pour sévère et n'était que juste...l'Homme de Dieu, chez lui, dominait toujours l'homme, mais c'était sans aucune recherche et avec autant d'affection que de dignité...Au sentiment de la sainteté des fonctions pastorales, Monsieur Henriod joignait un zèle ardent pour s'en acquitter avec fidélité jusque dans les moindres détails. Il s'intéressait à tout et à tous; faisait beaucoup de visites, voyait souvent les pauvres et les malades, le jour, la nuit, même en hiver sur la montagne, où il a exposé sa santé et sa vie. Ses aumônes étaient nombreuses, et le plus qu'il pouvait, secrètes...la jeunesse l'intéressait vivement...".

Mort prématurément, Louis-Constant Henriod laissait une veuve âgée de 40 ans et un fils unique, dans sa vingtième année, prénommé comme lui Louis-Constant.

LOUIS-Constant II HENRIOD

(30.4.1814
- 5.9.1874)

LOUIS-Constant est né au début du ministère de son père à Valangin. Nous possédons quelques lettres, pleines d'affection à lui adressées par le Lieutenant-civil, son grand-père, qui suivait avec joie les progrès scolaires de Louis enfant et qui lui envoie, alors que celui-ci a 14 ans, les "Maximes de Cicéron".

La tentative révolutionnaire de 1831 fait époque dans sa vie d'adolescent; il a 17 ans et souhaite s'enrôler dans les "volontaires" défenseurs de l'ordre établi. Il fait partie d'une patrouille, puis artilleur, engagé dans une colonne envoyée à la Chaux-de-Fonds, pour y assurer, après l'échec de la révolte, "le désarmement des suspects". Il obtiendra pour la nuit l'hospitalité - quelque peu réticente - de son oncle Ariste Brandt qui regrettait la tourmente prise par la situation politique. Louis y recevra une lettre de son père lui recommandant "de rester fidèle à la cause sacrée que tu as embrassée; le moment n'est pas éloigné où (tes oncle et tante) reconnaitront de quelles ruines les troupes fidèles ont sauvé tous les partis".

Quelque temps plus tard, il recevra le diplôme officiel et la médaille d'artilleur remise à ceux dont "la conduite et la fidélité au Roy a été manifestée pendant les événements qui ont agité ce Pays et compromis la sûreté de l'Etat".

Il n'y a que 18 ans mais est déjà d'une haute stature (quarante ans plus tard ses passeports indiqueront une taille de six pieds et un pouce ou de: 1,84½ mètre). Il est étudiant en rhétorique à Neuchâtel. La plupart de ses camarades d'études ont participé, en volontaires comme lui, aux mesures d'ordre.

On s'étonne en Suisse, et en particulier dans les sections soeurs de la Société de Zofingue du maintien de la double allégeance, Principauté et Canton suisse des étudiants neuchâtelois. L'échange de correspondance s'envenime. La section neuchâteloise se retire (août 1832). A la reprise des cours une nouvelle société prend sa succession parmi les étudiants en Belles-Lettres et Philosophie: "la Société des Etudiants neuchâtelois" dont "Louis Henriod sera l'animateur et d'entrée le premier président". Ses études finies, celui-ci continuera à la suivre de son intérêt (Après quelques années encore, cette société prendra définitivement le nom de "Belles-Lettres", adoptera pour ses couleurs celles de la ville de Neuchâtel, associée à celles de Lausanne fondée en 1806 et première société d'étudiants en Suisse (G. Duplain, Gazette de Lausanne 7 nov. 1963) et de Genève) (Introduction Livre d'Or de Belles-Lettres, 1962).

Quelques mois après la mort de son père, Louis, devenu "proposant" décide - avec l'accord de sa mère - de poursuivre ses études à Berlin. Etudes faites jusque là sous la direction de pasteurs enseignant la théologie, dont le professeur Claude de Ferrot "qui faisait venir à la cure de Serrières dès 6 h. du matin, ses étudiants pour leur enseigner la théologie pratique" (Mémoire, Gust. Henriod). Il obtient, sur préavis du Conseil d'Etat "une bourse d'études de 150 écus, argent courant de Prusse, dans l'espoir (ajoute la lettre du chef, Ancillon, du Département royal des Affaires de la Principauté)...que vous remplirez dignement la belle et sainte carrière que vous avez choisie et que vous marcherez sur la ligne de fidélité au Roy et à la patrie, dont feu Monsieur votre père vous a donné l'exemple" (Lettre autographe du 19 nov. 1835).

La séparation entre l'étudiant de 21 ans et sa mère, restée seule, a été dure. Leur échange de correspondance nous montre à quel point ils sont liés: elle le comprend et lui donne de judicieux conseils, Louis partage avec elle ses découvertes, ses expériences, ses contacts humains. Ses premières lettres commentent son voyage Neuchâtel-Berlin, son départ en diligence: au cours de la première nuit, de Porrentruy à Bâle, il engage une conversation avec un prêtre catholique "pour mieux connaître les croyances romaines". A Stuttgart, rejoint par son ami Charles-Louis Lardy, étudiant en droit, il assiste avec lui à une conférence théologique "où la bière coulait à flot". Il verra aussi d'imposantes manoeuvres militaires dans le voisinage de cette ville. Dès son arrivée à Berlin (22 nov.) il mènera une vie studieuse, commençant ses journées à 6.30 h. Bientôt "mieux habitué à la langue" il peut écrire à sa mère: Quant aux études, je suis de plus en plus content d'être venu à Berlin...les leçons que l'on entend ici valent souvent autant pour le coeur que pour l'esprit et jamais je n'ai senti la beauté du Christianisme (et celle) de ma vocation comme dans ces derniers temps.

Il retrouve le dimanche soir des camarades suisses. Avec l'un d'entre-eux il se liera d'une amitié durable, Samuel Chappuis, futur pasteur lausannois; leur correspondance, du plus haut intérêt théologique et ecclésiastique, se maintiendra tout au long de leurs ministères respectifs. Louis est accueilli dans des familles neuchâteloises établies à Berlin et en particulier par Madame Godet (mère de son ami Frédéric Godet) chargée, à la Cour, de la première éducation des deux petits-fils du Roi. Le Ministre Ancillon le reçoit à sa table. A la fin de son 1er semestre il résume comme suit ce qu'il retire de ses études:

" C'est avec peine que j'ai pu amener toutes mes gerbes en grange, attendant un temps plus propice pour en tirer le grain et laisser la paille en tas... Si j'ai fait jusqu'à présent à Berlin une assez bonne provision d'idées, j'ai dû en revanche abandonner une bonne partie de celles que j'avais autrefois, mais comme on dit que qui paye ses dettes s'enrichit, de même celui qui se "débarrasse de préjugés" acquiert d'autant plus qu'il semble perdre davantage" (lettre 14.3.1836).

Il se fera un devoir, pendant les trois semestres d'études passés à Berlin, de se rendre compte des diverses tendances de la théologie d'alors, du luthéranisme conservateur au rationalisme du professeur Strauss, de Tubingue. L'Histoire de l'Eglise et la Morale l'intéressent plus que la Dogmatique. Il suit aussi des cours de philosophie. L'homme qui exercera sur lui une influence décisive est le professeur Neander. La conviction de Louis, qui marquera tout son ministère est déjà (comme il l'écrit à un ami): "le seul moyen de faire valoir l'Evangile, c'est d'en montrer les effets dans sa conduite" (Mémoire, G. Hd).

Son voyage de retour se fera avec deux amis, dont Chappuis, et durera plus d'un mois; ils s'arrêteront à Dresde et Prague.

Pendant la longue absence de Louis, sa mère a pris, comme pensionnaires des étudiants en théologie "dans la maison Cornaz, au Faubourg". Dans la dernière lettre qu'elle lui avait adressée en Allemagne, elle annonce " qu'elle vient de retenir un logement que veut bien lui louer la famille de Pierre-Bosset. Nous y serons fort bien -

dit-elle - l'amodiation est faite pour trois ans (elle y restera jusqu'à son décès en 1852)...il est un peu cher, puisque c'est 25 Louys, mais tu auras un fort joli salon, avec fourneau et cheminée; joins à cela "la vue du Lac et des Alpes" qui te donnera des idées pour la composition de tes sermons..." (actuellement Av. de la Gare 15. L'ancien collège des Terreaux et la grande salle des Conférences n'existaient pas alors).

Louis y préparera ses derniers examens. Puis, consacré à Neuchâtel en 1838, il deviendra "subside" à Valangin pendant une année. Cependant, avant de se fixer au pays et y servir l'Eglise de ses pères, il désire encore prendre contact avec le "Mouvement du Réveil" et l'action d'évangélisation qui se développe en France, ainsi que d'y connaître la vie des Eglises. Son "Journal" donne une relation vivante et détaillée de ce voyage qui durera trois mois (oct.-déc. 1839), expérience enrichissante au cours de laquelle il donne aussi beaucoup de lui-même.

Sa première étape sera Lausanne où, avec son ami Chappuis, il rencontre Alexandre Vinet qui l'aiguille sur la "Société évangélique de Genève" dont il est "membre correspondant" depuis sa fondation (1832). A côté d'une grande activité à Genève, cette société, inspirée par le Réveil, envoyait aussi en France des colporteurs-bibliques (Notons à son propos que Henry-Louis le petit-fils du jeune pasteur d'alors assurera, un siècle plus tard, pendant plusieurs années, la direction de cette même société). De Genève, Louis Henriod se rend à Thiers, en Auvergne, où il rencontre deux des diffuseurs bibliques de la société genevoise, puis à Clermont, où "il amène à la foi le vieux guide de la Cathédrale" et visite un ancien prêtre devenu pasteur, se présente aussi à la "Maison des Frères Ignorantins" "comme Ministre protestant et discute avec eux de la foi chrétienne", pour faire ensuite la découverte de Paris.

A Paris, qu'il décrit avec verve, son temps est très rempli. Il s'entretient avec des pasteurs de toutes tendances, prêche dans le temple de l'un d'entre-eux, qui l'en remercie tout en regrettant "la froideur de son débit", d'où la notation dans son "Journal": "Il y a là un vice que je dois combattre vigoureusement". Il discute du Réveil avec Frédéric Monod. Le pasteur Grandpierre, un compatriote, lui offre aussi sa chaire. "Cette fois - écrit-il - devant six-cents personnes, dont bon nombre de députés, de Pairs de France, d'Ambassadeurs, ma prédication est bien reçue".

Il lui est donné de rencontrer quelques hommes célèbres, tels que Michelet, Mignet, Cousin. Il se rend à la Sorbonne, et va entendre Michelet au Collège de France. A la Chambre des Députés, il aperçoit Guizot, Thiers et Lamartine; il est frappé par l'éloquence des orateurs. On l'invite à des dîners d'hommes de Lettres et d'autres personnalités. Il s'y efforce de rester observateur lorsque la conversation s'engage sur les "Méthodistes" mais - ajoutera-t-il dans son Journal - "Il est triste de voir avec quelle animosité et quelle injustice certains traitent tout ce qui touche au mouvement religieux actuel....ridiculisant une oeuvre vraiment chrétienne".

De Paris il se rend en Picardie, à St-Maur "en compagnie de dissidents". On l'y retient un mois comme pasteur temporaire de la communauté qui s'y trouve, il donne aux jeunes un cours d'instruction religieuse.

Avant de rentrer à Neuchâtel, il souhaite encore visiter Le Havre, mais, "ayant manqué la diligence", il la rattrape avec un cabriolet; à l'étape suivante, devant attendre la diligence du soir.." j'en profite - écrit-il - pour évangéliser la famille de l'aubergiste".

Le MINISTERE PASTORAL de Louis Henriod débutera au Locle, comme "diacre", poste nouvellement créé par la Classe, grâce à un subside du roi Frédéric-Guillaume III. Il l'occupera pendant quatre ans, dès l'automne 1840. Ses visites aux paroissiens du Locle s'étendent aussi jusqu'aux Brenets et aux Ponts, et par tous les temps. Lors d'un échange avec le pasteur des Planchettes au début de janvier, il y reste bloqué pour deux jours, "neige partout, silence, vents déchaînés, un loup rôdant autour de la cure et du temple...le soir, le régent vient dissiper ma solitude"...le lendemain, malgré la neige, je prends courage et traverse assez heureusement Pouillerel". Il a en particulier à assurer l'enseignement de la jeunesse, auquel pendant tout son ministère il attachera une grande importance.

Peu avant d'être appelé comme pasteur titulaire de Valangin, Louis Henriod épouse Rose-Albertine de GELIEU (1823 + 1898) fille aînée de Bernard de Gélieu, pasteur à Fontaines et de Sophie-Frédérique-Emilie de BONDELI, dont le père avait été le dernier bailli bernois au Château du Châtelard s/Clarens. De neuf ans plus jeune que lui, elle partagera pleinement les soucis et les joies du ministère de son mari et sera aimée et respectée par ses enfants et par tous ceux qui l'ont connue. Ils auront deux fils et six filles, nés à Valangin, mais la plus jeune, Jeanné-Esther ne vivra qu'une année.

*

VALANGIN est la paroisse dont Louis Henriod aura la charge pendant vingt ans (1845 - 1865), comme cela avait été le cas pour son père. Il y a vécu les événements politiques de 1831, il y vivra ceux de la révolution de 1848 et du soulèvement de 1856.

Son "Installation" y est narrée d'une façon originale par le secrétaire de commune, Georges Quinche (Registre des Délibérations, 2 févr. 1845), en voici quelques extraits:

"...Les autorités se sont rendues chez lui pour lui dire que sa nomination procure un fort grand plaisir aux deux paroisses (Valangin - Boudevilliers, la Jonchère et Malvilliers) et le prie de faire connaître ceux de ses parents et amis qu'il désire avoir ce jour là...La commune décide, qu'afin d'ajouter à la solennité du jour, on fera sonner avec celles du Temple celle de la tour de la Maison-de-ville...Le sieur Andrié, aubergiste, ayant été interpellé, on s'est entendu avec lui pour les apprêts du diné ainsi que pour le vin, mais il n'a pas pu faire un prix à l'avance...M. l'ancien Maître-bourgeois Favre-Bulle est chargé, comme Gouverneur et doyen-d'âge, de porter pendant le diné la santé du digne pasteur qu'on nous a donné. ...Les membres de la Communauté, costumés en noir, se rendront un peu avant l'heure du service divin dans la chambre de Commune, d'où ils se transporteront à la Cure pour y accompagner le cortège..."

"...La cérémonie, devant une assistance nombreuse, débuta par un cantique, exécuté avec beaucoup d'harmonie par la jeunesse du bourg...suivie d'une prédication du past.

Henriod sur le texte: "J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé"...

(Le secrétaire Quinche cite ensuite, brièvement, les orateurs qui se succéderont, dont le Doyen de Géliou, chargé au nom de la Classe d'installer son gendre, et poursuit ainsi sa narration)... "ce fut dans ce moment que, sans trop d'émotion, je prononçai avec lenteur et d'une voix assez assurée le discours suivant..." (qu'il donne, en effet, tout au long !).

(Il décrit enfin le diné "qui a été fort gai", mentionnant les discours et les santés portées et termine par la surprenante conclusion, consignée dans le Registre des Actes officiels):... "Après le départ successif de plusieurs des convives, les moins pressés se sont rapprochés et ont fini cette belle journée, les uns en chantant, les autres en fumant et tous... en mettant bon ordre au reste de liquide contenu dans les nombreuses bouteilles qui encombraient la table. Du reste, ma mission finit ici et je ne puis rien dire quant à la manière en laquelle les communiens auront atteint chacun son domicile respectif..." (!).

Après l'instauration de la République de 1848, Louis donne par lettre à son ami Chappuis les sentiments qu'il éprouve:

" Nous étions fiers, trop fiers sans doute, de nos institutions antiques, de nos franchises de plus de six siècles, et en voyant la stabilité de notre état social, la prospérité de notre industrie, nous ne pouvions assez bénir Dieu d'un bonheur dont l'état des cantons voisins augmentait à nos yeux le prix... (il ajoute cependant) "... notre position depuis le 1er mars de funeste mémoire n'a cependant pas été si pénible matériellement qu'elle aurait pu l'être...". Il estimait d'autre part, d'après l'épître aux Romains, ch. 13, "que le chrétien doit rester soumis aux puissances établies" (Mémoire, G. Hd.) .

Il se doit avant tout à son Ministère, à son Eglise, par le témoignage de sa foi, de ses convictions évangéliques, quels que soient les obstacles à surmonter.

Il en donne la preuve lors d'une exigence - légitime en fait mais non dans son application au Val-de-Ruz - des autorités gouvernementales à l'égard du corps pastoral du canton. Le pasteur Henriod y risqua et son ministère et son avenir personnel:

" Au début de 1849, le nouveau Gouvernement juge nécessaire d'assurer l'adhésion des pasteurs en fonction aux lois de la jeune République. Les préfets sont chargés de leur assermentation lors d'un culte dominical. Dans tous les districts, celle-ci aura lieu "avant" le culte proprement dit, sauf dans celui du Val-de-Ruz où le préfet l'exige "au milieu du culte". A l'exception de celui de Coffrane, les pasteurs ne s'y étaient pas opposés, alors que Louis Henriod, comme Frédéric Godet, ne peut admettre l'ingérence de l'Etat dans le culte. Il refuse d'accéder au moment choisi par le préfet pour cette cérémonie. Le Conseil d'Etat le suspend de ses fonctions (27 avril). Henriod s'explique par lettres aux Autorités, spécifiant qu'il ne s'agit en rien d'opposition politique, ni d'insoumission au Pouvoir civil, mais que ce qu'on exigeait de lui portait atteinte aux droits reconnus à l'Eglise d'être seule responsable de ses cultes. Il assure être prêt à solemniser, avant ou après le culte, le serment que doit prêter le pasteur. Ses collègues pasteurs signent une protestation adressée au

Conseil d'Etat (15 mai), ses paroissiens envoient une requête, demandant la levée de la suspension. Celle-ci se prolonge pour aboutir enfin (mi-juin) à ce que "le Conseil d'Etat autorise l'assermentation du pasteur de Valangin en la forme admise pour celle du pasteur de Coffrane (avant le culte)" sans pour autant admettre les motifs évoqués par le pasteur Henriod. L'assermentation a lieu (le 17 juillet), le pasteur peut reprendre ses prédications et ses fonctions pastorales après une interruption - angoissante pour lui et pour les siens - de plus de deux mois" (d'après "Mémoire" G. Hd.).

Grande est de nouveau son activité dans sa paroisse (de quelque 1500 habitants) et son intérêt agissant pour l'Eglise en général, s'exprimant en particulier par des publications. (La Vénérable Classe, supprimée par le nouveau Régime, est remplacée par un Synode comprenant pasteurs et laïques, l'Eglise neuchâteloise conservant et son caractère national et son indépendance du pouvoir civil "quant au spirituel". Cette première Constitution la régira jusqu'en 1868).

Le pasteur Henriod préside les cultes dominicaux, alternativement à Valangin et à Boudevilliers. "Toute son allure, dans ses prédications comme dans sa démarche, a quelque chose de décidé et de propre à pousser à la décision" (Mémoire G.Hd.). Son message est fondé sur l'Evangile de la Grâce. Il aime à instruire ses catéchumènes. Les visites à ses paroissiens le mènent bien au delà de Valangin et de Boudevilliers et jusqu'aux fermes isolées, par tous les temps. A ces visites s'ajoutent celles qu'il fait régulièrement aux prisonniers du Château de Valangin, où le geôlier a comme gardiens deux gros chiens qui sont loin d'être accueillants !

Quelques années plus tard (1852), une grave chute de voiture, le cheval s'étant emballé, alors qu'il rentrait d'une visite à la Prise-Imer, un repos prolongé lui est ordonné, sans travail cérébral, il en profite pour reprendre la route et part pour Hambourg, où il est le bienvenu dans la famille de son beau-frère Barrelet, pasteur en cette ville. De là, il fait une fugue en Danemark où il désirait y admirer les statues de Thorwaldsen.

Surviennent les événements de 1856, et le "Mouvement royaliste" du mois de septembre. "Les époux Henriod n'approuvent pas l'attitude de ses chefs. Ils jugent la prise d'armes coupable et téméraire, mais grande fut leur inquiétude d'apprendre que le Lieutenant Bernard de Géliou (frère de Mme Henriod) était venu incognito de Berlin y prendre part, puis qu'étant prisonnier au Château, après l'échec du 3 septembre, il s'en était échappé, chargé d'un message pour le Roi de Prusse. Le fugitif réussit à gagner Thielle, Berne et Bâle pour rallier Berlin".

"D'une activité ardente, le pasteur de Valangin ne savait pas ménager ses forces, alors même, qu'à plusieurs reprises, sa santé laissait à désirer. Pendant deux ans il aura des suffragants (l'un d'eux, le Ministre Ch. Terrisse, épousera 25 ans plus tard la seconde de ses filles). En novembre 1865, une bronchite chronique le contraint enfin à renoncer aux exigences de son ministère à Valangin. Il lui en coûte beaucoup de se séparer de sa paroisse" (Mémoire G. Hd.).

Il ira s'établir avec sa famille à Colombier, où il achète une maison, chère à la famille de sa femme. Il continue à y consacrer une large partie de son temps au

service de l'Eglise.

Au cours des vingt ans passés à Valangin, il avait fait paraître plusieurs publications (il en prolongera la série), en voici l'énumération: "Manuel d'Histoire sainte, Ancien-testament" (1858) et "Histoire de Jésus et des Apôtres" (1860), plusieurs fois réédités; plusieurs brochures: "L'Eglise de Neuchâtel, qu'a-t-elle été ? et que va-t-elle devenir ?" (1848). "Qu'est-ce que le Synode ? qu'est-ce qu'un député au Synode ?" (1849). "Et moi aussi je demande une Eglise libre" (1859) dans laquelle il insiste sur le fait que l'Eglise peut rester maîtresse d'elle-même, sans cesser d'être nationale.

Il a pris une part active, pendant douze ans, à la création d'un "Psautier romand" destiné aux Eglises genevoises, vaudoises et neuchâteloises, (contenant en plus des Psaumes, seuls utilisés jusque là, des cantiques que le Réveil avait inspirés, paru en 1865). Il sera l'inspirateur et l'un des auteurs d'une nouvelle "Liturgie neuchâteloise" (1873, 6me édition), elle aussi, oeuvre de longue haleine.

De Colombier, il fera encore paraître deux brochures, l'une sur "Force et faiblesse du Catholicisme" à l'occasion du Concile du Vatican (1869) et la seconde, d'une centaine de pages, à la suite d'un voyage aux Etats-Unis, sur "Les Eglises en Amérique" (1869).

Il sera l'un des fondateurs de la "Société neuchâteloise des Missions" et un actif collaborateur de la "Société des Protestants disséminés", visitant, dans le Jura français, divers postes d'évangélisation, sans pour autant négliger chez lui l'éducation de ses filles auxquelles il enseigne: Histoire, Littérature, Physique et Mythologie grecque (Mémoire G.Hd. etc.).

En 1867, une reprise de pastorat lui est proposée par l'Eglise presbytérienne de langue française de New-York, qui fait appel à lui pour un remplacement de quelques mois. Il l'accepte d'autant plus volontiers que son fils aîné y poursuit un stage de commerce. Après un bref arrêt à Paris, qu'il n'a pas revu depuis 30 ans, Louis Henriod s'embarque à Southampton. Le voyage sur mer sera long et mouvementé. Il n'arrivera à destination qu'au bout d'un mois, le bateau ayant perdu son hélice après quelques jours de voyage, il fallut retourner à Southampton à l'aide d'une voile de secours avant de reprendre la traversée de l'océan. Sur mer, étant pasteur, il aura à prononcer - en allemand - l'office funèbre d'un voyageur décédé en route. Au débarquement (relate son Journal) "le douanier ouvre tout... jusqu'à mes sermons qui lui paraissent suspects !.." Son séjour le captive, il s'intéresse à tout ce qu'il voit et entend, à ses contacts avec les Eglises diverses du Protestantisme américain. Il est frappé de l'influence exercée sur l'ensemble d'une Nation par des Eglises entièrement détachée de l'Etat. Il découvre des horizons nouveaux, visite plusieurs Universités. Dans la communauté dont il a la charge, depuis sa première prédication, le nombre des auditeurs augmente de dimanche en dimanche, aussi le presse-t-on de s'établir définitivement à New-York.

Mais sa famille et d'autres obligations le rappellent à Colombier, après une absence de sept mois.

Sa santé s'est bien raffermie, ce qui lui permettra, un an plus tard (1869-70) de porter secours, pendant quelques mois encore, à l'Eglise française de Hambourg, dont le pasteur Barrelet, son beau-frère, vient de mourir brusquement. Il restera, de là, en contact épistolaire avec les événements ecclésiastiques qui agitent Neuchâtel.

De retour au pays, il se joindra à ceux - dont Frédéric Godet - qui, par la parole et la plume réagiront vivement contre la Campagne amorcée par les conférences de Ferdinand Buisson et ses violentes attaques contre l'Ancien-testament, "demandant une Eglise sans dogmes et un Christianisme sans miracles" (Mémoire, G. Hd.). Cette Campagne sera le prélude de la crise religieuse, avec intervention de l'Etat, qui mettra fin à l'ancienne Eglise neuchâteloise, "à laquelle Louis Henriod avait consacré ses forces et sa vie"; elle aboutira (1873), à la nouvelle Loi ecclésiastique de Numa Droz, puis à sa conséquence, devenue inévitable, d'une scission au sein de l'Eglise et la fondation d'une Eglise évangélique indépendante à côté de celle restée liée à l'Etat. Louis Henriod sera appelé à en élaborer un projet de constitution avec MM. Frédéric Godet et F. de Perregaux, ce dernier un laïque.

Entre-temps un devoir humanitaire imprévu s'est imposé au Canton: "En février 1871, l'Armée "Bourbaki" est rejetée sur nos frontières par les Verrières. A Colombier, comme ailleurs, surgit un interminable défilé de soldats français, harassés, affamés et malades. Les plus faibles n'iront pas plus loin et sont entassés dans le Temple et les Ecoles. Ils y resteront plusieurs semaines....Planeyse est couvert de leurs pièces d'artillerie et les chevaux, épuisés, meurent en grand nombre dans l'allée menant au lac. Ils seront enterrés sur place. Le pasteur Henriod préside le comité de surveillance d'une infirmerie improvisée au Château...La population entière participe aux services à rendre, les dons en nature sont apportés chez lui" (Mémoire, G. Hd.).

Deux ans encore, Louis Henriod se dévouera à l'Eglise qu'il a contribué à fonder. Il montera une dernière fois en chaire en décembre 1873, dans la jeune paroisse de Fleurier, où son fils Gustave vient de commencer son ministère pastoral. Son état de santé s'aggrave, il meurt d'une pleurésie, le 5 septembre 1874, âgé de 60 ans.

Des articles de journaux, parus à cette occasion, nous relevons deux phrases: "...Presque tous les pasteurs du canton, tant nationaux qu'indépendants se sont rencontrés à son enterrement..." "...En dehors de son activité pastorale, il est peu de serviteurs de Dieu à qui il a été donné d'exercer une aussi grande influence dans notre Eglise..."

Dans une brochure sur "Quelques souvenirs et conseils d'un ancien pasteur sur la prédication neuchâteloise" (1888), le pasteur Louis Borel mentionne, parmi d'autres prédicateurs, Louis Henriod: "...Il avait hérité quelque chose de la gravité de son père et de son aïeul le Lt. Henriod de Couvet...les études philosophiques, pour lesquelles il avait autant de goût que d'aptitudes, le préparèrent fort bien aux bonnes études théologiques faites en Allemagne...Sa prédication était forte, nourrie, substantielle, insistante plutôt que brillante.. et faisait penser et rentrer en soi-même plus qu'elle n'émouvait..Il excellait dans les méditations pour réunions religieuses... Ses "Manuels d'Histoire sainte" attestent la solidité de son jugement et l'étendue de ses connaissances théologiques..."

LES DERNIERS DESCENDANTS HENRIOD de la branche (F).

Les sept enfants du pasteur Louis Henriod sont nés à la cure de Valangin. Leur mère, née Rose-Albertine de GELIEU, personne cultivée, dévouée et d'une grande distinction, vivra encore 24 ans à Colombier après la mort de son mari, entourée de ses filles. Elles y créent un pensionnat de jeunes étrangères qui rempliront bientôt la "Maison blanche" à l'actuelle "Chaussée romaine".

Rose-LOUISE (n. 1848 + 1917), l'aînée des filles tiendra tout d'abord la maison de son frère Gustave, dès l'installation du jeune pasteur à Fleurier, jusqu'au mariage de celui-ci (1873-1880). De caractère indépendant, elle vivra ensuite de nombreuses années, avec une amie artiste, à Genève, mais reviendra à Neuchâtel pour y finir ses jours.

ISABELLE-Emilie (n. 1855 + 1939) épouse en 1889 Charles-André TERRISSE, "Ministre du Saint-Evangile" à Neuchâtel et St-Blaise. Tous deux atteindront un âge avancé. De leurs trois fils, deux seront pasteurs, le troisième ingénieur continuera la lignée Terrisse; leur fille sera l'épouse d'Albert de Mestral à St-Saphorin (Vaud).

Viennent ensuite deux soeurs jumelles: Sophie-CECILE (n. 1856 + 1922) et MARIE-Eugénie (n. 1856 + 1940). Cécile épouse Eugène BERTHOUD, agronome à Colombier, où se déroulera leur vie, ainsi que celle de la plupart de leurs enfants, deux fils et quatre filles dont trois seront par mariage Mesdames Eugène Secrétan, Pierre Beau et Robert Markwalder.

MARIE, jumelle de Cécile, et ROSE-Bertha (n. 1858 + 1936), la plus jeune des quatre soeurs, après des séjours d'études à l'étranger, ont pendant de longues années secondé leur mère, puis dirigé avec compétence et distinction leur pensionnat, demeurant aussi les fidèles gardiennes des traditions familiales.

(n.1846
1918) PAUL I, l'aîné de ses frères et soeurs, "avait donné, petit garçon, de grandes espérances à son père par sa vive intelligence, mais dès l'âge de neuf ans il souffrira de maux de tête persistants. Les cures qu'on lui fait suivre ne l'en soulageront pas et le priveront des études classiques" (Mémoire G. Hd.). Il est âgé de 17 ans lorsqu'un cousin de son père établi en Amérique, mais de passage en Suisse, offre de le prendre avec lui à New-York et de lui donner une occupation dans sa Maison d'importation de montres. Paul y passera heureuse une dizaine d'années; il y devient comptable, s'initie à la vie américaine, participe à celle de la colonie neuchâteloise, est nommé membre du Conseil de l'Eglise française dans laquelle il sera, jusqu'à son retour en Suisse, l'organiste lors des services religieux. Pendant quelques mois, au cours de sa vie américaine, il aura la joie de partager avec son père (pasteur temporaire de cette Eglise) les expériences de la vie du "Nouveau Monde" d'alors.

Peu après la mort de son père (automne 1874), Paul rejoint sa famille à Colombier. Engagé dans le personnel de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, il en deviendra et en restera le caissier.

En 1886, Paul crée son propre foyer à Neuchâtel en épousant Caroline-Mathilde WAVRE (n. 1858 + 1900) onzième enfant de Frédéric-André et de Sophie-Charlotte née Châtelain; elle est soeur du notaire Alphonse Wavre. Ils auront un fils et trois

filles. Mais le bonheur de la petite famille sera brisé, alors que l'aîné n'a pas treize ans et la plus jeune huit ans, par la mort de leur épouse et mère, après une courte maladie. Cinq ans plus tard (1905), leur père leur redonne une mère en épousant Sophie-Cécile WAVRE, leur tante (1853 - 1935). Celle-ci renonce à sa vocation de "diaconesse" pour se consacrer aux enfants de sa soeur et à son mari. Elle lui survivra 17 ans, mais atteinte dans sa santé, jusqu'à l'âge de 82 ans.

Les enfants de Paul Henriod, perdront leur père (31.I.1918), âgé de 72 ans, peu avant l'issue de la lère guerre mondiale.

Des trois filles de Paul et Mathilde Henriod, les deux plus jeunes: GENEVIEVE-Louise (1890 -) et ROSE-Sophie (1892 -) unissent leur sort dans la maison de leur enfance, devenue propriété de leur frère; après quelques années, elles iront s'établir à Genève, y seront heureuses et laborieuses pendant 27 ans pour retrouver ensuite leur ville natale et y donner tous leurs soins à leur ménage et à leur jardin.

ALICE-Mathilde (1889 -) s'intéresse aux problèmes pédagogique et sociaux; elle ne les abandonnera pas après son mariage avec André CONTESSE (n. 1883 -) forestier et gérant de domaines, à Couvet. Elle sera la seule des dernières générations à vivre au village de ses ancêtres et d'y élever ses quatre enfants, un fils (qui s'établira plus tard dans le Canton de Genève) et trois filles, l'aînée célibataire et Mesdames Jean-Louis Bonjour et Jean Courvoisier. Grand-parents de huit petits-enfants, les époux Contesse-Henriod, vivent actuellement à Bôle.

(n. 1887) HENRY-LOUIS IV, seul fils de Paul HENRIOD, souhaitait, au cours de ses études gymnasiales, devenir architecte. Il s'y prépara pendant quelques mois, mais un impératif missionnaire le décida à entreprendre des études de théologie à Neuchâtel, puis à Marbourg et à Bâle. Bellettrien à Neuchâtel (président un semestre) il participe aussi aux activités des "Associations chrétiennes d'étudiants". Celles-ci détermineront, dès avant sa consécration pastorale (1917) la succession des fonctions auxquelles il sera appelé. Celles-ci s'exerceront dans quatre secteurs: action chrétienne auprès des jeunes - au service du "Mouvement oecuménique" (encore à ses débuts) - action sociale, aussi - et finalement, action biblique, à Genève et en Suisse, se prolongeant de Neuchâtel où il a repris domicile, après 30 ans de résidence à Genève. En voici l'énumération:

Secrétariat de l'"Association chrétienne d'étudiants" à Genève (1914), puis à Londres, au service du "Student Christian Movement" (1915-1920). "Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants" (1920-1932) Genève. Agent d'exécution de deux branches du "Mouvement oecuménique" (1932-1945 et 1932-1937). Directeur de l'"Office central d'aide aux réfugiés", à Zurich (1945-1946). Dans l'équipe de direction de l'"Institut oecuménique" à Bossey, dès sa création (1946-1951). De retour à Genève, Agent de la "Mission suisse dans l'Afrique du sud"; puis pendant dix ans encore, dès 1953, animateur de la "Société évangélique de Genève" et premier président de la "Société biblique suisse", présidence aussi du Comité de l'Ecole d'études sociales.

Les expériences variées dont il eut le privilège furent pour lui une source constante d'enrichissement, par les contacts établis à travers le Monde, dans 45 pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et des deux Amériques, auprès des jeunes, au sein des Eglises de confessions diverses, puis dans l'action biblique, sur le plan d'entraide et de formation sociale, ou dans les camps de réfugiés et au cours des deux guerres mondiales, comme sous-officier puis comme officier de troupe.

Tâches absorbantes, déplacements fréquents n'ont rendu que plus précieuse la vie du foyer familial que lui assure son épouse (dès 1919) Simone née de MONTMOLLIN (n. 1891 -), diplômée de l'Ecole d'infirmières "Le Bon Secours" à Genève, qui l'accompagnera dans plusieurs de ses lointains voyages. Leur foyer a été enrichi par l'arrivée de Aline-Henriette, dite SYLVIE Henriod (n. 1925 -) qui, par son mariage avec Jean MARTINEZ, habitant la France, les rendra grand-parents.

VII
IV (n. 18) 19
+1929 GUSTAVE, second fils de Louis-C. HENRIOD, a été dans le pastorat son digne successeur, et celui de ses deux grand-pères (Henriod et de Géliou). Son enfance a été heureuse dans un milieu familial où se prépare une vocation qui se précise à l'âge de seize ans. Il sera étudiant aux "Auditoires" de Neuchâtel, puis à la faculté de théologie, où "Frédéric Godet et Félix Bovet seront ses maîtres préférés". Porteur de la casquette verte, il sera secrétaire et vice-président cantral de Belles-Lettres, avant de poursuivre ses études à Leipzig (1870-1871); avec deux amis neuchâtelois; il y offre ses services aux autorités allemandes pour apporter des secours religieux à leurs coreligionnaires, prisonniers français.

Consacré en 1872, il est nommé "subside" des Eglises du Val-de-Travers, avec résidence à Noiraigue et se rattache l'automne suivant à l'Eglise Indépendante. Celle-ci fait aussitôt appel à lui, comme pasteur de la paroisse en formation, à Fleurier. Il en sera le conducteur spirituel, aimé et respecté, pendant 44 ans, (fin 1917). Dès le début de son ministère, il participe aux responsabilités générales de l'Eglise, dans plusieurs de ses commissions. Lors de l'édition de la "Bible annotée", il y assume la responsabilité des Psaumes. Les méditations qu'il donnera semaine après semaine, et pendant près d'un demi-siècle au "Journal religieux" de son Eglise seront bienfaites à ses lecteurs. Un certain nombre de ses prédications ont paru (1904) sous le titre "Mon Christ". Il apportait aussi un soin tout particulier à la formation des jeunes qui s'adressaient à lui avant de se préparer au ministère pastoral. Il fut aussi un collaborateur actif de l'oeuvre des Missions en Afrique du sud. Son ministère se prolongera après sa retraite, à Cornondrèche, par la parole et par la plume malgré l'affaiblissement puis la perte de sa vue.

Empruntons encore au professeur et Dr en théologie Auguste Thiébaud (Notes et souvenirs biographiques, 1934), quelques lignes des pages qu'il consacre au pasteur Gustave Henriod: "... Humble et vrai, ... humble malgré sa culture étendue qui donnait du poids à son jugement et au ferme courage avec lequel il soutenait ses convictions... vrai en ce que la parole répond à la pensée et que la vie extérieure est en harmonie avec la conviction intérieure... aimé et respecté de ses paroissiens, il a été dans son effacement volontaire, une autorité pour ses collègues, jeunes et vieux...".

C'est à Fleurier que Gustave Henriod a trouvé au sein de sa paroisse la compagne de sa vie (1880), Marie-(Louise) JEQUIER. Elle s'associe pleinement au ministère de son mari, quoique sa santé demande des ménagements, et atteindra l'âge exceptionnel de cent ans, demeurée sereine au cours des années, malgré une cécité devenue complète et une ouïe très affaiblie (n. févr. 1860 + déc. 1959).

Cinq enfants sont nés de leur mariage. Leur fille aînée, MARGUERITE est décédée dans sa vingtième année (n. 1882 + 1902). Son frère et ses trois soeurs ont gardé un grand attachement pour leur village natal et la tradition de séjours d'été aux Rasses s/Ste-Croix. Une fois la famille établie à Cormondrèche, la plus jeune, AGNES-Susanne (1895 - 1951) y donnera tous ses soins aux arbres fruitiers, à la vigne et aux fleurs du jardin, tout en donnant des leçons de grec et de latin.

JEANNE-Rose (n. 1884 -) tout d'abord secrétaire qualifiée, sera ensuite professeur à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel.

Cécile-MADELAINE (1889 -) a été pour son père, dès la retraite de celui-ci et la perte de sa vue, la rédactrice de ses sermons, de ses articles et de ses souvenirs. Toutes deux se sont consacrées à leur mère qu'elles ont entourée avec une grande fidélité.

(1887-) JAQUES, seul fils du pasteur Gustave HENRIOD, fera lui aussi ses études de théologie à Neuchâtel et y sera à son tour bellettrien. Bachelier de la Faculté indépendante, il est consacré en 1914. Il passe une année, comme évangéliste, dans les Pyrénées, une autre à Genève, comme secrétaire de l'Association chrétienne d'étudiants, avant de remplir aux Eplatures la fonction de "pasteur suppléant", puis celle de pasteur à Begnins (Vaud). Après avoir dirigé avec sa femme pendant cinq ans le "Foyer évangélique" de Neuchâtel, il se décide à reprendre des études universitaires et obtient la licence ès lettres classiques. Il professera dès lors (1925) et jusqu'en 1952 à l'Ecole supérieure de commerce, contribuant aussi, d'une plume alerte et nuancée à divers périodiques, dont "La Semaine littéraire". Il est l'auteur d'un roman du terroir: "Le crime du cuvier" (1943). Dès sa retraite, il met ses qualités d'homme méthodique et dévoué au service de causes désintéressées et à d'efficaces recherches historiques.

En 1918, il avait épousé Elisabeth VEYRASSAT (1893 -), genevoise cultivée.

De leurs trois filles, Madame FRANCOISE-Marie-Sophie HENRIOD (n. 1919 -) a, comme son père, des dons pédagogiques, mis actuellement au service d'une classe de "développement" d'enfants, à Neuchâtel. In seconde, ROSE (1924 - 1936) n'a vécu que douze ans. MARIE-MARGUERITE (1929 -) licenciée ès sciences (biologie)(1955), épouse Robert DUCKERT (1954), instituteur à Neuchâtel. Elle est mère de trois filles et d'un fils.

*

Si la branche (F) HENRIOD conserve encore neuf porteurs du nom (dont huit septuagénaires), nombreux sont d'autre part les descendants du pasteur LOUIS-Constant HENRIOD, issus des couples CONTESSÉ, TERRISSE, de MESTRAL, SECRETAN, BERTHOUD et BEAU de la XVIIe génération et DUCKERT, XVIIIe génération.

A noter enfin que cinq des petits-fils de Louis-C. HENRIOD ont été pasteurs, dont un BERTHOUD et deux TERRISSE, l'un, pasteur-missionnaire, et qu'à la génération suivante, un pasteur SECRETAN et un pasteur BERTHOUD prolongent cette tradition au service de l'Eglise, alors que d'autres professions: celles d'ingénieur, de professeurs, de médecins, de juriste, d'architecte, d'agronomes, d'industriel, ont été ou sont exercées par les descendants de celui qui, de jeune memuisier devint notaire puis Lieutenant-civil du Val-de-Travers. Il n'en est plus un seul d'établi dans le village d'origine de leurs ancêtres communs, Couvet.

Ce qui confirme une remarque parue dans le Journal de Genève (5.I.1962) d'Olivier Reverdin (mais en substituant "natifs de Couvet" à "Suisse") : "...Il y a maintenant plus de Suisse déracinés que de Suisse enracinés dans le territoire atavique de leur commune d'origine..."

Cela est vrai aussi des autres branches de la souche commune des Henriod de Couvet, en ce qui concerne et Couvet et le terroir neuchâtelois.

H.L. Henriod
Neuchâtel, 1964.

ME
E
53
te
V
)

NOTES EXPLICATIVES

Les trois REPERTOIRES (les Henriod du nom - leurs épouses - et celui de leurs gendres) visent à faciliter la recherche d'un Henriod déterminé, de sa filiation et de sa descendance éventuelle, soit dans le texte du volume, soit sur les TABLEAUX GENEALOGIQUES : le Tableau (I) est celui des premiers Henriod connus, suivi des Tableaux (II à VIII) de ceux des sept générations répartis en 13 tableaux dépliant.

Les prénoms (ou doubles prénoms) d'un Henriod qui se répètent portent des numéros d'après l'ordre des branches et la succession des générations (exemple: Abraham I, br. B.... Abraham II, br. E....).

Les prénoms soulignés d'un double trait dans le texte indiquent le prénom usuel. Exemple: page 41, 1ère ligne: EMILE-ADOLPHE-ERNEST. La même signification doit être donnée dans les tableaux aux prénoms masculins ou féminins écrits en majuscules. Exemple: Tableau Vb: XIV: ALFRED-Eugène et BLANCHE-Emma.

Les abréviations utilisées sont les suivantes:

- b. = baptisé (e)
- n. = né (e)
- ép. = époux, épouse
- div. = divorcé (e)
- + = mort (e)
- f. = feu (e)
- N. = prénom ou nom de famille inconnu

Les chiffres entre parenthèse indiquent les dates entre lesquelles la personne a été citée dans les Actes consultés, ou la seule date connue, de son vivant. Exemple: Abraham IV, fils de David I: b.1653 (1677).

Pas de parenthèse lorsque dates de naissance et de décès sont connues. Exemple: Alphonse-Auguste (seul de ce prénom), né en 1826, décédé en 1877, de la branche (C), de la XIVE génération, Tableau IV, cité dans le texte à la page 27.

REPERTOIRE

de tous les HENRIOD de ce nom.

			Branche	Tableau	voir page
ABRAHAM I	f. François I, cultivateur	(1596-f.1647)	B.VII	T.III	p. 9
ABRAHAM II	f. Blaise II, meunier	(1621-1670)	E.VII	T.VI	p. 6
	ép. Marguerite PERREGAUX				13
ABRAHAM III	f. François II	(1582-1633)	F.VIII	T.VIIb,	p.44
ABRAHAM IV	f. David I, cordonnier	b.1653(1677)	B.IX	T.III	p. 9
ABRAHAM V	f. Jean-Jaques I	b.1698 +1768	D.IX	T.V	p.34
	ép. Barbeli CLERC				
ABRAHAM VI	f. Blaise IV	b.1668	E.IX	T.VI	p.14
ABRAHAM VII	f. Blaise IV	b.1673	E.IX	T.VI	p.14
ABRAHAM VIII	f. Blaise IV	b.1680	E.IX	T.VI	p.16
ABRAHAM IX	f. Daniel I, maréchal	b.1681 (1747)	E.IX	T.VI	p.17
	ép. Elisabeth MEURON				
ABRAHAM X	f. Antoine IV	b.1653	G.IX	T.VIII	p.21
ABRAHAM XII	f. Jean-Daniel,	b.1724 (1768)	C.X	T.IVb	p.30
	ép. Marie-Madelaine PERRIN				
ABRAHAM XIII	f. Abraham V	b.1726 (1746)	D.X	T.V	p.35
ABRAHAM XIV	f. Jean-Jaques IV	b.1698 (1751)	E.X	T.VI	p.15
ABRAHAM XV	f. Me Blaise VI	b.1688	F.X	T.VIIb	p.46
	ép. Marie MEURON				
ABRAHAM-HENRI I	f. Claude V (huilerie)	b.1701 (1754)	D.X	T.V	p.33
ABRAHAM-HENRI II	f. Jean-Jaques VII	b.1766 +1766	C.XI	T.IVc	p.29
ABRAHAM-HENRI-LOUIS	f. Abraham XII	b.1757 +1826	C.XI	T.IVb	p.30
	ép. Rose PERRIN				
ABRAHAM-LOUIS	f. Abraham XII	b.1751 (1800)	C.XI	T.IVb	p.30
ADOLPHE-FREDERIC	f. Auguste	n.1832 +1840	C.XIV	T.IV	p.27
ALBERT	f. Charles-Edouard I	n.1839 +1905	D.XIII	T.Vc	p.41
	ép. Joséphine BOBILLIER				
ALBERT-MAURICE	f. Charles-Edouard II	n.1896	D.XV	T.Vc	p.43
	ép. Marthe BRAQUEMONT				
ALFRED-Eugène	f. Frédéric-Louis II	n.1877 +1938	D.XIV	T.Vb	p.39
	ép. Berthe FALLET				
ALPHONSE-AUGUSTE	f. Auguste, relieur	n.1826 +1877	C.XIV	T.IV	p.27
	ép. Maria MATTER				
AMEY	tailleable	(1422-1461)	-.II	T.I	p. 1
ANDREY I	f. Antoine II	(1581-1596)	F.VII	T.VIIb	p.44
ANDREY II	f. Estienne I	(1558,f.1612)	F.VII	T.VIIb	p.46
ANDRE III	f. Guillaume IV, forestier	(1596-1633)	F.VIII	T.VIIb	p.44
ANTHOINE I	f. Pierre III dit Malleflotte	(1553)	-.VI	T.I	p. 5
					44
ANTHOINE II	f. Blaise I	(1493-1558)	F.VI	T.VIIb	p.44
ANTHOINE III	f. Guillaume IV	(1596-1652)	F.VIII	T.VIIb	p.44
	ép. Susanne HENRIOD				47
ANTHOINE IV	f. Jean IX	(1633,f.1669)	G.VIII	T.VIII	p.20
	ép. 1) Jeacqa FAVRE				
	ép. 2) Sara MAUBLANC				
ANTHOINE V	f. Claude IV	(1690)	D.IX	T.V	p.34
ARNOLD	f. Frédéric-Louis II	(f.1957)	D.XIV	T.Vb	p.39
	ép. Françoise N...				
AUGUSTE	f. David-François, imprimeur	b.1798+1866	C.XIII	T.IV	p.26
	ép. Jeanne SCHMID				
AUGUSTE-HENRI	f. Jean-Henry III	b.1798	C.XII	T.IVc	p.29
AGNES-Susanne	f. Gustave	n.1895 +1951	F.XVI	T.VII	p.79
ALICE-MARIA	f. Henry-François III	n.1863 +1864	C.XIV	T.IVb	p.31
ALICE-MATHILDE	f. Henry-François III	n.1860 +1955	C.XIV	T.IVb	p.31
ALICE-Mathilde	f. Paul I	n.1889	F.XVI	T.VII	p.77
	ép. André CONTESSE				
Aline-Henriette dite SYLVIE	f. Henry-Louis IV	n.1925	F.XVII	T.VII	p.78
	ép. Jean MARTINEZ				
ANNA-ESTHER	f. Charles-Edouard II	n.1893	D.XV	T.Vc	p.42
	ép. R. de LANGENHAGEN				

			Branche	Tableau	Voir page
ANNE-FRANCOISE (ANNE)-MARIE	f. Henry-Edouard III f. Abraham II, ép. Abraham MEURON	n.1941 b.1660 (1701)	C.XVI E.VIII	T.IVb T.VI	p.31 p.13
ANNE-MARIE ANNE-MARIE	f. Blaise VII f. Jean-Jaques II	b.1727 b.1706	B.XI C.X	T.III T.IV	p.12 p.23
*					
BALTHAZARD I	f. David I, ép. Elisabeth FAVRE	b.1659(f.1703)	B.IX	T.III	p. 9
BALTHAZARD II	f. Pierre-David ép. Jeanne-Marie BERTHOUD	b.1715 +1791	B.XI	T.III	p.10
BERNARD BLAISE I	f. Jean V f. Rollin II, ép. veuve Jaques BORREL	(1596-1610) (1494-1553)	F.VII F.V	T.VII T.I & VII	p.47 p.4,6, 44
BLAISE II	f. Pierre III, ép. Clauda BORREL	(1553)	-.VI	T.I	p. 5
BLAYSE III	f. Pierre V, ép. Cathelaina CHOLLET	(1601-1627)	A.VIII	T.II	p. 7
BLAISE IV	f. Abraham II ép. 1) Susanne ROULIER ép. 2) Marie GRILLON	(1659,f.1690)	E.VIII	T.VI	p.13 14
Me BLAISE V Me BLAISE VI dit le Jeune BLAISE VII	f. Pierre VI f. Me Blaise V f. Balthazard I ép. Susanne-Marie MONTANDON	(1581-1626) (1625-1690) b.1695 +1764	F.VIII F.IX B.X	T.VIIb T.VIIb T.III	p.45 p.46 p.11
BLAISE VIII	f. Blaise VII ép. Susanne-Marie HUMBERT	b.1734(f.1798)	B.XI	T.III	p.12
BARBELI	f. Abraham II ép. Jean LANDRY	(1676-1699)	E.VIII	T.VI	p.13
Berthe-EVELYNE BERTHE-HELENE BLANCHE-Emma	f. Alfred-Eugène f. Fritz-Henri f. François-Ulysse	n.1910 +1936 n.1893 +1894 n.1874 +1954	D.XV D.XV D.XIV	T.Vb T.Vc T.Vb	p.39 p.42 p.41
*					
CHARLES I CHARLES II CHARLES III CHARLES-ALFRED	f. Félix f. Auguste f. Frédéric-Charles f. Frédéric-Louis II ép. Josepha REICH	b.1681 n.1831 +1832 n.1919 +1929 n.1868 +1926	E.X C.XIV D.XVI D.XIV	T.VI T.IV T.Vb T.Vb	p.17 p.27 p.40 p.40
CHARLES-ALPHONSE-ADOLPHE	f. Alphonse-Auguste, ép. Elisabeth KESTENHOLZ	n.1872 (1902)	C.XV	T.IV	p.27
CHARLES-AUGUSTE CHARLES-DAVID I CHARLES-DAVID II CHARLES-EDOUARD I	f. Charles-Edouard I, f. Jean-Henri I f. Jean-Jaques X f. Jonas-Henry, ép. 1) Salomé MULLER ép. 2) Anna BRUNNER	n.1913 +1875 b.1747 b.1779 (1801) b.1791 +1860	D.XIII E.XI C.XII D.XII	T.V T.VI T.IV T.V & Vb	p.37 p.18 p.24 p.36
CHARLES-EDOUARD II	f. Albert, ép. Marie-Louise BAEHNI	n.1866 +1942	D.XIV	T.Vc	p.42
CHARLES-EDOUARD III	f. Charles-Edouard II, ép. Jeanne FORMAT	n.1893 +1962	D.XV	T.Vc	p.42
CHARLES-FREDERIC I CHARLES-FREDERIC II	f. Jean-Pierre III f. Pierre-Henry, pasteur	b.1787 +1800 b.1789 +1855	D.XII C.XII	T.V T.IV	p.35 p.25 26
CHARLES-FREDERIC III	f. Abraham-Henry-Louis, ép. Rose-Marie PERRIN	b.1786 +1831	C.XII	T.IVb	p.30
CHARLES-PHILIPPE CHRISTIAN-DAVID CLAUDY I	f. Abraham IX f. Simon-Abraham f. (?) Jaques II	b.1721 b.1749 (1515)	E.X E.XI -.IV	T.VI T.VI T.I	p.17 p.19 p. 3

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
CLAUDY II	f. Pierre III	(1548-1553)	-.VI	T.I	p.5,8
CLAUDY III,	f. Jean V	(1596)	F.VII	T.VII	p.47
CLAUDY IV l'Ancien	f. Jaques V	(1687-1715)	D.VIII	T.V	p.33
CLAUDY V	f. Jaques VIB	(1715-1725)	D.IX	T.V	p.33
CLAUDE VI	f. Jaques VIII	b.1649 +1726	F.XI	T.VII	p.47
	ép. Elisabeth COULIN				
CLAUDE VII	f. Jean-Edouard	n.1927	D.XVI	T.Vc	p.43
	ép. Marie-Louise PIDOUX				
CATHERINE	f. Rollin II	(1531)	-.V	T.I	p. 4
	ép. Jehan BOULARD				
CECILE	f. Henri-Louis II	n.1809	C.XIII	T.IVb	p.31
CECILE	f. Henry-François IV	n.1796 +1868	F.XIII	T.VII	p.61 & 63
CECILE-ANNA	f. Albert	n.1868 +1869	D.XIV	T.Vc	p.41
CECILE-ELISA	f. Frédéric-Louis II	n.1870 +1896	D.XIV	T.Vb	p.39
CECILE-HENRIETTE	f. Charles-Edouard I	n.1822 +1822	D.XIII	T.V	p.37
CECILE-MELANIE	f. Charles-Edouard I	n.1834 +1853	D.XIII	T.Vb	p.38
CHARLOTTE-JUSTINE	f. Henry-François IV	n.1793 +1866	F.XIII	T.VII	p.63
CLAIRE	f. Arnold	n.1907	D.XV	T.Vb	p.39
*					
DANIEL I	f. Abraham II,	(1659-1724)	E.VIII	T.VI	p.14,
	ép. Magdelaine REYMOND				16,17
DANIEL II	f. Blaise IV,	b.1698 (1729)	E.IX	T.VI	p.16
	ép. Marie CONOD				
DANIEL III	f. Abraham IX	b.1706(f.1750)	E.X	T.VI	p.17
	ép. Susanne-Marie DUBOIS				
DANIEL IV	f. Claude VII	n.1957	D.XVII	T.Vc	p.43
DANIEL-HENRI I	f. Jean-Henri I,	b.1737 +1791	E.XI	T.VI	p.18
	ép. Ezabeau THEINET				
DANIEL-HENRY II	f. Blaise VIII,	b.1774 +1807	B.XII	T.III	p.12
	ép. Louise COULA				
DANIEL-OLIVIER	f. David-Olivier,	b.1724 +1779	F.XI	T.VII	p.49
	ép. Susanne-Judith ROY				
DAVID I	f. Abraham I	(1644,f.1673)	B.VIII	T.III	p. 9
	ép. Rose BOREL-PETITJAQUET				
DAVID II	f. André III	(1653)	F.IX	T.VIIb	p.44
DAVID III	f. Jean-Daniel	b.1728	C.X	T.IVb	p.28
DAVID IV	f. Jean-Daniel	b.1731	C.X	T.IVb	p.28
DAVID V	f. François-Louis III	b.1742	C.XI	T.IV	p.23
DAVID-FRANCOIS	f. Pierre-Henry	b.1777(f.1828)	C.XII	T.IV	p.26
	ép. Rose-Marguerite JEANJAQUET				
DAVID-OLIVIER	f. Claudy VI	b.1692(f.1749)	F.X	T.VII	p.48
	ép. Jeanne-Marie PETITPIERRE				
DENISE-Antoinette-Lina	f. Alfred-Eugène,	n.1913	D.XV	T.Vb	p.39
	ép. Guido STAUFFER, pasteur				
*					
EDOUARD	f. Charles-Edouard I	n.1839	D.XIII	T.Vb	p.38
EDOUARD-ALEXANDRE	f. Charles-Edouard I	n.1832 +1881	D.XIII	T.Vb	p.38
EDOUARD-JACOB	f. Auguste	n.1829(f.1902)	C.XIV	T.IV	p.27
	ép. Anna-Barbara MUHLHAUPT				
EDOUARD-LEON	f. Frédéric-Louis II	n.1864	D.XIV	T.Vb	p.39
EMILE-ADOLPHE-ERNEST	f. François-Ulysse	n.1873	D.XV	T.Vb	p.41
ERNEST-LOUIS	f. Frédéric-Eugène,	n.1883 (1936)	D.XV	T.Vb	p.40
	ép. 1) Jeanne-Emma BADER				
	ép. 2) Anna-Maria KUMMER				
ESTIENNE I	f. Blaise I	(1532,f.1558)	F.VI	T.VIIb	p.46

			Branche	Tableau	voir page
ETIENNE II	f. Andrey I	(1582-1623)	F.VIII	T.VIIb	p.43
ETIENNE III	f. Andrey II, ép. Jeanne CONVERT	(1581-1621)	F.VIII	T.VIIb	p.46
EUGENE-HIPPOLYTE	f. Frédéric-Eugène	n.1885 +1886	D.XV	T.Vb	p.40
ELISABETH	f. Anthoine IV, ép. 1) Daniel BOREL ép. 2) Balthazard BERTHOUD-dit-MAUBLANC	b.1647 (1711)	G.IX	T.VIII	p.21
ELISABETH	f. François-Louis III	b.1740(f.1821)	C.XI	T.IV	p.24
ELISABETH	f. Jaques VII, ép. Isaac BERTHOUD	(c.1698)	C.IX	T.IVb	p.28
ELISABETH	f. Jehan VIII, ép. Daniel BORREL	b.1648 (1674)	C.VIII	T.IV	p.22
ELISABETH	f. Jean-Daniel	b.1721	C.X	T.IVb	p.28
ELISABETH	f. Pierre-François, ép. Pierre-Frédéric COTIER	b.1771 (1800)	B.XIII	T.III	p.11
ELISE-HENRIETTE	f. François-Victor	n.1824	C.XIV	T.IV	p.26
EUSEBIE	f. Charles-Edouard I	n.1815 +1824	D.XIII	T.V	p.37
EZABEAU	f. Claudy VI, ép. Moysse GEIS	b.1695 (1733)	F.X	T.VII	p.48
*					
FELIX	f. Daniel I	(1677-1681)	E.IX	T.VI	p.17
FRANCOIS I	f. Pierre III ép. 1558, Jehanne N...	(1553,f.1596)	B.VI	T.III	p. 5 8
FRANCOIS II	f. Anthoine II	(1582-1633)	F.VII	T.VIIb	p.44
FRANCOIS III	f. David I	b.1657 (1680)	B.IX	T.III	p. 9
FRANCOIS IV	f. Jean-Henry III, ép. Marie-Françoise COCHAND	n.1802 +1837	C.XII	T.IVc	p.29
FRANCOIS V	f. Daniel-Henry II	n.1803 +1805	B.XIII	T.III	p.12
FRANCOIS-HENRI	f. Samuel-Henri, ép. 1) Françoise TESSANDIER ép. 2) Marie-Susanne SPRINTS	n.1824	C.XIII	T.IVc	p.29
FRANCOIS-LOUIS I	f. Jehan VIII, ép. Susanne PERRIN	b.1647 +1721	C.VIII	T.IV	p.22
FRANCOIS-LOUIS II	f. François-Louis I	(1738-1751)	C.IX	T.IV	p.23
FRANCOIS-LOUIS III	f. Jean-Jaques II, ép. Madelaine ROULET	b.1708 (1755)	C.X	T.IV	p.23
FRANCOIS-LOUIS IV	f. Jean-Henri I	b.1740 (1753)	E.XI	T.VI	p.18
FRANCOIS-LOUIS V	f. Charles-Edouard I	n.1845 +1845	D.XIII	T.Vb	p.38
FRANCOIS-LOUIS VI	f. François IV	n.1831 +1865	C.XIII	T.IVc	p.29
FRANCOIS-LOUIS VII	f. Jean-Jaques-Simon	(1813)	E.XII	T.VI	p.19
FRANCOIS-ULYSSE	f. Charles-Edouard I, ép. Antoinette Tzand	n.1848	D.XIII	T.Vb	p.40
FRANCOIS-VICTOR	f. David-François, ép. Henriette-Philippine GALLAND	n.1800	C.XIII	T.IV	p.26
FREDERIC-AUGUSTE	f. Charles-Frédéric III	n.1817	C.XIII	T.IVb	p.30
FREDERIC-CHARLES	f. Charles-Alfred, ép. Marguerite-Rose PETER	n.1895 +1861	D.XV	T.Vb	p.40
FREDERIC-Emile	f. Frédéric-Louis III	n.1911	D.XVI	T.Vb	p.40
FREDERIC-EUGENE	f. Frédéric-Louis II, ép. 1) Albertine SANGRUBER ép. 2) Maria STAUFFER	n.1858 +1913	D.XIV	T.Vb	p.39
FRITZ-HENRI	f. Albert, ép. Cécile SCHWEIZER	n.1861 +1923	D.XIV	T.Vc	p.42
FREDERIC-LOUIS I	f. Daniel-Henry II	n.1797 (1830)	B.XIII	T.III	p.12
FREDERIC-LOUIS II	f. Charles-Edouard I, ép. Caroline-Adèle CHARTON	n.1837 +1891	D.XIII	T.Vb	p.39
FREDERIC-LOUIS III	f. Frédéric-Eugène, ép. Léa-Mathilde GIROUD	n.1880 +1935	D.XV	T.Vb	p.39

			Branche	Tableau	voir page
FRANCOISE	f. Guillaume IV	(min.1596)	F.VIII	T.VIIb	p.44
FRANCOISE-Marie-Sophie	f. Jaques XII, ép. Jean-Daniel BURGER (div.)	n.1919	F.XVII	T.VII	p.79
*					
GEORGES	f. Marcel-Albert	n.1922	D.XV	T.Vb	p.41
GEORGES-ALBERT I	f. Charles-Edouard II, ép. Germaine COTTIER	n.1899	D.XV	T.Vc	p.43
GEORGES-ALBERT II	f. Georges-Albert I, ép. Liselotte EBENDORF	n.1932	D.XVI	T.Vc	p.43
GEORGES-ALFRED	f. François-Ulysse, ép. Louise-Françoise FONTAINE	n.1875 +1936	D.XIV	T.Vb	p.41
GIL	f. Claude VII	n.1959	D.XVII	T.Vc	p.43
GIRARD I	f. Rollin I	(1371,f.1420)	-.I	T.I	p. 2
GIRARD II	f. Girard I	(1420)	-.II	T.I	p. 2
GIRARD III	f. Girard II	(1441-1476?)	-.III	T.I	p. 2
GIRARD IV	f. Girard III	(1513-1556)	-.IV	T.I	p. 2
GUILLAME I	f. ?	(1397-1406)	-. -	T.I	p. 2
GUILLAUME II, dit l'AINÉ	f. Rollin II, ép. Clauda GREDE	(1513-1550)	A.V	T.I & II	p. 4, 5,6
GUILLAUME III, dit le JEUNE	f. Rollin II, ép. Jehannette N...	(1494,f.1553)	-.V	T.I	p. 4, 5
GUILLAUME IV	f. Anthoine II, ép. Clauda N...	(1582-1607)	F.VII	T.VIIb	p.44
GUILLAUME V	f. Pierre VI, ép. Marguerite VUICHET	(1603-1616)	F.VIII	T.VIIb	p.45
GUSTAVE	f. Louis-Constant II ép. Marie JEQUIER	n.1849 +1929	F.XV	T.VII	p.78
GENEVIEVE-Louise	f. Paul I	n.1890	F.XVI	T.VII	p.77
GUILLAMA	f. Pierre Malleflotte,	(1553)	-.VI	T.I	p. 5
GUILLAMA	f. Guillaume IV, ép. Elie DUBIED	(1596)	F.VIII	T.VIIb	p.44
*					
HENRY I	f. Charles-Frédéric III	n.1810 +1860	C.XIII	T.IVb	p.30
HENRI-ALBERT I	f. Albert	n.1873 +1876	D.XIV	T.Vc	p.41
HENRY-ALBERT II	f. Henry-François III, ép. Jeanne-Marie JAQUENOU	n.1872 +1946	C.XIV	T.IVb	p.31
HENRI-ALFRED-CONSTANT	f. François-Victor	n.1831	C.XIV	T.IV	p.26
HENRI-AUGUSTE	f. Jonas-Henry	n.1789 +1796	D.XII	T.Vb	p.36
HENRI-EDOUARD I	f. Charles-Edouard I, ép. Susette-Madelaine GUILLOD	n.1819 +1887	D.XIII	T.V	p.37
HENRI-EDOUARD II	f. François-Ulysse	n.1889 +1936	D.XIV	T.Vb	p.41
HENRY-EDOUARD III	f. Henry-Albert II, ép. Lucienne-Francine BLANCHARD	n.1906	C.XV	T.IVb	p.31
HENRY-EDOUARD IV	f. Marcel-Albert	n.1936	D.XV	T.Vb	p.41
HENRI-EMILE	f. Charles-Edouard I	n.1842 +1866	D.XIII	T.Vb	p.38
HENRI-FERDINAND	f. Jonas-Henry	n.1800 +1814	D.XII	T.Vb	p.36
HENRI-FREDERIC	f. Jonas-Henry	n.1808 (1827)	D.XII	T.Vb	p.36
HENRY-FRANCOIS I	f. Abraham V, ép. 1) Marianne-Barbille HENTZO ép. 2) Marie-Louise DUBIED	b.1740 +1797	D.X	T.V	p.35
HENRY-FRANCOIS II	f. Jean-Henry III	b.1794 +1796	C.XII	T.IVc	p.29
HENRY-FRANCOIS III	f. Henri-Louis II, ép. 1) Susanne-Emilie PERRIN ép. 2) Anna ZWAHLEN	n.1807 +1872	C.XIII	T.IVb	p.31
HENRY-FRANCOIS IV	f. Daniel-Olivier, ép. 1) Marie-Ezabeau BORREL ép. 2) Susanne-Marguerite MOTTA	n.1754 +1830	F.XII	T.VII	p.52
HENRY-FRANCOIS V	f. Henry-François IV	b.1788 +1833	F.XIII	T.VII	p.62

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
HENRY-JAQUES-CLAUDE	f. Henry-Edouard III	n.1943	C.XVI	T.IVb	p.31
HENRI-LOUIS I	f. Pierre-Henry, ép. Marianne FAVARGER	b.1774 +1831	C.XII	T.IV	p.26
HENRI-LOUIS II	f. Abraham-Henry-Louis, ép. Marie-Julie PERRIN	b.1779 +1843	C.XII	T.IVb	p.30
HENRI-LOUIS III	f. Henri-Louis I	n.1804	C.XIII	T.IV	p.26
HENRY-LOUIS IV	f. Paul I, ép. Simone de MONTMOLLIN	n.1887	F.XVI	T.VII	p.77
HENRI-MAURICE-ALBERT	f. Henry-Albert II, ép. Helen-Ida AHN	n.1907	C.XV	T.IVb	p.32
HELENE-Bertha	f. François-Ulysse, ép. 1) N... ARPIN ép. 2) N... HOURIET	n.1878	D.XIV	T.IVb	p.41
Hélène-MATHILDE	f. François-Ulysse	n.1876 +1878	D.XIV	T.Vb	p.41
HENRIETTE	f. Daniel-Henry II	b.1795	B.XIII	T.III	p.12
HENRIETTE	f. Jonas-François I	b.1765	C.XI	T.IVc	p.29
HENRIETTE	f. Pierre-Henry	b.1783 +1830	C.XII	T.IV	p.25
HENRIETTE	f. Simon-Abraham	b.1746 (1783)	E.XI	T.VI	p.19
HENRIETTE-CECILE	f. Charles-Frédéric III	b.1810	C.XIII	T.IVb	p.30
HENRIETTE-EVODIE	f. Henri-Louis II	n.1806 +1853	C.XIII	T.IVb	p.31
HENRIETTE-SALOME	f. Jean-Henry III	b.1793	C.XII	T.IVc	p.29
HENRIETTE-SYLVIE	f. Théodore	n.1804 +1879	B.XIII	T.III	p. 8, 13
HENRIETTE-URANIE	f. Jonas-Henry	n.1805 +1815	D.XII	T.Vb	p.36
HENRIETTE-ZELIE	f. Jonas-François III, ép. Jules JANET	n.1828 (1851)	C.XIII	T.IVb	p.30
	*				
ISAAC	f. Pierre IV	(1587-1632)	A.VII	T.II	p. 6
ISAYE	f. Pierre VI, ép. N... BORREL	(1607)	F.VIII	T.VIIIb	p.45
ISABELLE-Emilie	f. Louis-Constant II, ép. Charles TERRISSE	n.1855 +1939	F.XV	T.VII	p.76
	*				
JAQUES I (JAQUET)	ép. N...	(1394-1409)	-.I	T.I	p. 1
JAQUES II	f. Pierre I	(1457-1494)	-.III	T.I	p. 3
JAQUES III	f. Jehan III	(1583-1597)	G.VI	T.VIII	p.20
JAQUES IV	f. Guillaume le Jeune	(1558-1565)	D.VI	T.I	p.5,6
JAQUES V	f. Blaise II, ép. 1) N... COULIN ép. 2) Jeanne FAVRE	(1640-1688)	D.VII	T.I & V	p.33
JAQUES VI	f. Isaac	(1592-1623)	A.VIII	T.II	p. 6
JAQUES VIb	f. Jaques V	(1674-1695)	D.VIII	T.V	p.33
JAQUES VII	f. Jehan VIII, ép. Marguerite PERRIN	b.1655(f.1728)	C.VIII	T.IVb	p.22 28
JAQUES VIII	f. Claudy III, ép. N... MAUMARY	(1649,f.1680)	F.VIII	T.VII	p.47
JAQUES IX	f. Andrey II	(1610-1612)	F.VIII	T.VIIb	p.46
JAQUES X	f. Jean IX	(1646-1682)	G.VIII	T.VIII	p.20
JAQUES XI	f. Jaques VIb	(1691)	D.IX	T.V	p.33
JAQUES XII	f. Gustave, ép. Elisabeth VEYRASSAT	n.1887	F.XVI	T.VII	p.79
JEHAN I	f. Rollin I	(1371-1401)	-.I	T.I	p. 2
JEHAN II (JEANNERET)	f. Jehan I	(1426-1459)	-.II	T.I	p. 2
JEHAN III	f. Rollin II	(1527,f.1553)	G.V	T.I & VIII	p.5,6, 20
JEHAN IV	f. Guillaume l'Ainé, ép. Magdelayne N...	(1553,f.1596)	A.VI	T.II	p. 8

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
JEAN V	f. Blaise I, ép. Clauda BORREL	(1558,f.1596)	F.VI	T.VII	p.47
JEAN VI	f. Pierre IV ép. N...	(1587-1611)	A.VII	T.II	p. 6
JEAN VII	f. Jehan IV, ép. N... COLOMB	(1567-1611)	A.VII	T.II	p. 8
JEHAN VIII	f. Blaise II, ép. Esther MEURON	(1596,f.1659)	C.VII	T.I & IV	p. 5 22
JEHAN VIIIb	f. Jehan VIII	b.1633 (1676)	C.VIII	T.IV	p.22
JEHAN IX	f. Jaques III,ép.E. TISSOT	(1638) +1650	G.VII	T.VIII	p.20
JEAN X	f. Isaac	(1610-1623)	A.VIII	T.II	p. 6
JEAN XI	f. Blayse III	(1622-1625)	A.IX	T.II	p. 8
JEAN XII	f. Anthoine IV	(1651 +1664)	G.IX	T.VIII	p.20
JEAN XIII	f. Jean-Jaques-Simon	b.1785 (1813)	E.XII	T.VI	p.19
JEAN-ANTOINE	f. Daniel II	b.1724	E.X	T.VI	p.16
JEAN-DANIEL	f. Jaques VII, ép. Marie-Madelaine MONNET	b.1682(f.1754)	C.IX	T.IVb	p.28
Jean-EDOUARD	f. Charles-Edouard II, ép. Gilberte REYMOND	n.1898	D.XV	T.Vc	p.43
JEAN-HENRI I	f. Abraham IX, ép. Susanne-Marie FAVRE	b.1712(f.1778)	E.X	T.VI	p.17 18
JEAN-HENRY II	f. David-Olivier	b.1715	F.XI	T.VII	p.49
JEAN-HENRY III	f. Jean-Jaques VII, ép. Marianne MEUNIER	b.1763 (1796)	C.XI	T.IVc	p.29
JEAN-JAQUES I	f. Jaques V	(1668-1712)	D.VIII	T.V	p.33 34
JEAN-JAQUES II	f. François-Louis I, ép. Anne-Marguerite PERRET	b.1677(f.1748)	C.IX	T.IV	p.23
JEAN-JAQUES III	f. Claudy IV	b.1688 (1714)	D.IX	T.V	p.34
JEAN-JAQUES IV	f. Blaise IV, ép. Susanne REYMOND	b.1670 +1725	E.IX	T.VI	p.14 15
JEAN-JAQUES V	f. Me Blaise le Jeune, ép. 1) Susanne MATTHEY ép. 2) Susanne ROBERT	(1696-1724)	F.X	T.VIIb	p.46
JEAN-JAQUES VI	f. Jean-Daniel, ép. Jeanne-Marguerite HENRIOD	b.1723 +1800	C.X	T.IVb	p.28
JEAN-JAQUES VII	f. Jean-Daniel, ép. Marie-Elisabeth PERRIN-JAQUET	b.1733 (1790)	C.X	T.IVc	p.28 29
JEAN-JAQUES VIII	f. Abraham V, ép. Susanne-Marguerite BOLE	b.1725 (1776)	D.X	T.V	p.35
JEAN-JAQUES IX	f. François-Louis III	b.1731	C.XI	T.IV	p.23
JEAN-JAQUES X	f. François-Louis III, ép. 1) Susanne-Marie BLANC ép. 2) Elisabeth PERRIN	b.1737 +1800	C.XI	T.IV	p.24
JEAN-JAQUES-SIMON	f. Simon-Abraham, ép. Catherine-Euphrasie GUYENET	b.1754(f.1822)	E.XI	T.VI	p.19
JEAN-(PIERRE)	f. Jehan VIII	b.1650 (1669)	C.VIII	T.IV	p.22
(JEAN)-PIERRE I	f. David I	b.1662 (1708)	B.IX	T.III	p. 9
JEAN-PIERRE II	f. Jean-Jaques VI	b.1754	C.XI	T.IVb	p.28
JEAN-PIERRE III	f. Jean-Jaques VIII, ép. Marie-Anne-Louise SIMON	b.1761 +1836	D.XI	T.V	p.35
JONAS I	f. Pierre V	(1609-1615)	A.VIII	T.II	p. 7
JONAS II	f. Jean-Daniel I	b.1735	C.X	T.IVb	p.28
JONAS-FRANCOIS I	f. Jean-Daniel I, ép. Marie-Madelaine MONNET	b.1736(f.1775)	C.X	T.IVb & IVc	p.28
JONAS-FRANCOIS II	f. Jean-Jaques X, ép. Marie-Henriette PERRENOD	b.1769 +1831	C.XII	T.IVc	p.24
JONAS-FRANCOIS III	f. Abraham-Henry-Louis, ép. Rosette PERRIN	b.1783 +1864	C.XII	T.IVb	p.30
JONAS-HENRY	f. Henry-François I, ép. Marie-Louise FAVRE	b.1763 +1839	D.XI	T.V & Vb	p.35
JONAS-(JEAN)-DAVID	f. Pierre-Henry ép. Marianne WALTER	b.1780 (1802)	C.XII	T.IV	p.25
Jules-ETIENNE	f. Frédéric-Louis II	n.1862 +1862	D.XIV	T.Vb	p.39

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
JAQUA	f. Anthoine IV	b.1650	G.IX	T.VIII	p.21
JAQUA	f. Etienne III, ép. François COSMELLON	(1621)	F.IX	T.VIIb	p.46
JEHANNE	f. Etienne I	(1558)	F.VII	T.VIIb	p.46
JEHANNETTE	f. Pierre I, ép. Jaques CHENEVEUILLE	(1471, f.1496)	-.III	T.I	p. 3
JEANNE	f. Nicolas II	b.1592	A.VIII	T.II	p. 8
JEANNE	f. Etienne III, ép. Jaques BORREL-PETITJAQUET	b.1594 (1621)	F.IX	T.VIIb	p.46
JEANNE	f. Abraham I, ép. Jonas GRANDPIERRE	(1674-1677)	B.VIII	T.III	p. 9
JEANNE	f. François-Louis I	(1669)	C.IX	T.IV	p.23
JEANNE	f. Jaques V	(1672)	D.VIII	T.V	p.33
JEANNE	f. Jaques VIII	b.1651	F.IX	T.VII	p.47
JEANNE	f. Jaques VIII	b.1666	F.IX	T.VII	p.47
JEANNE-ANNA	f. François-Ulysse, ép. 1) J.A. ANDERSEN ép. 2) Vladimir-Ivanovitch POLIAKOW	n.1880	D.XIV	T.Vb	p.41
JEANNE-ELISABETH	f. Pierre-David	b.1712	B.XI	T.III	p.10
JEANNE-ELISABETH	f. Pierre-David	b.1719	B.XI	T.III	p.10
JEANNE-EMILIE	f. Jonas-Henry, ép. Charles-Daniel BONTEMS	b.1798 (1833)	D.XII	T.Vb	p.36
JEANNE-ESTHER	f. Louis-Constant II,	n.1861 +1862	F.XV	T.VII	p.71
JEANNE-MARGUERITE	f. Blaise IV	b.1674	E.IX	T.VI	p.16
JEANNE-MARGUERITE	f. François-Louis III, ép. Jean-Jaques HENRIOD	b.1732 (1753)	C.XI	T.IV	p.24
JEANNE-MARGUERITE	f. Blaise IV, ép. Jean-David MARTIN	b.1684	E.IX	T.VI	p.16
JEANNE-MARGUERITE	f. Jean-Jaques X	b.1770	C.XII	T.IV	p.24
JEANNE-MARGUERITE	f. Pierre-Henry	b.1768	C.XII	T.IV	p.24
JEANNE-MARGUERITE	f. Pierre-Henry	b.1773	C.XII	T.IV	p.25
JEANNE-MARIE	f. Claude IV	(cat.1698)	D.IX	T.V	p.34
JEANNE-MARIE	f. Claude VI	b.1690	F.X	T.VII	p.48
JEANNE-MARIE	f. Daniel II	b.1727	E.X	T.VI	p.16
JEANNE-MARIE	f. Jean-Daniel	b.1720	C.X	T.IVb	p.28
JEANNE-MARIE	f. Jaques VIII	b.1668	F.IX	T.VII	p.47
JEANNE-MARIE	f. Jean-Jaques VII	b.1761 (1792)	C.XI	T.IVc	p.29
JEANNE-ROSE	f. Gustave	b.1884	F.XVI	T.VII	p.79
JOHANNA	f. François I, ép. N... (Travers)	(1596)	B.VII	T.III	p. 9
JUDITH	f. Guillaume IV	(1596 mineure)	F.VIII	T.VIIb	p.44
JUDITH	f. Jaques V	b.1682 (1697)	D.VIII	T.V	p.33
JUDITH	f. Jaques VIII, ép. Jean-Pierre ROSSINI	b.1678 (1721)	F.IX	T.VII	p.47
JUDITH-MARLANNE	f. Jean-Jaques VII, ép. François-Louis JEANNERET	b.1770 +1817	C.XI	T.IVc	p.29
JUDITH-MARIE	f. Abraham XII	b.1753 +1826	C.XI	T.IVb	p.30
JUDITH-LOUISE	f. David-Olivier	b.1728 +1807	F.XI	T.VII	p.49
JULIE	f. Jonas-François III, ép. Frédéric-Auguste ROULET	n.1826 +1893	C.XIII	T.IVb	p.30
JULIE	f. Pierre-François, ép. Jean-Pierre DUBIED	b.1769 +1849	B.XIII	T.III	p.11
JULIE-ALICE	f. Henry-François III, ép. Georges-Auguste SAUVAIN	n.1867	C.XIV	T.IVb	p.31
JULIE-BLANCHE	f. Fritz-Henri	n.1890 +1900	D.XV	T.Vc	p.42
JULIE-CHARLOTTE	f. Daniel-Henry II	n.1801	B.XIII	T.III	p.12
JULIE-HENRIETTE	f. Jonas-Henry	b.1794 +1794	D.XII	T.Vb	p.36
JULIE-JENNY	f. François-Victor	n.1829 +1830	C.XIV	T.IV	p.26
JULIE-ROSALIE	f. Charles-Edouard I, ép. Fritz-Auguste PETITPIERRE-PERCHETTA	n.1827	D.XIII	T.V	p.36 37
JULIETTE-EMILIE	f. Frédéric-Louis II	n.1873 +1889	D.XIV	T.Vb	p.39

				<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
LAURENT	f. Claude VII	n.1955		D.XVII	T.Vc	p.43
LOUYS I	f. Blaise II	(1640)		-.VII	T.I	p. 5
LOUYS II	f. Blaise IV	b.1683 (1701)		E.IX	T.VI	p.16
LOUIS-AUGUSTE	f. Jean-Henry III	b.1796 +1800		C.XII	T.IVc	p.29
LOUIS-CONSTANT I	f. Henry-François IV, ép. Mélanie BRANDT	b.1789 +1834		F.XIII	T.VII	p.64 à 67
LOUIS-CONSTANT II	f. Louis-Constant I, ép. Rose-Albertine de GELIEU	n.1814 +1874		F.XIV	T.VII	p.68 à 75
LOUIS-CONSTANT III	f. Charles-Edouard I	n.1825 +1830		D.XIII	T.V	p.37
LOUIS-EMILE	f. Charles-Edouard I	n.1829 +1830		D.XIII	T.V	p.37
LOUIS-EUGENE	f. Auguste	n.1835		C.XIV	T.IV	p.27
LOUIS-FRANCOIS-ALBERT	f. Alphonse-Auguste, ép. Fanny SAUSER	n.1873		C.XV	T.IV	p.27
LOUIS-FREDERIC	f. Frédéric-Louis II	n.1866 +1888		D.XIV	T.Vb	p.39
LAURE	f. Frédéric-Eugène, ép. Raymond DUVAL	n.1888		D.XV	T.Vb	p.40
LAURE-ADELE	f. Henri-Edouard I	n.1858 +1877		D.XIV	T.V	p.38
Laure-JULIA	f. François-Ulysse, ép. Marcel-Georges GIRARD	n.1883 +1960		D.XIV	T.Vb	p.41
LILY	f. Charles-Edouard II	n.1903 +1910		D.XV	T.Vc	p.42
LILY-JACQUELINE	f. Charles-Edouard III, ép. Robert COLLANGE	n.1921		D.XVI	T.Vc	p.43
LOUISE-ADELE	f. Henri-Louis I	n.1802		C.XIII	T.IV	p.26
LOUISE-ALBERTINE	f. Frédéric-Louis III ép. Louis MOREILLON	n.1906		D.XVI	T.Vb	p.39
LOUISE-AUGUSTINE	f. Auguste	n.1827		C.XIV	T.IV	p.27
LOUISE-EMMA	f. Albert	n.1868		D.XIV	T.Vc	p.41
LOUISE-EMILIE	f. Charles-Edouard I	n.1818 +1899		D.XIII	T.V	p.31, 37
LOUISE-IDA	f. Henry-François III, ép. Edouard-Gottfried WAELTI	n.1869		C.XIV	T.IVb	p.31
LUCRESSE	f. François-Louis I, ép. David ROBERT	b.1674		C.IX	T.IV	p.23
*						
MARCEL-ALBERT	f. François-Ulysse, ép. N...	n.1893		D.XIV	T.Vb	p.41
MARCEL-FRITZ	f. Fritz-Henri, ép. Isabelle GOUNIN	n.1896 +1963		D.XV	T.Vc	p.42
MICHEL	f. Georges-Albert II	n.1964		D.XVII	T.Vc	p.43
MADELAINE	f. Jaques VIII	b.1653		F.IX	T.VII	p.47
MADELAINE	f. Jaques VIII	b.1658		F.IX	T.VII	p.47
MADELAINE-Cécile	f. Gustave	n.1889		F.XVI	T.VII	p.79
MADELAINE-Elisabeth	f. Henry-Albert II, ép. F.-César MARCHAND	n.1905		C.XV	T.IVb	p.31
MADELEINE-JUDITH	f. Claude V	b.1698		D.IX	T.V	p.33
MADELEINE-JUDITH	f. Pierre-David ép. Daniel-Henri BOREL-PETITJAQUET	b.1725 +1812		B.XI	T.III	p.10
MARGUERITE	f. Gustave	n.1882 +1902		F.XVI	T.VII	p.79
MARGUERITE	f. Jean IX, ép. Pierre BLANC	b.1644		G.VIII	T.VIII	p.20
MARGUERITE	f. Jean-Daniel	b.1719		C.X	T.IVb	p.28
MARGUERITE-HENRIETTE	f. Abraham V	b.1734 +1801		D.X	T.V	p.35
MARGUERITE-JUDITH	f. Jean-Henri I	b.1746		E.XI	T.VI	p.18
MARIA-ALICE	f. Henry-François III	n.1865 +1867		C.XIV	T.IVb	p.31
MARIA-ELISA	f. Albert	n.1863 +âgée		D.XIV	T.Vc	p.42
MARIE	f. Anthoine IV	b.1645 (1671)		G.IX	T.VIII	p.20
MARIE	f. David I, ép. Blayse FAVRE	b.1649 (1681)		B.IX	T.III	p. 9
MARIE	f. Jaques VIII	b.1665		F.IX	T.VII	p.47

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
MARIE	f. Jehan VIII, ép. Jacob EMMONIER	b.1643	C.VIII	T.IV	p.22
MARIE	f. Nicolas II, ép. Jaques HUDRY	(1608-1641)	A.VIII	T.II	p. 8
MARIE	f. Samuel-Henri	n.1821	C.XIII	T.IVc	p.29
MARIANNE	f. Abraham V	b.1744 (1760)	D.X	T.V	p.35
MARIANNE	f. Blaise VIII	b.1772 +1779	B.XII	T.III	p.12
MARIANNE	f. Jean-Jaques X	b.1775	C.XII	T.IV	p.24
MARIANNE	f. Jean-Jaques X, ép. Frédéric GAGNIER(E)	b.1784 (1824)	C.XII	T.IV	p.24
MARIANNE-ANTOINETTE	f. Georges-Albert I, ép. Emile MORIER	n.1927	D.XVI	T.Vc	p.43
MARIANNE-AUGUSTINE	f. Jonas-Henry	n.1802 +1805	D.XII	T.Vb	p.36
MARIANNE-FRANCOISE	f. Jean-Jaques-Simon	b.1781	E.XII	T.VI	p.19
MARIE-ANNE	f. Pierre-François	b.1775 +1821	B.XIII	T.III	p.11
MARIE-ANNE-LOUISE	f. Jean-Pierre III	b.1783 +1783	D.XII	T.V	p.35
MARIE-AUGUSTA	f. François-Victor	n.1834	C.XIV	T.IV	p.26
MARIE-CHARLOTTE	f. Abraham-Henry-Louis, ép. Auguste MONTANDON	b.1790 (1840)	C.XII	T.IVb	p.30
MARIE-ELISABETH	f. Blaise VII	b.1732 (1819)	B.XI	T.III	p.12
MARIE-ESTHER	f. Jean-Henry III	b.1799 +1884	C.XII	T.IVc	p.29
MARIE-Eugénie	f. Louis-Constant II	n.1856 +1940	F.XV	T.VII	p.76
MARIE-EZABEAU	f. David-Olivier, ép. Jean-Nicolas ROSSEL	b.1717 (1753)	F.XI	T.VII	p.49
MARIE-FRANCOISE	f. Daniel II, ép. Anthoine CLAPAREDE	b.1725 (1756)	E.X	T.VI	p.16
MARIE-HENRIETTE	f. Daniel-Olivier	b.1750 +1768	F.XII	T.VII	p.51
MARIE-HENRIETTE	f. Jean-Jaques X, ép. Jean-Pierre MARIDOR	b.1777	C.XII	T.IV	p.24
MARIE-JULIE	f. Charles-Frédéric III, ép. Gelanor GABUS	n.1816 (1844)	C.XIII	T.IVb	p.30
Marie-LOUISE	f. Abraham V, ép. Henri-Louis NICOLET	b.1737 (1775)	D.X	T.V	p.35
MARIE-LOUISE	f. Blaise VII, ép. Pierre-Georges DELEY	b.1736 (1770)	B.XI	T.III	p.12
MARIE-LOUISE	f. Jean-Henri I	b.1749	E.XI	T.VI	p.18
MARIE-MAGDELAINE	f. Abraham IX, ép. Claude-Anthoine REYMOND	b.1703 +1775	E.X	T.VI	p.17
MARIE-MADELAINE	f. David-Olivier	b.1721 +jeune	F.XI	T.VII	p.49
MARIE-MADELAINE	f. Jean-Daniel	b.1726	C.X	T.IVb	p.28
Marie-MARGUERITE	f. Blaise IV	b.1677	E.XI	T.VI	p.16
MARIE-MARGUERITE	f. François-Louis III	b.1730	C.XI	T.IV	p.23
MARIE-MARGUERITE	f. Jaques XII, ép. Robert DUCKERT	n.1929	F.XVII	T.VII	p.79
Marie-Susanne-BERTHA	f. Henri-Edouard I, ép. Frédéric BICKEL	n.1854 +1940	D.XIV	T.V	p.38
MARTHE	f. Charles-Edouard II, ép. Marinus FLIPEC	n.1908	D.XV	T.Vc	p.42
MARTHE-ALICE	f. Fritz-Henri, ép. E.R. PINEDA	n.1888	D.XV	T.Vc	p.42
MATHILDE-ANNA	f. Ernest-Louis, ép. Armand STÖRRER	n.1924	D.XVI	T.Vb	p.40
MATHILDE-ANNA	f. Frédéric-Louis II	n.1865	D.XIV	T.Vb	p.39
MATHILDE-BERTHA	f. Albert	n.1876 +1876	D.XIV	T.Vc	p.41
MATHILDE-JULIE	f. Frédéric-Eugène	n.1881	D.XV	T.Vb	p.39
MATILLE	f. Guillaume l'Aîné, ép. Etienne DUCREST	(1540-1545)	A.VI	T.II	p. 6
MINA-ADELE	f. Frédéric-Louis II	n.1861 +1861	D.XIV	T.Vb	p.39

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
NICOLAS I	f. Jehan II (Jeanneret)	(1459-1484)	-.III	T.I	p. 1
NICOLAS II	f. Jehan IV	(1565-1599)	A.VII	T.II	p. 8
NADINE-CECILE	f. Charles-Alfred	n.1897 +1905	D.XV	T.Vb	p.40
NICOLE-ELLEN	f. Henry-Maurice-Albert	n.1941	C.XVI	T.IVb	p.32
*					
OLGA-ELISABETH	f. Henry-François III, ép. Arthur REGUTH	n.1862 +1939	C.XIV	T.IVb	p.31
*					
PAUL I	f. Louis-Constant II, ép. 1) Mathilde WAVRE ép. 2) Sophie WAVRE	n.1846 +1918	F.XV	T.VII	p.76
PAUL II	f. Fritz-Henri	n.1887	D.XV	T.Vc	p.42
PAUL-ALBERT	f. Albert	n.1864 +1869	D.XIV	T.Vc	p.41
PEROSSON	f. "Henriodus, filius Audeta" (1340)		-	T.I	p. 1
PIERRE I	f. Girard I	(1429-1450)	-.II	T.I	p. 2
PIERRE II	f. Pierre I	(1454-1494)	-.III	T.I	p. 3
PIERRE III dit Malleflotte,	f. Rollin II	(1482-1548)	-.V	T.I	p.4,5
PIERRE IV	f. Guillaume l'Ainé	(1545-1587)	A.VI	T.II	p. 6
PIERRE V	f. Pierre IV, ép. Marguerite GERARD	(1588-1603)	A.VII	T.II	p.6,7
PIERRE VI	f. Anthoine II	(1565-1585)	F.VII	T.VIIb	p.45
PIERRE VIb	f. Estienne I	(1607)	F.IX	T.VIIb	p.45
PIERRE VII	f. Bernard	(1636)	F.VIII	T.VII	p.47
PIERRE VIII	f. Charles-Edouard II	n.1906 +1910	D.XV	T.Vc	p.42
PIERRE-DAVID	f. Balthazard I, ép. Judith VAUCHER	n.1689 +1778	B.X	T.III	p. 9
PIERRE-FRANCOIS	f. Balthazard II, ép. Marie-Elisabeth BERTHOUD	b.1741 (f.1821)	B.XII	T.III	p.10
PIERRE-FREDERIC	f. Pierre-François, ép. 1) Marie-Charlotte VAUCHER ép. 2) Louise-Emilie WOLF	b.1782 +1846	B.XIII	T.III	p.11
PIERRE-HENRY	f. François-Louis III, ép. 1) Jeanne-Marguerite JORNOD ép. 2) Elisabeth SANDOZ	b.1746(f.1789)	C.XI	T.IV	p.24
PAULETTE-Marcelle	f. Alfred-Eugène	n.1916	D.XV	T.Vb	p.39
PERNON	f. Jean IX, ép. Jean JEANJAQUET	(1652-1679)	G.VIII	T.VIII	p.20
PERRENETTE	f. François I	(1558)	B.VII	T.III	p. 9
*					
ROLLIN I	f. Henriodus, filius Audeta (1340)		-	T.I	p. 1
ROLLIN II	f. Jaques II	(1482 f.1523)	-.IV	T.I	p.3,4
REGNAULT-FRANCOIS	f. Henry-Maurice-Albert	n.1945	C.XVI	T.IVb	p.32
ROSALIE	f. Daniel-Henry II	n.1807 +1812	B.XIII	T.III	p.12
ROSAZ	f. Guillaume IV	(1596 mineure)	F.VIII	T.VIIb	p.44
ROSE	f. Jaques VII	b.1678	C.XI	T.IVb	p.28
ROSE	f. Jaques XII	n.1924 +1936	F.XVII	T.VII	p.79
ROSE	f. Jehan VIII, ép. Pierre DUBOZ	b.1641	C.VIII	T.IV	p.22
ROSE-ALBERTINE	f. François-Ulysse ép. 1) Camille-Marcel BESVILLE ép. 2) N... GIREL	n.1887	D.XIV	T.Vb	p.41
ROSE-Bertha	f. Louis-Constant II	n.1858 +1938	F.XV	T.VII	p.76
ROSE-CECILE	f. François-Victor	n.1823	C.XIV	T.IV	p.26

				<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
ROSE-EMILIE	f. Albert	n.1869		D.XIV	T.Vc	p.41
ROSE-HENRIETTE	f. Jean-Pierre III	b.1788 +1812		D.XII	T.V	p.35
Rose-LOUISE	f. Louis-Constant II	n.1848 +1917		F.XV	T.VII	p.76
ROSE-MARIE	f. Jean-Jaques VII, ép. Jean-Gaspard FAESY	b.1757 (1782)		C.XI	T.IVc	p.29
ROSE-MARIE	f. Jonas-François I, ép. N...	b.1760 (1784)		C.XI	T.IVc	p.29
ROSE-MARIE	f. Abraham-Henry-Louis ép. Jonas-Louis ROULET	b.1781 (1815)		C.XII	T.IVb	p.30
ROSE-Marie	f. Pierre-Henry, ép. Jean-Frédéric MORTHLIER	b.1785 +1864		C.XII	T.IV	p.25
ROSE-Sophie	f. Paul I	n.1892		F.XVI	T.VII	p.77
*						
SAMUEL-HENRI	f. Jean-Henry III, ép. Jeanne-Susanne-Elisabeth FONTOILLET	b.1789 +1837		C.XII	T.IVc	p.29
SIMON	f. Simon-Abraham I, ép. Marie NICOLE	n.1745? +1793		E.XI	T.VI	p.19
SIMON-ABRAHAM I	f. Abraham IX, ép. Catherine VOUILLLOUX	b.1718(f.1747)		E.X	T.VI	p.18 19
SIMON-ABRAHAM II	f. Jean-Henri I, ép. Marie-Henriette PENSEROT	b.1742 +1824		E.XI	T.VI	p.18
Sophie-CECILE	f. Louis-Constant II, ép. Eugène BERTHOUD	n.1856 +1922		F.XV	T.VII	p.76
SOPHIE-HENRIETTE	f. Jonas-Henri, ép. Frédéric-Samuel DELAVIGNE	b.1796 (1827)		D.XII	T.Vb	p.36
SUSANNE	f. Abraham II, ép. Abraham CHARLET	(1671-1707)		E.VIII	T.VI	p.13
SUSANNE	f. Jean V, ép. Anthoine III HENRIOD ?	(1652)		F.VII	T.VII	p.47
SUSANNE	f. André III, ép. Samuel BERTHOLLET	(1641-1658)		F.IX	T.VIIb	p.44
SUSANNE	f. David I	b.1644		B.IX	T.III	p.9
SUSANNE	f. Jaques V, ép. Isaac GAILLOUD	b.1681 (1701)		D.VIII	T.V	p.33
SUSANNE	f. Jehan VIII, ép. David GENET	b.1652		C.VIII	T.IV	p.22
SUSANNE	f. Jean IX, ép. Antoine JEANRENAUD	(1652)		G.VIII	T.VIII	p.20
SUSANNE	f. François-Louis I	b.1672		C.IX	T.IV	p.23
SUSANNE-CHARLOTTE	f. Abraham XII	b.1715		C.XI	T.IVb	p.30
SUSANNE-ELISABETH	f. Blaise VII	b.1726		B.XI	T.III	p.12
SUSANNE-FRANCOISE	f. Henry-François IV, ép. Charles-Auguste COULIN	b.1791 +1843		F.XIII	T.VII	p.61 63
SUSANNE-GERMAINE	f. Georges-Albert I, ép. René BORLOZ	n.1925		D.XVI	T.Vc	p.43
SUSANNE-HENRIETTE	f. Jonas-François I, ép. Pierre-Frédéric HUGUENIN	b.1772 (1793)		C.XI	T.IVc	p.29
SUSANNE-ISABELLE	f. Simon-Abraham I	b.1759		E.XI	T.VI	p.19
SUSANNE-MARIE	f. Blaise IV	b.1686		E.IX	T.VI	p.16
SUSANNE-MARIE	f. Me Blaise le Jeune	b.1692, c.1706)		F.X	T.VIIb	p.46
SUSANNE-MARIE	f. François-Louis III	b.1735 (1751)		C.XI	T.IV	p.23
SUSANNE-MARIE	f. Jaques V	b.1668		D.VIII	T.V	p.33
SUSANNE-MARIE	f. Jean-Henri I	b.1744 +1808		E.XI	T.VI	p.18
SUSANNE-MARIE	f. Jean-Henry III	b.1791		C.XII	T.IVc	p.29
SUSANNE-MARIE	f. Jean-Jaques IV, ép. Jean-Henri BESANCENET	b.1696 (1728)		E.X	T.VI	p.15
SUSANNE-MARIE	f. Jean-Jaques X, ép. Henri-Louis GRISEL	b.1772 +1839		C.XII	T.IV	p.24
SUSANNE-MARIE	f. Jonas-François I, ép. Jean-Etienne ROSET	b.1759 (1786)		C.XI	T.IVc	p.28

			<u>Branche</u>	<u>Tableau</u>	<u>voir page</u>
SUSANNE-MARIE-ELISABETH	f. Simon-Abraham I, ép. Daniel-Henry BARBE	b.1760 +1794	E.XI	T.VI	p.19
SUSANNE-MARIANNE	f. Jean-Pierre III	b.1792 +1832	D.XII	T.V	p.35
SUSANNE-MARGUERITE	f. Jean-Jaques X	b.1762	C.XII	T.IV	p.24
SUSANNE-MARGUERITE	f. Jean-Jaques X	b.1766	C.XII	T.IV	p.24
SUSANNE-MARGUERITE	f. Pierre-Henry	b.1769 (1786)	C.XII	T.IV	p.24
	*				
THEODORE	f. Blaise VIII, ép. Marie-Françoise ENARD	b.1776(f.1822)	B.XII	T.III	p.12
	*				
VICTOR	f. Jonas-Henry	b.1793 +1806	B.XII	T.III	p.36
	*				
WILLY-Victor-Eugène	f. Ernest-Louis, ép. Lina KOHLER (div.)	n.1909 (1954)	D.XVI	T.Vb	p.40
	*				
YVONNE-Emma	f. Charles-Alfred, ép. Henri-Eugène DUBOIS-dit-BONCLAUDE	n.1892	D.XV	T.Vb	p.40

REPertoire

des EPOUSES Henriod

par ordre alphabétique du nom de famille paternel, suivi - lorsque connu - de celui
() du grand'père maternel.

	<u>Branche</u>
AHL, Helen-Ida, ép. Henri-Maurice-Albert	(C)p.32
BADER (FAUCHERRE), Jeanne-Emma, ép. 1907, Ernest-Louis +1922	(D)p.40
BAEHNI (ROUGET), Marie-Louise, ép. 1890, Charles-Edouard II, n.1866	(D)p.42
BERTHOUD (BOREL), Jeanne-Marie, ép. 1640, Balthazard II, b.1719 +1803	(B)p.10
BERTHOUD, Marie-Elisabeth, ép. Pierre-François (1768), b.1743 +1821	(B)p.11
BLANC, Susanne-Marie, ép. Jean-Jaques X (1761) f.1768	(C)p.24
BLANCHARD, Lucienne-Francine, ép. Henry-Edouard III,	(C)p.31
BOBILLIER (BOSS), Joséphine, ép. 1860, Albert, n.1835 +1914	(D)p.41
BOL(L)E, Susanne-Marguerite, ép. 1761, Jean-Jaques VIII,	(D)p.35
BORREL, Clauda, f. Claude, ép. Blaise II, (1553)	- p. 5
BORREL, N..., f. Claude, ép. Isaye, (1607)	(F)p.45
BORREL, Clauda, f. Lienard, ép. Jehan V, (1553)	(F)p.47
BORREL (Veuve de), Jehannette, ép. Blaise I	(F)p.44
BORREL-PETITJAQUET, Rose-Marie, ép. David I, (1681, 1685)	(B)p. 9
BOREL, Marie-Esabeau, ép. 1778, Henry-François IV, b.1746 +1783	(F)p.55
BRANDT (FEUSIER), Mélanie, ép. 1813, Louis-Constant I, b.1791 +1852	(F)p.64
BRAQUEMONT, Marthe, ép. Albert-Maurice,	(D)p.43
BRUNNER (BRACHER), Anna, ép. 1831, Charles-Edouard I, n.1804 (1860)	(D)p.37
CHARTON, Caroline-Adèle, ép. Frédéric-Louis II, n.1836	(D)p.39
CHOLLET, Cathelaina, ép. Blaise III, (1601,1609)	(A)p. 7
CLERC, Barbille (Barbely), f. François, ép. Abraham V, b.1701 +1765	(D)p.34
COCHAND (LEUBA), Marie-Françoise, ép. 1831, François IV, n.1800 (1831)	(C)p.29
COLOMB, N..., ép. Jean VII	(A)p. 8
CONOD, Marie, ép. Daniel II, (1729)	(E)p.16
CONVERT (Veuve CHEVALLIER), Jehanne, ép. Estienne III, (1598)	(F)p.46
COTTIER, Germaine-Julie, ép. Georges-Albert I,	(D)p.43
COULA (BOVAY), Louise, ép. 1793, Daniel-Henry II, b. 1773	(B)p.12
veuve, ép. 1809, Jonas-Henri PERNET	
COULIN, N..., ép. Jaques V,	(D)p.33
COULIN, Elisabeth, f. Pierre, ép. 1690 ?, Claude VI, B.1649	(F)p.47
DUBLIED, Marie-Louise, ép. 1780, Henry-François II,	(D)p.35
veuve, ép. 1797, Lévi VAUCHER	
DUBOIS, Susanne-Marie, f. Daniel, ép. 1730, Daniel III	(E)p.17
EBENDORF, Liselotte, ép. Georges-Albert II,	(D)p.43
ENARD, Marie-Françoise, (Veuve de J.P. GUYENET) ép. 1802, Théodore, (1822)	(B)p.12
FALLET (BURGER), Berthe, ép. 1909, Alfred-Eugène, n.1878 +1957	(D)p.39
FAVARGER (LADAME), Marianne, ép. 1802, Henri-Louis I, b.1777 ?	(C)p.26
FAVRE, Elisabeth, f. Pierre, ép. Balthazard I,	(B)p. 9
veuve, ép. -1703, Blaise PETITPIERRE	
FAVRE, Jeacqua (Veuve Jean PETITPIERRE), ép. Anthoine IV, f.1648)	(G)p.20
FAVRE, Jeanne, f. Jean, ép. Jaques V, (1671, 1679)	(D)p.33
FAVRE, Marie-Louise (Lisette), ép. 1788, Jonas-Henry,	(D)p.36
FAVRE, Susanne-Marie, f. Henry, ép. 1739, Jean-Henri I,	(E)p.17
	18
FONTAINE (MILLIASSON), Louise-Françoise, ép. 1906, Georges-Alfred, n.1881	(D)p.41
FONTOILLET, Jeanne-Susanne-Elisabeth, ép. 1819, Samuel-Henri, n.1787 +1837	(C)p.29
FORMAT, Jeanne, ép.1920, Charles-Edouard III, f.1959	(D)p.43
GALLAND (HEINZELI), Henriette-Philippine, ép. 1822, François-Victor, n.1794	(C)p.26
de GELIEU (de BONDELI), Rose-Albertine, ép. 1844, Louis-Constant II, n.1823+1898	(F)p.71
	76
GERARD, ou GEROUD, Marguerite, f. Guillaume, ép. Pierre V, (1589, 1601)	(A)p. 7
GIROUD (PERRINJAQUET), Lea-Mathilde, ép. 1903, Frédéric-Louis III, n.1881	(D)p.39
GOUNIN, Isabelle, ép. Marcel-Fritz,	(D)p.42
GREDE, Clauda, ép. Guillaume l'Aîné, (1530)	(A)p. 6
GRILLON, Marie, ép. 1676, Blaise IV, +1729 (veuf de Susanne ROUILLER)	(E)p.14
	16
GUILLOD (GUILLOD), Susette-Madelaine, ép. 1874, Henri-Edouard I, n.1817 +1881	(D)p.38

	<u>Branche</u>
GUYENET, Catherine-Euphrasie, ép. 1780, Jean-Jaques-Simon, n.1752 +1822	(E)p.19
HENRIOD (ROULET), Jeanne-Marguerite, ép. 1753, Jean-Jaques VI, b.1732 (1754)	(C)p.24 28
HENRIOD (BORREL), Susanne, f. Jean V, ép. Anthoine III, (1652)	(F)p.44
HENTZO, Marianne-Barbille, ép. 1763, Henry-François I, f.1780	(D)p.35
HUMBERT, Susanne-Marie, f. Jean-Jaques, ép. 1761, Blaise VIII, b.1736 +1823	(B)p.12
JAQUENOUD (DETHOIRE), Jeanne-Marie, ép. 1904, Henri-Albert II, n.1872 +1932	(C)p.32
JEANJAQUET (BONZON), Rose-Marguerite, ép. 1797, David-François, f.1835	(C)p.26
JORNOD, Jeanne-Marguerite, ép. 1767, Pierre-Henry, f.1772	(C)p.24
JEQUIER (THEVENAZ), Marie-Louise, ép. 1880, Gustave, n.1860 +déc.1959	(F)p.79
KESTENHOLZ, Elisabeth, ép. 1902, Charles-Alphonse-Adolphe, n.1874	(C)p.27
KOHLER (BARBIER), Lina, ép. 1936, Willy-Victor, (div.1954) n.1910	(D)p.40
KUMMER (OGG), Anna-Maria, ép. Ernest-Louis (1923), n.1900 +1955	(D)p.40
MATTER (BOLLIGER), Maria, ép. Alphonse-Auguste, n.1837 +1900	(C)p.27
MATHEY, Susanne, f. Abraham, ép. 1696, Jean-Jaques V,	(F)p.46
MAUBLANC, Sara, ép. Anthoine IV, en 1649,	(B)p.20
MAUMARY, N..., ép. Jaques VIII,	(F)p.47
MEUNIER, Marianne, f. Jean-Pierre, ép. 1788, Jean-Henry III, n.1768 +1840	(C)p.29
MEURON, Esther, f. Jean, ép. Jehan VIII, (1643-1679)	(C)p.22
MEURON, Marie, ép. Abraham XV,	(F)p.46
MEURON, (Marie)-Elisabeth, f. Jean, ép. 1703, Abraham IX, (1739-1745)	(E)p.17
MONET, Marie-Madelaine, f. Daniel, ép. 1719, Jean-Daniel (f.1756)	(C)p.28
MONET, Marie-Madelaine, ép. Jonas-François I (1762, 1768)	(C)p.28
veuve, ép. 1776, Jean-Rodolphe COULIN	
MONTANDON, Susanne-Marie, f. Jonas, ép. 1725, Blaise VII, (1739-1762)	(B)p.12
de MONTMOLLIN (MONTMOLLIN), Simone, ép. 1919, Henry-Louis IV, n.1891	(F)p.78
MOTTA (ROSSEL), Susanne-Marguerite, ép. 1787, Henry-François IV, b.1756 +1843	(D)p.56
MULLER (WEITNER), Salomé, ép. 1813, Charles-Edouard I, b.1789 +1829	(D)p.36
MUHLHAUPT (LEINBACHER), Anna-Barbara, ép. 1849, Edouard-Jacob, n.1825 +1902	(C)p.27
N... , Clauda, ép. Guillaume IV,	(F)p.44
N... , Jehanne, ép. François I, (1558)	(B)p. 8
N... , Jehannette, ép. Guillaume-le-Jeune, (1531, 1532)	- p. 5
N... , Jehannette, ép. Blaise I (1553, 1556)	(F)p.44
N... , Magdelayne, veuve Philippe COLLOMB, ép. Jehan IV, (1588, 1599)	- p. 8
NICOLE, Marie, veuve Abraham BESSON, ép. Simon, (1775-1800)	(E)p.19
PENSEROT (JOLI), Marie-Henriette, ép. Simon-Abraham, b.1747 +1831	(E)p.18
PERREGAUX, Marguerite, f. Daniel, ép. Abraham II, (1658)	(E)p.13
PERRENOD (BOREL), Marie-Henriette, ép. 1796, Jonas-François II, +1833	(C)p.24
PERRET, Anne-Marguerite, f. David, ép. 1706, Jean-Jaques II, (1747) +1754	(C)p.23
PERRIN (PERRIN), Elisabeth, f. Daniel, ép. 1768, Jean-Jaques X, b.1747 +1827	(C)p.24
PERRIN, Marguerite, f. David, ép. 1678, Jaques VII,	(C)p.28
PERRIN-JAQUET, Marie-Elisabeth, ép. 1758, Jean-Jaques VII, b.1721 +1780	(C)p.29
PERRIN (PAILLARD), Marie-Julie, ép. 1806, Henri-Louis II, b.1779 +1833	(C)p.30
PERRIN, Marie-Madelaine, f. Charles-Louis, ép. 1750, Abraham XII,	(C)p.30
PERRIN, Rose, f. Jonas-Henry, ép. 1778, Abraham-Henri-Louis,	(C)p.30
PERRIN, Rosette, f. Jonas-François, ép. 1823, Jonas-François III, b.1797	(C)p.30
PERRIN (PALYARD), Rose-Marie, ép. 1810, Charles-Frédéric III, b.1775 +1856	(C)p.30
PERRIN, Susanne, f. Jonas, ép. 1667, François-Louis I, (1718)	(C)p.22
PERRIN (JORNOD), Susanne-Emilie, ép. 1834, Henri-François III, n.1788 +1856	(C)p.31
PETITPIERRE, Jeanne-Marie, f. Abraham, ép. 1715, David-Olivier, (1747-1757)	(F)p.48
PETTER (SCHNEIDER), Marguerite-Rose, ép. 1918, Frédéric-Charles, n.1894	(D)p.40
PIDOUX, Marie-Louise, ép. 1956, Claude VII,	(D)p.43
REICH (LEISSIG), Josepha (Joséphine), ép. 1894, Charles-Alfred, n.1874 +1957	(D)p.40
REYMOND, Gilberte, ép. Jean-Edouard,	(D)p.43
REYMOND, Magdelaine, ép. 1681, Daniel I, (1703) +1725	(E)p.17
REYMOND (MEURON), Susanne, f. Gedeon, ép. 1695, Jean-Jaques IV, (1696) +1727	(E)p.14
ROBERT, Susanne, f. Guillaume, ép. Jean-Jaques V, (1698-1714)	(F)p.46
ROULET, Madeleine, f. Jean-Jaques, ép. 1728, François-Louis III, +1778	(C)p.23
ROULIER (LANDRY), Susanne, f. Etienne, ép. 1668, Blaise IV, f.1675	(E)p.14
ROY (JEANJAQUET), Susanne-Judith, p. 1747, Daniel-Olivier, b.1719 +1792	(F)p.51
SANDOZ, Elisabeth, f. Abraham, ép. 1772, Pierre-Henry, veuf de Jeanne-Marguerite JORNOD	(C)p.24

	<u>Branche</u>
SANGRUBER (KOHLEK), Albertine, ép. 1880, Frédéric-Eugène, n.1857 +1886	(D)p.39
SAUSER (SANTSCHI), Fanny, ép. 1901, Louis-François-Albert, n.1875	(C)p.27
SCHMID (BERGER), Jeanne-(Catherine), ép. 1825, Auguste, n.1798 +1855	(C)p.26
SCHWEIZER (BESSIRE), Cécile, f. Geremias, ép. 1886, Fritz-Henri, n.1859	(D)p.42
SIMON (PERRENOD), Marie-Anne-Louise, ép. 1783, Jean-Pierre III, b.1757 +1833	(D)p.35
SPRINTZ, Marie-Susanne, ép. 1862, François-Henry, n.1821 +1880	(C)p.29
veuf de Françoise-Louise TESSANDIER.	
STAUFFER (ROST), Maria, f. Urs, ép. Frédéric-Eugène, (1887) n.1863 +1929	(D)p.40
TESSANDIER, Françoise-Louise, ép. 1848, François-Henry, f.1861	(C)p.29
THEINET (THIEBAUD), Jeanne-Esabeau, ép. Daniel-Henri I, b.1735 +1807	(E)p.18
TISSOT, Elisabeth, ép. Jean IX, (1652)	(G)p.20
TZAND (WIDMER), Antoinette, dite Fanny, ép. 1872, François-Ulysse, n.1851	(D)p.40
VAUCHER (LEUBA), Judith, f. Balthazard, ép. 1711, Pierre-David, (1726, 1728)	(B)p.10
VAUCHER, Marie-Charlotte, f. Jean-Jaques, ép. 1813, Pierre-Frédéric, +1814	(B)p.11
VEYRASSAT (KRAFFT), Elisabeth, f. Louis-Auguste, ép. 1918, Jaques XII, n.1893	(F)p.79
VOUILLOUX, Susanne-Catherine, ép. 1744, Simon-Abraham I, +1765	(E)p.18
VUICHET, Marguerite, veuve Adam PAUJAT, ép. 1616, Guillaume V,	(F)p.45
WALTER, Marianne, f. Jacob, ép. 1802, Jonas-(Jean)-David, b.1780	(C)p.26
WAVRE (CHATELAIN), Caroline-Mathilde, ép. 1886, Paul I, n.1858 +1900	(F)p.76
WAVRE (CHATELAIN), Sophie-Cécile, ép. 1905, Paul I, n.1853 +1935	(F)p.77
WOLF, Louise-Emilie, ép. 1816, Pierre-Frédéric, n.1784	(B)p.11
ZWAHLEN, Anna, veuve, ép. Jean WAELTI, ép. 1858, Henry-François III, n.1834 +1901, veuf de Susanne-Emilie PERRIN	(C)p.31

REPertoire

des GENDRES des HENRIOD

(leurs noms de famille, suivi () du nom de la famille de leurs mères)

	Branche
ANDERSON, James-Antoine, 1er ép. de Jeanne-Anna (T.Vb) +1918 citoyen anglais	(D)p.41
ARPIN, N..., ép. Hélène-Bertha, f. François-Ulysse (T.IVb) (1960)	(D)p.41
BARBE (MONTANDON), Daniel-Henri, f. David, cordonnier, f.1794 ép. 1792, Susanne-Marie-Elisabeth (T.VI)	(E)p.19
BERTHOLLET, Samuel, ép. 1658, Susanne, f. André III (T.VIIb)	(F)p.44
BERTHOUD (DU PASQUIER), Georges-Eugène, agronome (T.VII) n.1853 +1909 ép. Sophie-Cécile, f. Louis-Constant II	(F)p.76
BERTHOUD, Isaac, tailleur d'habits, ép. 1709, Elisabeth (T.IVb)	(C)p.28
BERTHOUD-dit-MAUBLANC, Balthazard, ép. Elisabeth, veuve BORREL (T.VIII) (1711)	(G)p.21
BESANCENET, Jean-Henri, f. Jean-Jaques, ép. 1731, Susanne-Marie (T.VI)	(E)p.15
BESVILLE, Camille-Marcel, commerçant, ép. 1910 n.1884 Rose-Albertine, f. François-Ulysse.	(D)p.41
BICKEL (BURKHARDT), Frédéric, f. Gaspard, ép. 1875, (T.V) n.1849 + 1929 (Marie)-Susanne-Bertha, f. Henri-Edouard I	(D)p.38
BLANC, Pierre, f. Jean (de Travers), ép. Marguerite (1666) (T.VIII)	(G)p.20
BONTEMS, Charles-Daniel, ép. Jeanne-Emilie, f. Jonas-Henry (T.V) (1833)	(D)p.36
BORREL, Daniel, f. Jaques, ép. Elisabeth, f. Anthoine IV (T.VIII) (1674, f.1711)	(G)p.21
BORREL, Daniel, f....., ép. Elisabeth, f. Jehan VIII (T.IV)	(C)p.22
BOREL-PETITJAQUET, Daniel-Henri, ép. Magdelaine-Judith (T.III) f.1812	(B)p.10
BORREL-PETITJAQUET, Jaques, ép. Jeanne, f. Etienne III (T.VIIb) (1621)	(F)p.46
BORLOZ, René, ép. Susanne-Germaine, f. Georges-Albert I (T.Vc) (1962)	(D)p.43
BOULARD, Jehan, (de Cormondrèche) ép. Catherine, f. Rollin II (T.I) (1531)	- p. 4
BURGER, Jean-Daniel, veuf LARDY, professeur (T.VII) n.1897 ép. 1954, Françoise-Marie-Sophie, f. Jaques XII (div. 1959)	(F)p.79
CHARLET, Abraham, charpentier, ép. 1677, Susanne, f. Abraham II, (f.1707)	(E)p.13
CHENEVEUILLE, Jaques, ép. Jehannette, f. Pierre I, (T.I) (f.1494)	- p. 3
CLAPAREDE, Anthoine, ép. 1756, Marie-Françoise, f. Daniel II (T.VI)	(E)p.16
COLLANGE, Robert (France), ép. Lily-Jacqueline, f. Charles-Edouard III (T.Vc) (1960)	(D)p.43
CONTESSE (BANDERET), André, forestier, f. Frédéric, ép. 1918, n.1883 Alice-Mathilde, f. Paul I (T.VII)	(F)p.77
COSMELLON, François, (de Brot) ép. Jaqua, f. Etienne III (T.VIIb) (1624)	(F)p.46
COTIER, Pierre-Frédéric, f. Pierre (de Rougemont) ép. 1800 (T.III) Elisabeth f. Pierre-François	(B)p.11
COULIN (BOREL), Charles-Auguste, f. Henri-David, veuf, b.1786 +1852 ép. 1821, Susanne-Françoise, f. Henry-François IV	(F)p.63
DELAVIGNE, Frédéric-Samuel, (Lausanne) ép. 1827 (T.Vb) Sophie-Henriette, f. Jonas-Henry	(D)p.36
DELEY, Pierre-Georges, f. Abraham (Provence), ép. 1770 (T.III) Marie-Louise, f. Blaise VII	(B)p.12
DUBIED, Elie, ép. Guillama, f. Guillaume IV (T.VIIb) (1596)	(F)p.44
DUBIED, Jean-Pierre, f. Jean-Pierre, Ancien (T.III) ép. 1794, Julie, f. Pierre-François	(B)p.11
DUBOIS-dit-BONCLAUDE, Henri-Eugène, ép. 1920 (T.Vb) Yvonne-Emma, f. Charles-Alfred	(D)p.40
DUBOZ, Pierre, f. David (de Noiraigue) ép. 1659, Rose, f. Jehan VII (T.IV)	(C)p.22
DUCKERT (SIORDET), Robert, f. Gaston, instituteur, (T.VII) n.1927 ép. 1954, Marie-Marguerite, f. Jaques XII	(F)p.79
DUCREST, Etienne, ép. Matille, f. Guillaume l'Ainé (T.II) (f.1545)	(A)p. 6
DUVAL, Raymond, ép. Laure, f. Frédéric-Eugène (Etats-Unis) (T.Vb)	(D)p.40
EMMONIER, Jacob, f. David (des Bulets) ép. 1662, Marie, f. Jehan VIII (T.IV)	(C)p.22
FAVRE, Blayse, f. Andrey, ép. Marie, f. David I (T.III) (1675)	(B)p. 9
FAESY, Jean-Gaspard, f. Jean-Gaspard (Zurich) (T.IVc) ép. 1782, Rose-Marie, f. Jean-Jaques VII	(C)p.29
FLIPEC, Marinus, musicien, (Hollande) ép. Marthe, f. Charles-Edouard II (T.Vc)	(D)p.42

	<u>Branche</u>
GABUS (MONTANDON), Gelanor (du Locle) (T.IVb)	
ép. 1844, Marie-Julie, f. Charles-Frédéric III	(C)p.30
GAGNIER(E) (VUILLE-dit-BILLE), Frédéric, f. Jean-Nicolas, b.1784	
ép. Marianne, f. Jean-Jaques X (1810) (T.IV)	(C)p.24
GAILLOUD, Jean-Pierre, f. Pierre (Valeyres) (T.V) (1707, 1710)	
ép. 1707, Susanne, f. Jaques V	(D)p.33
GEIS, Moyse, f. Louys, ép. 1733, Ezabeau, f. Claude VI (T.VII)	(F)p.48
GENET, David, ép. 1674, Susanne, f. Jehan VIII (T.IV)	(C)p.22
GIRARD, Marcel-Georges, voyageur de commerce, (Genève), n.1885	
ép. 1911, Laure-Julia, f. François-Ulysse (T.Vb)	(D)p.41
GIREL, Constant, ép. Rose-Albertine, f. François-Ulysse (T.Vb) (1960)	(D)p.41
GRANDPIERRE, Jonas, ép. Jeanne, f. Abraham I (T.III) (1674, 1677)	(B)p. 9
GRISEL, Henri-Louis, f. Pierre-François, (T.IV) (1839)	
ép. 1803, Susanne-Marie, f. Jean-Jaques X	(C)p.24
GUYENET, Jaques, ép. Guillama, f. Pierre Malleflotte (1553)	- p. 5
HENRIOD, Anthoine III (br. VIIb) f. Guillaume IV (T.VII) (1652)	
ép. Susanne, f. Jean V	(F)p.47
HENRIOD, Jean-Jaques VI (br. IVb) f. Jean-Daniel (T.IV) n.1723 (+1800)	
ép. Jeanne-Marguerite, f. François-Louis III	(C)p.24
HOURIET, N... (Carouge) ép. Hélène-Bertha, f. François-Ulysse (T.Vb) (1960)	(D)p.41
HUDRY, Jaques, ép. Marie, f. Nicolas II (T.II) (1641)	(A)p. 8
HUGUENIN, Pierre-Frédéric (du Locle) (T.IV)	
ép. Susanne-Henriette, f. Jonas-François I	(C)p.29
JANET ou JEANNET, Jules (de Travers) (T.IVc)	
ép. Henriette-Zélie, f. Jonas-François III	(C)p.30
JEANNERET, François-Louis, f. Pierre-Henri (T.IVc)	
ép. Judith-Marianne, f. Jean-Jaques VII (1790)	(C)p.29
JEANJAQUET, Jean, ép. Pernon, f. Jean IX (T.VIII) (f.1667)	(G)p.20
JEANRENAUD, Antoine, ép. Susanne, f. Jean IX (T.VIII) (f.1667)	(G)p.20
LANDRY, Jean, f. Jaques, meunier, ép. 1681, Barbely, f. Abraham II (f.1697)	(E)p.13
de LANGENHAGEN, N... (baron d'Alsace) ép. Anna-Esther, f. Charles-Edouard II	(D)p.42
MARCHAND, F. César, ép. 1946, Madeleine-Elisabeth, f. Henry-Albert II	(C)p.31
MARIDOR, Jean-Pierre, f. Isaac-Henri (de Fenin)	
ép. 1798, Marie-Henriette, f. Jean-Jaques X (T.IV)	(C)p.24
MARTIN, Jean-David, f. Claude-Pierre (d'Essertine) (T.VI)	
ép. 1715, Jeanne-Marguerite, f. Blaise IV	(E)p.16
MARTINEZ (MAILLARD), Jean-Antoine-Eugène (France) n.1921	
ép. 1953, Aline-Henriette-dite-Sylvie, f. Henry-Louis IV	(F)p.78
MEURON, Abraham, juré, ép. 1681, (Anne)-Marie, f. Abraham II (f.1722)	(E)p.13
MONTANDON, Auguste, f. Pierre-Louis (du Locle), cordonnier, n.1790	(C)p.30
ép. Marie-Charlotte (1817), f. Abraham-Henri-Louis (séparés 1840)	
MOREILLON, Louis, ép. Louise-Albertine, f. Frédéric-Louis III	(D)p.39
MORIER, Emile, ép. Marianne-Antoinette, f. Georges-Albert I	(D)p.43
MORTHIER, Jean-Frédéric, pasteur, (T.IV) n.1792 +1865	
ép. 1813, Rose-Marie, f. Pierre-Henry	(C)p.25
NICOLET, Henri-Louis, f. Abraham-dit-Fély (T.V)	
ép. 1770, Marie-Louise, f. Abraham V	(D)p.35
PETITPIERRE-PERCHETTA, Fritz-Auguste, f. Henri-Julien, n. 1837	
ép. 1860, Julie-Rosalie, f. Charles-Edouard I	(D)p.37
PINEDA, E.R. (Etats-Unis), ép. Marthe-Alice, f. Fritz-Henri	(D)p.42
POLIAKOW, Vladimir-Ivanovitch (Russe) (T.Vb) n.1886	
ép. 1931, Jeanne-Anna, veuve ANDERSON, f. François-Ulysse	(D)p.41
REGUTH, Arthur (Allemand), ép. Olga-Elisabeth, f. Henry-François III (div.1923)	(C)p.31
REYMOND, Claude-Anthoine, ép. 1724, Marie-Magdelaine, f. Abraham IX	(E)p.17
ROBERT, David, f. Simeon (du Locle) ép. 1713, Lucresse, f. François-Louis I	(C)p.23
ROSET, Jean-Etienne (Yverdon) ép. 1786, Susanne-Marie, f. Jonas-François I	(C)p.29
ROSSEL, Jean-Nicolas (Môtiers) ép. 1753, Marie-Ezabeau, f. David-Olivier	(F)p.49
ROSSINI, Jean-Pierre (de Milan) ép. 1753, Judith, f. Jaques VIII	(F)p.47
ROULET, Frédéric-Auguste, ép. 1852, Julie, f. Jonas-François III, n.1827 +1854	(C)p.30
ROULET, Jonas-Louis, f. Jonas-François (T.IVb) b.1778	
ép. 1815, Rose-Marie, f. Abraham-Henri-Louis	(C)p.30

	<u>Branche</u>
SAUVAIN (ZBINDEN), Georges-Auguste, f. Henri-Auguste (Grandval) n.1869 ép. 1899, Julie-Alice, f. Henry-François III	(C)p.31
STAUFFER (HALDIMANN), Etienne-Guido, pasteur, f. Gottfried-Henri, n.1916 ép. 1939, Denise-Antoinette-Lina, f. Alfred-Eugène	(D)p.39
STORRER, Armand, monteur CFF, ép. 1955, Mathilde-Anna, f. Ernest-Louis, n.1919	(D)p.40
TERRISSE (VAUCHER), Charles-André, pasteur, f. Frédéric-Eugène, n.1837 +1918 ép. 1889, Isabelle-Emilie, f. Louis-Constant II	(F)p.76
WAEELI, Edouard-Gottfried, avocat, (T.IVb) ép. 1893, Louise-Ida, f. Henry-François III	(C)p.31

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>Introduction</u>	I à IV
<u>Les Henriod de Couvet - Origines - Premières générations - Rollin II, ses cinq fils - Division en sept branches (T. I)</u>	1
<u>Branches éteintes</u>	
(A) de Guillaume l'Aîné (Neuchâtel) (T. II)	6
(B) de François I (Couvet) (T. III)	8
(E) d'Abraham I (St-Sulpice) (T. VI)	13
(G) de Jehan III (Couvet) (T. VIII)	20
<u>Branche (C) de Jehan, juré (Noiraigue)</u>	
1er rameau, de François-Louis I - Le pasteur Charles-Frédéric II (T. IV)	22
2ème rameau, de Jaques VII aux descendants d'Henry-François II, négociant à Noiraigue puis à Neuchâtel (T. IVb et IVc)	30
<u>Branche (D) de Jaques V, maréchal (Couvet)</u>	33
Charles-Edouard I, cordonnier, descendance de son 1er mariage. Le Commandant Henri-Edouard, à Neuchâtel (T. V)	36
Descendants des fils du 2ème mariage, actuellement dispersés (T. Vb et Vc)	38
<u>Branche (F) de Blayse I, cultivateur - Rameaux éteints (T. VIIb)</u>	44
de Jean V aux descendants actuels (T. VII):	47
Henry-François IV, Lieutenant-civil du Val-de-Travers	52
Les deux Louis-Constant, pasteurs à Valangin	64
Les derniers Henriod de cette branche	76

* * *

ANNEXES

a) Notes explicatives	
b) Répertoires alphabétiques; de tous les HENRIOD de ce nom	1
des EPOUSES Henriod	14
des GENDRES des Henriod	17
c) Table des matières	
d) Tableaux généalogiques I à VIII	

* * *